



LE COUP D'OEIL DE L'A.M.R.I

LA REVUE DE L'ASSOCIATION DU MASTER RELATIONS INTERNATIONALES LILLE



© AFP

Diplomatie d'influence de
L'AZERBAIDJAN

PAGE 21

GÉOPOLITIQUE DU
BURKINA FASO

PAGE 26

TOTALENERGIES AU
MOZAMBIQUE

PAGE 11

L'Édito



Le coup d'œil de l'AMRI

Fondée à la rentrée 2020, l'Association du Master Relations Internationales est née sous l'impulsion des étudiants du master Histoire - Relations internationales de l'Université Catholique de Lille. Après avoir lancée son émission de radio — Le Potager — en octobre, l'AMRI est honorée de vous présenter sa revue : Le coup d'œil de l'AMRI.

Notre équipe, composée d'étudiants du Master Histoire - Relations internationales, souhaite vous partager son intérêt pour les questions internationales. Cette revue se veut accessible à tous : aux étudiants comme aux amateurs. Vous y retrouverez des articles complets mais concis qui aborderont différentes thématiques d'actualité et qui couvriront l'ensemble des continents.

Retrouvez-nous pour un tour du monde de l'actualité internationale. Vous découvrirez des articles d'actualité, des articles théoriques ainsi qu'une veille géopolitique, pour ne rien rater des grands événements. Cette revue s'axe sur de multiples sujets, entre enjeux sécuritaires et militaires, fonctionnement des grandes institutions internationales, en passant par l'analyse de l'influence des nations et des entreprises.

Notre équipe vous propose également un dossier géopolitique. Cette édition offre une vue d'ensemble de l'état actuel du Burkina Faso. Seront évoqués les enjeux des dérèglements climatiques, le procès non-résolu de l'Affaire Sankara ou encore l'opération Barkhane dans la région du Sahel.

Au nom de l'ensemble de l'équipe de la revue nous vous souhaitons une excellente lecture.

LAZHARE BADAOUI & ÉVA BARRÉ
Rédacteurs en chef

S O M M A I R E

- 4** LES ENJEUX SÉCURITAIRES DANS LE DÉTROIT DE MALACCA : L'ÉVOLUTION DE LA PIRATERIE
LOUISE-MARIE NETTER
- 9** L'AMBASSADEUR, UN RÉEL RÔLE DIPLOMATIQUE OU UN SIMPLE POSTE DE PRESTIGE
CLÉMENT PARDONCHE
- 11** TOTALENERGIES AU MOZAMBIQUE : LA CLEF D'UNE RÉSOLUTION DE CRISE ?
DIANE KAMANO
- 15** LA MARINE NIPPONE (OU SA MODERNISATION) ET SES PROJECTIONS
MARCO-ANTONIO DI GIUSTO
- 18** LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND AU DÉFI DES CHANGEMENTS DÉMOCRATIQUES DES DEUX PAYS
LAZHARE BADAOUI
- 21** L'AZERBAÏDJAN EN EUROPE : ENTRE SOFT POWER ET DÉRIVES POLITIQUES
CLÉMENT VALLET
- 26** DOSSIER : LA GÉOPOLITIQUE DU BURKINA FASO
PIERRE-ALEXANDRE GOURAUD, AMAURY GANTET, BAPTISTE OUSTRAIN, EVA BARRÉ
- 40** INTERPOL : UNE ORGANISATION CORROMPUE ?
MARIE-SOPHIE BOURNOT
- 44** LA GUERRE AU TIGRÉ : UN CONFLIT HORS DE CONTRÔLE?
VICTOR ESCAFFRE-FAURÉ
- 50** LES ENJEUX DE LA FONTE DE LA MER DE GLACE
ALEXANDRE TOUTAIN
- 53** LA PLACE DE L'EAU DANS LE CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN : ANNEXION ET RECONNAISSANCE DU PLATEAU DU GOLAN
CHLOÉ DANIEL
- 56** LA PROJECTION DES FORCES ARMÉES
TRISTAN CHARRIER
- 60** LA VEILLE STRATÉGIQUE
CHARLOTTE TISSUT
- 62** REMERCIEMENTS
- 63** BIBLIOGRAPHIE DU DOSSIER

LES ENJEUX SÉCURITAIRES DANS LE DÉTROIT DE MALACCA : LA MISE EN LUMIÈRE D'UNE INSTABILITÉ RÉGIONALE ET DE L'ÉVOLUTION DE LA PIRATERIE

RÉDIGÉ PAR LOUISE-MARIE NETTER



Image n°1 : Navires civiles se rendant au détroit de Malacca © AFP

Le détroit de Malacca ou « porte océane » [1] selon Jean-Claude Lasserre, constitue un couloir maritime de 850 km situé en Asie du Sud-Est entre la Malaisie, la cité-Etat de Singapour et l'Indonésie. En raison d'un fret maritime [2] important et le passage d'environ cent mille navires par an, ce détroit est l'un des plus fréquenté de l'Asie du Sud-Est et concentre 75% du commerce maritime mondial. Toutefois, les navires qui font escale dans les ports de la région ou qui jettent l'ancre sont les principales cibles des pirates. Ce point de passage inévitable constitue alors le « maillon sensible des routes maritimes » [3].

En raison de la recrudescence de la piraterie depuis les années 1990, l'Indonésie, Singapour et la Malaisie ont conclu une série d'accords bilatéraux et coordonné des missions de surveillance et d'autorisation de poursuite des pirates lorsqu'ils se situent dans leurs eaux territoriales. En effet, selon l'article 101, a) de la Convention de Montego Bay de 1982 un acte de piraterie est désigné comme : « *Tout acte illicite de violence commis par l'équipage ou des passagers d'un navire (...), agissant à des fins privées, et dirigé contre un navire en haute mer (...)* ».

Si cette définition permet de distinguer acte de piraterie et acte de terrorisme, en raison de sa finalité privée et de son objectif financier, elle restreint les actes de piraterie à la Haute mer. Ainsi, la convention ne qualifie pas d'acte de piraterie, les actions illicites commises dans les eaux territoriales des États.

Afin de palier à ce vide juridique, le sommet de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) de 2001 et l'entrée en vigueur en 2006 du ReCAAP, (Regional Cooperation Agreement on Combating Piracy and Armed Robbery against Ships in Asia) constituent un tournant significatif. Cet accord renforce alors la coopération régionale et la lutte contre la piraterie. Au-delà d'un cadre juridique défini, la piraterie connaît des phases de déclin et de résurgence conditionnées par des facteurs sociaux, économiques et géopolitiques. Localisées au sein d'une zone aux frontières poreuses et caractérisée par un environnement insulaire et épars, les cargaisons transitant par le détroit de Malacca ont rapidement été la proie des pirates. Selon Eric Frécon, les pirates constituent la « *version criminelle de la mondialisation* » [4], ils défient directement la souveraineté des Etats ainsi que leur stabilité gouvernementale.

LE DÉTROIT DE MALACCA: « L'ANGLE DE L'ASIE » VICTIME D'UNE RÉSURGENCE DE LA PIRATERIE

Dans le contexte des crises des années 2000, le détroit de Malacca redevient le centre de gravité des activités pirates et subit une augmentation des attaques à hauteur de 45% entre 1999 et 2004 [5] (voir image 2).

Le manque de moyens de surveillance et la multiplication des conflits permettent aux pirates de se développer aisément dans la région et de diversifier leurs stratégies. Les agressions sont désormais commises par des gangs reliés aux réseaux criminels mondiaux et se matérialisent par des prises d'otages, des menaces ou des détournements. Les années 2010 attestent aussi d'un nouveau « *pic pour les actes de piraterie* » [6] (voir image 3). L'attaque du pétrolier Stena Immortal du 25 décembre 2015, illustre une augmentation de 7% des incidents par rapport aux années 2000. Dans l'optique de répondre efficacement à la prolifération de ces menaces, des citadelles sont ainsi édifiées au sein des navires et permettent de protéger les membres de l'équipage. Néanmoins, l'émergence de la cyber-guerre n'échappe pas aux pirates. Même si selon les Guidelines on cyber security on board ship [7], la corrélation entre piraterie et cyber-menace ne semble pas résider en haut des priorités, les assaillants ont désormais la capacité de brouiller les outils de géo-localisation et de bloquer les communications d'urgence.

Localisation des attaques tentées ou effectives depuis le 1^{er} janvier 1991 (source BMI)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total	107	106	103	90	188	228	247	202	285	469	335	370	234
Asie du Sud-Est	88	63	16	38	71	124	92	89	158	242	153	152	92
Mer de Chine	14	7	69	32	47	17	19	10	8	20	17	24	7
Océan Indien	0	5	3	3	24	26	40	23	45	93	53	52	43
Autres	5	31	15	27	46	51	96	80	74	114	112	142	92

Image n°2 : Localisation des attaques tentées ou effectives depuis le 1^{er} janvier 1991 © BMI

En somme, depuis les attentats du 11 septembre 2001, la totalité de l'archipel malais est assimilé à un « *centre névralgique de recrutement pour l'État islamique* » [8]. La série « *d'enlèvements par voie maritime* » organisée par le groupe islamiste philippin, Abu Sayyaf en 2017 est révélatrice d'une instabilité régionale permanente et soulève la question d'un potentiel « *terrorisme maritime* ». Les échanges de compétences entre terroristes et pirates sont alors plausibles et pourraient se traduire par des actions d'une plus grande envergure. Le groupe des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE), situé au Sri Lanka ou encore le JI – Jemaah Islamiyah, groupe terroriste indonésien, sont d'ailleurs considérés comme les plus violents de la zone.

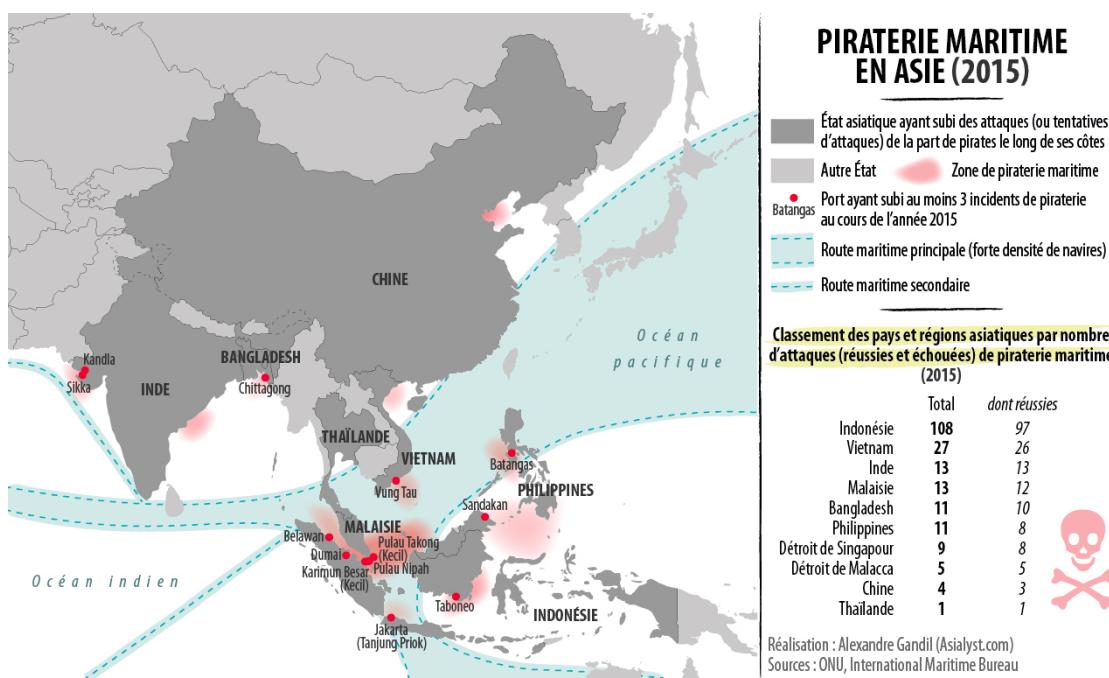


Image n°3 : Piraterie maritime en Asie du Sud-Est en 2015

L'ACTION DES ETATS ASIATIQUES ET OCCIDENTAUX, UNE DIVERSIFICATION DES MESURES DANS LA LUTTE CONTRE LA PIRATERIE

En réponse à l'accélération des attaques, les pays directement connectés au détroit se dotent désormais d'outils et de politiques communes afin d'endiguer ces menaces.

Longtemps assimilé à un « *messy state* » [9] l'Indonésie se dit maintenant prête à lutter contre la piraterie dans la région. Dans la même dynamique, la Malaisie promet elle aussi des prises de position. Avec le nom de code « *Eyes-in-the-Sky* », chaque pays de la région s'est ainsi engagé à fournir deux avions et opérer des patrouilles aériennes conjointes. La Malacca Straits Sea Patrols (MSSP) lancée en 2004, permet enfin de réunir les patrouilles navales du détroit. De son côté, Singapour inaugure son Centre de Contrôle et de Commandement basé à Changi (C2C) et permet la collecte d'informations provenant de la marine, de la police ou encore des garde-côtes. En outre, pour l'ensemble de l'Asie le Regional Guide to Counter Piracy and Armed Robbery Against Ships in Asia reste indispensable. Ce guide recense les recommandations concernant les modalités de surveillance ou encore les procédures à respecter lors des transits dans les zones à risque. Enfin, malgré des tentatives de cohésion, les imperfections des structures de coopération demeurent la principale cause de blocage. La Chine, membre de l'ASEAN, ne s'engage pas directement dans la lutte et définit la zone comme « *une zone de paix* ». Cependant, soucieuse de ses intérêts économiques et géostratégiques, l'élaboration de la route maritime de la soie atteste des véritables ambitions chinoises dans la région. Afin de bénéficier d'un accès illimité à la zone, la Chine compte désormais sur les ports hautement stratégiques de Gwadar au Pakistan, de Hambantota au Sri Lanka et de Chittagong au Bangladesh. La sécurité maritime se voit également assurée par d'autres États en raison de leurs moyens mais aussi de leurs avantages économiques et politiques.

Les États-Unis, utilisent alors l'Indonésie comme un « *État-pivot* », forte de ses ressources naturelles et de ses atouts stratégiques. Pour sa part le Japon, sous l'impulsion de l'ancien Premier ministre Yukio Hatoyama, souhaite bâtir une politique étrangère asiatique basée autour d'une « *mer de fraternité et sécurisée* » [10]. L'Inde, détient aussi une place toute particulière et tente de ne pas tomber dans le giron chinois en diversifiant ses partenariats.

Récemment, des manœuvres navales quadrilatérales entre l'Inde, le Japon, l'Australie et les États-Unis ont été organisées lors des exercices Malabar d'août 2021 afin de répondre à des « *intérêts de sécurité partagés* ». Enfin, sur le plan sécuritaire, l'action française demeure moins visible. Bien que la France détienne une réelle expertise en matière de sécurité maritime et de lutte antiterroriste, celle-ci ne s'est toujours pas vu accorder de place au sein de l'Asean Defence Ministers Meeting (ADMM+), instance de l'ASEAN comprenant des États extérieurs.

L'intensification des attaques pirates et du terrorisme maritime dans la région du détroit de Malacca rebat alors les cartes des politiques sécuritaires maritimes. Malgré la mise en place de stratégies maritimes coordonnées, aucune organisation de sécurité régionale commune n'existe pour l'instant. C'est au cours de forums, tels que l'Indian Open Rim Association (IORA), que ces questions sont davantage détaillées [11]. Par ailleurs, l'avenir de ce détroit dépend fortement des différents projets édifiés par les puissances régionales et occidentales ainsi que de l'évolution de la crise sanitaire de Covid-19. Si la diminution des flux maritimes pouvait laisser envisager une baisse significative des attaques pirates, la logique inverse s'est finalement révélée. En 2020 on recense alors 195 incidents dans le détroit. La hausse de la piraterie se trouve ainsi intimement liée aux situations désespérées des populations locales, contraintes d'aller pêcher en Haute mer.

- [1] Fau, N. (2004, 29 novembre). *Le détroit de Malacca : porte océane, axe maritime, enjeux stratégiques*. Géoconfluences ENS de Lyon.
- [2] Transport de longue distance des matières premières comme le pétrole, le gaz, le charbon ou encore les céréales
- [3] Lasserre, F. (2005, 29 novembre). Les détroits maritimes : réflexion sur des enjeux stratégiques majeurs. *Cahiers de géographie du Québec – Érudit*.
- [4] Emmery, P. (2016). Questions sécuritaires dans le détroit de Malacca. *Revue Défense Nationale*, 793, 76-82.
- [5] Frécon, E. & Journod, P. (2012). L'évolution du débat stratégique en Asie du Sud-Est depuis 1945. *Etudes de l'IRSEM N°14*.
- [6] Centre de partage d'information de l'Accord de coopération régionale pour la lutte contre la piraterie et le vol à main armée contre les navires en Asie (ReCAAP ISC).
- [7] Ces directives, « guidelines » permettent d'améliorer la sûreté et la sécurité des gens de mer, des cargaisons et des navires.
- [8] Emmery, P. (2016). Questions sécuritaires dans le détroit de Malacca. *Revue Défense Nationale*, 793, 76-82.
- [9] Frécon, E. & Journoud, P. (2012). L'évolution du débat stratégique en Asie du Sud-Est depuis 1945. *Etudes de l'IRSEM N°14*.
- [10] Frécon, E. (2010). Géopolitique de la piraterie au Sud-Est asiatique Conflit de représentations. *Outre-Terre*, 25-26, 101-123.
- [11] IORA. (2019, août). *First Meeting of the IORA Maritime Safety and Security Working Group – Indian Ocean Rim Association – IORA*. IORA : Indian Ocean Rim Association.

Bibliographie

Rapports scientifiques :

- Badot, M. (2006). La sécurisation du détroit de Malacca : un défi pour l'Asie du Sud-Est. *IRSEM*. <https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/1556/S´%3Bcurisation%20du%20´%3Btruit%20de%20Malacca%20-%202006.pdf>
- Benotti, S. (avril 2018). Piraterie maritime : La maîtrise du risque ? *ISEMAR, Institut supérieur d'économie maritime Nantes-Saint Nazaire*. Note de Synthèse N° 199. <https://www.isemar.fr/wp-content/uploads/2018/04/note-de-synthese-199-piraterie-maritime.pdf>
- Chehab, G., Lebas, O. & Vandier, P. (2020). Piraterie et brigandage maritimes dans le monde, Worldwide maritime piracy and robbery. *Bilan annuel 2020, MICA Center*. https://www.mica-center.org/download/Bilan_annuel_MICA_CENTER_2020.pdf

Frécon, E. & Journoud, P. (2012). L'évolution du débat stratégique en Asie du Sud-Est depuis 1945. *Etudes de l'IRSEM* N°14. <https://www.defense.gouv.fr/content/download/163028/1682715/file/EtudeIRSEM14Finale.pdf>

Song, Y-H. (s.d.). Security in the Strait of Malacca and the Regional Maritime Security Initiative : Responses to the US Proposal. *International Law studies - Volume 83 - Global legal challenges : Command of the Commons, strategic Communications and Natural disasters.* <https://digital-commons.usnwc.edu/cgi/viewcontent.cgi?referer=&httpsredir=1&article=1163&context=ils>

Torey, I. (2016, 7 Juin). Addressing the Persistent Problem of Piracy and Sea Robbery in Southeast Asia. *ISEAS*. https://www.iseas.edu.sg/images/pdf/ISEAS_Perspective_2016_30.pdf

Articles de revues scientifiques :

Emmery, P.(2016). Questions sécuritaires dans le détroit de Malacca. *Revue Défense Nationale*, 793, 76-82. <https://doi.org/10.3917/rdna.793.0076>

Eudeline, H. (2010). Le terrorisme maritime, une nouvelle forme de guerre. *Outre-Terre*, 25-26, 83-99. <https://doi.org/10.3917/oute.025.0083>

Fau, N. (2004, 29 novembre). Le détroit de Malacca : porte océane, axe maritime, enjeux stratégiques — *Géoconfluences*. 2002 *Géoconfluences* ENS de Lyon. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/Mobil/MobilScient4.htm>

Frécon, E. (2010). Géopolitique de la piraterie au Sud-Est asiatique Conflit de représentations. *Outre-Terre*, 25-26, 101-123. <https://doi.org/10.3917/oute.025.0101>

Frécon, E. & Grant, H. (2004). Malacca : les pirates du détroit. *Outre-Terre*, p.209-215. <https://doi.org/10.3917/oute.006.0209>

Lasserre, F. (2005, 29 novembre). Les détroits maritimes : réflexion sur des enjeux stratégiques majeurs – *Cahiers de géographie du Québec* –. *Érudit*. <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/2004-v48-n135-cgq996/011793ar/>

Rimmer, P-J. (2003). Les détroits de Malacca et de Singapour : états côtiers et États utilisateurs. *Études internationales*, 34(2), 227–253. <https://doi.org/10.7202/009173ar>

Yanais, S. (2006). La coopération régionale contre la piraterie en Asie. *Annuaire français de droit international*, volume 52, pp. 391-399. https://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_2006_num_52_1_3936

Article de presse :

Purnomo, P. (2004, 1er décembre). Équipées malaises. Au paradis des pirates. *Courrier international*. <https://www.courrierinternational.com/article/2004/12/02/au-paradis-des-pirates>

L'AMBASSADEUR, UN RÉEL RÔLE DIPLOMATIQUE OU UN SIMPLE POSTE DE PRESTIGE

RÉDIGÉ PAR CLÉMENT PARDONCHE



Image n°4 : Philippe Etienne, l'ambassadeur de France à Washington avec Emmanuel Macron ©Ludovic Marin / AFP



Image n°5 : Jean-Pierre Thébault, ambassadeur de France à Canberra, retourne à Paris pour consultation © Crumpe

Régie par un décret de 1969, la nomination des ambassadeurs est réalisée par le président de la République, durant le Conseil des ministres, sur proposition du ministère des Affaires étrangères. Historiquement, le domaine majeur d'action des ambassades était l'économie et le commerce. À la fin du XIXe siècle, l'ambassadeur avait la responsabilité de négocier les traités bilatéraux, ces derniers se multipliant durant la période coloniale. Dans les années 1970, la mise en place de régimes internationaux, afin de réguler le commerce, a limité le champ d'action des États dans ce domaine. Ainsi, de nos jours, les ambassades ont perdu leur centralité dans le domaine économique concernant les relations bilatérales entre les États.

UNE MISSION DE REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT À L'ÉTRANGER

Ce sont les chefs d'État et de gouvernement qui sont importants lors des grandes étapes d'une relation bilatérale. Cependant, le fonctionnement quotidien de ces relations et de ce fait l'organisation même de ces « grands rendez-vous », est laissé à l'ambassadeur.

Pour comprendre le rôle de l'ambassade dans un pays, il nous faut mentionner trois points. Tout d'abord, il convient d'évoquer le rôle diplomatique. Servant d'intermédiaire entre deux gouvernements, l'ambassade a donc une fonction de représentation de son gouvernement dans le pays où elle est située. Ainsi, l'ambassadeur de France est le représentant du président de la République, accrédité auprès du chef de l'État étranger.

Également, l'ambassade occupe un rôle dans les services de renseignement de son pays. Tenus de rapporter à son gouvernement l'actualité du pays de résidence, le personnel diplomatique dispose parfois d'informations qui ne sont pas relayées par la presse. Cette fonction informative peut revêtir une grande importance, que ce soit pour la préparation des visites officielles ou des traités internationaux.

Enfin, l'ambassade est une agence de relations publiques jouant un rôle promotionnel très important. Elle représente son pays afin de défendre la culture, l'économie et les sciences dans le pays de résidence. Ce rôle est attribué notamment aux SCAC, les Services de Coopération et l'Action Culturelle.

UN OUTIL DIPLOMATIQUE : EXEMPLE DE LA CRISE DES SOUS-MARINS

Pour mieux comprendre le rôle que peut avoir l'ambassadeur lors d'une crise diplomatique, nous pouvons prendre l'exemple de l'affaire des sous-marins australiens. Acronyme de Australia, United Kingdom et United States, l'alliance AUKUS a fait beaucoup parler d'elle lors de son annonce le 15 septembre 2021. Le lundi 22 novembre, cette alliance est devenue officielle lorsque l'Australie a affirmé son engagement à s'équiper de sous-marins à propulsion nucléaire dans le cadre de ce partenariat de défense. Or, cette alliance s'est accompagnée d'une annulation par l'Australie d'un contrat d'une grande importance pour l'industrie militaire française avec l'achat de douze sous-marins. Ces derniers, à propulsion conventionnelle et d'une valeur de 90 milliards de dollars australiens, soit 55 milliards d'euros, ont entraîné des tensions entre Paris et Canberra.

En réponse à l'annonce de ce partenariat, la France a rappelé, pour consultations, ses ambassadeurs à cause de la « gravité exceptionnelle » de la situation. Ainsi, l'ambassadeur de France aux États-Unis Philippe Étienne, ainsi que son homologue en Australie Jean-Pierre Thébault, ont été rappelés le vendredi 17 septembre au soir à Paris.

Le rappel d'un ambassadeur est une procédure rarement utilisée par un pays à l'encontre d'un allié proche. Le secrétaire d'État américain, Anthony Blinken, avait pourtant tenté, la veille de ce rappel, de faire retomber la tension en décrivant la France comme « *un partenaire essentiel* ». Cependant, comme le cite le journal Le Figaro, « *il ne faut pas sous-estimer les dommages causés à la confiance envers des alliés* ».

Jean-Yves Le Drian, ministre français des Affaires étrangères, a finalement annoncé le 6 octobre suivant le retour de l'ambassadeur de France en Australie. Lors d'une audition à l'Assemblée nationale, il déclare avoir pris cette décision en lui confiant deux missions : « *contribuer à redéfinir les termes de notre relation avec l'Australie à l'avenir* » ainsi que « *défendre fermement nos intérêts dans la mise en œuvre concrète de la décision australienne de mettre fin au programme des futurs sous-marins* ».

Philippe Étienne avait, quant à lui, déjà regagné Washington le 29 septembre. Il s'était alors entretenu avec Jake Sullivan, conseiller de Joe Biden pour la sécurité nationale, et également avec Anthony Blinken, le chef de la diplomatie américaine.

Le poste d'ambassadeur est au XXI^e siècle un poste de prestige, réservé aux meilleurs diplomates. Cependant, le développement des moyens de transports et de communications a érodé la primordialité de cette fonction. Il reste tout de même un acteur au centre des échanges, des crises et des négociations.

Bibliographie

Ouvrages scientifiques :

Balzacq, T., Charillon, F., & Ramel, F. (2018). *Manuel de diplomatie*. Paris : Presses de Sciences Po.

Kessler, M. (2012). Chapitre 3 / Les ambassadeurs, grand corps de l'État ?. Dans : Kessler, M., *Les ambassadeurs* (83-138). Paris : Presses de Sciences Po.

Lequesne, C. (2017). *Ethnographie du Quai d'Orsay - Les pratiques des diplomates français*. Paris : CNRS EDITIONS.

Articles de presse :

AFP (2021, 7 octobre). Crise des sous-marins : l'ambassadeur de France en Australie de retour à Canberra. *France Info*.

https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/armee-et-securite/crise-des-sous-marins-l-ambassadeur-de-france-en-australie-sera-de-retour-xxx-va-renter-a-canberra-selon-jean-yves-le-drian_4797365.html

AFP. (2021, 22 novembre). Crise des sous-marins : l'Australie signe son premier accord avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni. *Le Monde*.

https://www.lemonde.fr/international/article/2021/11/22/crise-des-sous-marins-l-australie-signe-son-premier-accord-avec-les-etats-unis-et-le-royaume-uni_6103115_3210.html

Jaulmes, A. (2021, 18 septembre). Crise des sous-marins : Paris rappelle ses ambassadeurs aux États-Unis et en Australie. *Le Figaro*.

<https://www.lefigaro.fr/international/crise-des-sous-marins-paris-rappelle-ses-ambassadeurs-aux-etats-unis-et-en-australie-20210917>

Sitographie :

Damiani, J. (2021). *Alors, à quoi sert une ambassade ?* Le Routard. <https://www.routard.com/dossier-pratique-sur-le-voyage/cid137500-ambassades-et-consulats.html?page=2>

Ambassade de France au Laos (2008). *Rôle et fonction de l'Ambassadeur*. <https://la.ambafrance.org/Role-et-fonction-de-l-Ambassadeur>

TOTALENERGIES AU MOZAMBIQUE : LA CLEF D'UNE RÉSOLUTION DE CRISE ?

RÉDIGÉ PAR DIANE KAMANO

UNE SITUATION COMPLEXE

Pays de l'Afrique australe, le Mozambique devient indépendant en 1975. Ce dernier plonge alors dans une guerre civile, qui se termine en 1992 avec un accord de paix qui le stabilise légèrement.

En proie à la pauvreté, le Mozambique tire essentiellement ses revenus de l'exploitation de son sous-sol, principalement dans la région de Cabo Delgado, au nord du pays. Cette région pauvre est témoin de l'exploitation de grands parcs gaziers et de l'arrivée de nombreuses entreprises. Néanmoins, ce soudain intérêt et les tentatives de développement n'incluent pas la population, qui ne voit pas sa situation s'améliorer et se sent mise de côté. Rapidement, une frustration se fait ressentir, et approvisionne le groupe terroriste Al-Shabab. Ce groupe, déjà bien implanté, s'est propagé et a gagné de l'influence dans la région à la suite de la guerre civile. Cela a généré une certaine instabilité en accentuant les fractures sociales et la création de groupes et groupuscules radicaux et violents. Ignoré et sous-estimé par le gouvernement, Al-Shabab participe activement à l'installation de l'insécurité dans la région. En 2017, ce cycle de violence continue de s'accentuer. Affilié à l'État Islamique depuis 2019, Al-Shabab entend instaurer la charia dans le pays et principalement dans la province de Cabo Delgado.

UN PAYS ISOLÉ

Malgré l'insécurité qui continue de croître dans le pays, le gouvernement mozambicain refuse les aides internationales, se méfiant que les propositions d'aide ne couvrent des motifs liés à l'exploitation des ressources naturelles. De plus, le gouvernement est très peu présent dans la région de Cabo Delgado. En effet, seule la police intervient sur place et est assistée par certaines sociétés militaires telle que la Dyke Advisory Group (DAG). Néanmoins, cela ne suffit pas à stabiliser la région, comme le prouve l'attentat de Palma le 24 mars 2021, faisant des dizaines de victimes et des milliers de réfugiés.

L'avènement du projet gazier de TotalEnergies, à 20 milliards de dollars, annoncé en 2019, crée une pression économique sur le gouvernement pour accepter l'aide d'institutions comme la SADC, Communauté de Développement d'Afrique Australe, et de divers États.

La volonté de l'État mozambicain reste tout de même ferme : l'aide internationale doit lui permettre un retour à la stabilité, sans provoquer une dépendance de l'État, ou un accès des pays aidants aux ressources du Mozambique.

De plus, en août 2021 a éclaté le scandale de la « *dette cachée* », une dette de deux milliards de dollars contractée auprès du FMI sans l'accord du parlement, qui a permis le détournement d'argent et a alimenté la corruption au sommet de l'État au détriment de la population. Cela explique la volonté ferme du gouvernement à garder le plus longtemps possible les autres puissances en dehors du pays ; celles-ci pouvant chercher à limiter la corruption et le détournement de fonds publics.

UNE AIDE INTERNATIONALE TARDIVE

En 2020, avec l'aggravation de la crise sécuritaire (160 attaques en 2020) qui devient une crise humanitaire, le gouvernement du Mozambique a commencé à accepter de nouvelles aides venant de pays étrangers. Les États-Unis et le Portugal se sont notamment engagés à former les troupes mozambicaines. Ainsi, les différents acteurs internationaux montrent leur volonté d'intervenir pour limiter la crise tout en respectant les décisions du gouvernement.

Néanmoins, malgré l'aide internationale présente, la situation continue de se dégrader, et de nombreux attentats sont recensés. En septembre 2020, le Mozambique demande un soutien de l'Union européenne pour mettre fin à la menace terroriste. Les institutions régionales africaines se sont aussi inquiétées de cette crise pouvant créer une instabilité dans les pays voisins et affecter fortement le continent. La SADC ainsi que l'Union africaine demandent et cherchent à mettre en place une action rapide et forte tout en respectant la souveraineté du Mozambique. À la suite de l'attentat de Palma et de la mise en pause du projet gazier de TotalEnergies, l'aide internationale s'intensifie.

Tout d'abord, le Rwanda, puissance régionale, envoie un millier de soldats dans la région en soutien à l'armée mozambicaine. La SADC crée ensuite la mission SANIM pour consolider les forces du Mozambique. De son côté, l'Afrique du Sud mobilise 1 500 soldats pour compléter les forces présentes.

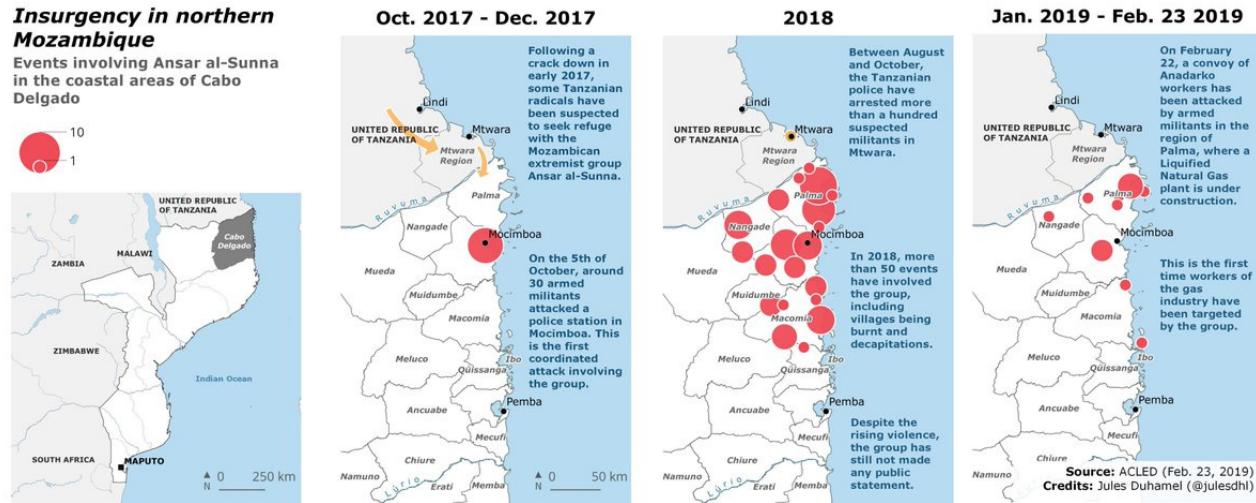


Image n°6 : Evolution de la situation dans le Cabo Delgado de 2017 à 2019 © ACAPS

TOTALENERGIES, UN ACTEUR CLEF ?

L'attentat de Palma, le 24 mars 2021, a fait de nombreux morts et de blessés, questionnant ainsi l'efficacité des actions mises en place. L'un des principaux projets gaziers dans cette région, dont l'un des sites est très proche du lieu de l'attentat, appartient à TotalEnergies. Se pose alors la question de la sécurité dans le Cabo Delgado et des risques encourus par la société et ses employés. Aussi, le chantier et le développement du projet gazier d'Afungi a été arrêté pour une durée indéterminée. Mais plus qu'un impact réel sur les finances du Mozambique, cet arrêt du projet de TotalEnergies entraîne des répercussions importantes sur ses sous-traitants, les entreprises qui lui sont liées, ainsi que sur les pays de la région. Dès lors, l'Afrique du Sud et la Tanzanie, mais également des États occidentaux tels que les États-Unis, la France et l'Italie appellent à la stabilisation de la situation. Ces trois dernières puissances ont comme intérêt l'apaisement du climat politique et sécuritaire, car certaines de leurs entreprises (Exxon pour les États-Unis, Eni pour l'Italie) développent des projets gaziers au côté de TotalEnergies.

Finalement, la question du rôle de ces importantes entreprises étrangères dans cette crise peut être posée. En étudiant cette dernière, il est possible de voir l'augmentation des aides des pays et organisations à la suite de la décision de TotalEnergies de mettre en pause son projet d'exploitation gazière.

Au début, plutôt timides, le gouvernement mozambicain ainsi que les États voisins ont préféré demander des interventions d'institutions telles que la SADC, tout en évitant de s'engager dans la crise. C'est notamment le cas de l'Afrique du Sud, présidée par Cyril Ramaphosa, qui ne souhaitait que rapatrier ses ressortissants. Néanmoins, le risque économique lié à un arrêt des activités rentables des entreprises dans la région, dont TotalEnergies, a permis de mettre en place une stratégie plus engagée. Il ne reste plus qu'à voir si elle permettra le retour de la stabilité dans un pays fortement fragilisé.



Image n°7 : Présence de TotalEnergies au Mozambique, ses projets LNG (Gaz naturel liquéfié) et offshore © TotalEnergies

Bibliographie

Rapport de recherche :

Auge, B. (2020). Mozambique : Les défis sécuritaires, politiques et géopolitiques du boom gazier. *IFRI*. <https://www.ifri.org/fr/publications/etudes-de-lifri/mozambique-defis-securitaires-politiques-geopolitiques-boom-gazier>

Articles de presse :

Abou Ez, E. (2020 13 novembre). Massacres, décapitations, enlèvements... un groupe islamiste sème la terreur au Mozambique. *France Info*. https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/politique-africaine/massacres-decapitations-enlevements-un-groupe-islamiste-seme-la-terreur-au-mozambique_4179987.html

AFP (2021, 26 août). « Dette cachée », le scandale qui a plongé le Mozambique dans la pire crise financière. *France Info*. https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/economie-africaine/dette-cachee-le-scandale-qui-a-plonge-le-mozambique-dans-la-pire-crise-financiere_4747393.html

AFP (2021, 24 juin). Mozambique : Les Etats d'Afrique australe s'entendent sur l'envoi de troupes. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/06/24/mozambique-les-etats-d-afrigue-austral-s-entendent-sur-l-envoi-de-troupes_6085485_3212.html

AFP (2021, 6 octobre). Mozambique : La SADC prolonge son aide militaire contre les shebabs. *AfricaNews*. <https://fr.africanews.com/2021/10/06/mozambique-la-sadc-prolonge-son-aide-militaire-contre-les-shebabs/>

Auzouy, R. (2021, 31 mars). Mozambique : L'évolution de la menace jihadiste en Afrique. *RFI*. <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/d%C3%A9cryptage/20210331-mozambique-l%C3%A9volution-de-la-menace-djihadiste-en-afrigue>

Broulard, L. (2021, 29 septembre). Avec son intervention militaire au Mozambique, le Rwanda élargit sa zone d'influence. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/09/29/engage-militairement-face-aux-djihadistes-au-mozambique-le-rwanda-elargit-sa-zone-d-influence_6096456_3212.html

Broulard, L. (2021, 20 décembre). Au Mozambique, malgré les discours victorieux, la bataille contre les djihadistes n'est pas terminée. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/12/20/au-mozambique-malgre-les-discours-victorieux-la-bataille-contre-les-djihadistes-n-est-pas-terminee_6106838_3212.html

Chanson, R. (2021, 27 avril). Attaque jihadiste au Mozambique : Interrogations autour d'une intervention militaire de la SADC. *RFI*. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210427-attaque-jihadiste-au-mozambique-interrogations-autour-d-une-intervention-militaire-de-la-sadc>

Dumont, J. (2021, 1 avril). Au Mozambique, les ambitions gazières de l'État et de Total se heurtent à l'expansion jihadiste. *France 24*. <https://www.france24.com/fr/afrique/20210401-au-mozambique-les-ambitions-gazi%C3%A8res-de-l%C3%A9tat-et-de-total-se-heurtent-%C3%A0-l-expansion-jihadiste>

Labeyrie, I. (2021, 30 mars). Au Mozambique, des jihadistes revendiquent la prise d'une ville entière. *France Info*. https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-monde-est-a-nous/au-mozambique-des-jihadistes-revendiquent-la-prise-d'une-ville-entiere_4334743.html

MédiaFAX (2021, 21 février). Djihadisme. Face au terrorisme, le Mozambique n'accepte aucune aide. *Courrier international*. <https://www.courrierinternational.com/article/djihadisme-face-au-terrorisme-le-mozambique-naccepte-aucune-aide>

Rémy, J. (2021, 29 mars). L'enfer de l'attaque djihadiste contre la ville de Palma, au Mozambique. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/03/29/l-enfer-de-l-attaque-djihadiste-contre-la-ville-de-palma-au-mozambique_6074846_3212.html

Rémy, J. (2021, 31 mars). Au Mozambique, la menace chabab est enfin prise au sérieux. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/03/31/au-mozambique-la-menace-chabab-est-enfin-prise-au-serieux_6075128_3212.html

Rémy, J. & Wakim, N. (2021, 19 avril). Au Mozambique, le mégaprojet gazier dans l'inconnu après les attaques djihadistes [interview de Benjamin Auge]. *IFRI*. <https://www.ifri.org/fr/espace-media/lifri-medias/mozambique-megaprojet-gazier-linconnu-apres-attaques-djihadistes>

RFI (2021, 9 avril). Attaque jihadiste au Mozambique : 12 corps décapités découverts près de l'hôtel à Palma. *RFI*. <https://www.rfi.fr/fr/en-bref/20210409-attaque-jihadiste-au-mozambique-12-corps-d%C3%A9capit%C3%A9s-d%C3%A9couverts-pr%C3%A8s-de-l-h%C3%B4tel-%C3%A0-palma-source-s%C3%A9curitaire-et-arm%C3%A9e>

Richard, F. (2021, 27 mars). Dans le nord du Mozambique, faire face à la terreur d'un groupe islamiste. *France 24*. <https://www.france24.com/fr/20180616-mozambique-nord-cabo-delgado-attaque-terreur-groupe-islamiste-ahlu-sunnah-wal-jamaa>

Stepansky, J. (2021, 9 avril). Mozambique's conflict and the question of foreign intervention. *Aljazeera*. <https://www.aljazeera.com/news/2021/4/9/mozambique-conflict-question-foreign-intervention>

Tulet, A. (2021, 13 avril). Crise au Mozambique : «l'insurrection au Cabo Delgado a des racines locales et anciennes». *RFI*. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210413-crise-au-mozambique-l-insurrection-au-cabo-delgado-a-des-racines-locales-et-anciennes>

Sitographie :

Githing'u, B. (2021, 23 avril). *Will the South African Military Intervene in Mozambique ?*. The Jamestown Foundation. <https://jamestown.org/program/will-the-south-african-military-intervene-in-mozambique/>

Nations Unies (2021, 6 juillet). *Dans le nord du Mozambique, les violences et déplacements forcés aggravent la faim des familles (PAM)*. ONU Info. <https://news.un.org/fr/story/2021/07/1099632>

Servant, J. (2021, 25 juin). *Le Mozambique frappé par l'extrémisme violent*. IRIS. <https://www.iris-france.org/158691-le-mozambique-frappe-par-lextremisme-violent/>

LA MODERNISATION DE LA MARINE JAPONAISE : UNE RÉPONSE À UNE HAUSSE DES MENACES

RÉDIGÉ PAR MARCO-ANTONIO DI GIUSTO

Le Japon, depuis sa défaite à la fin de la Seconde Guerre mondiale, a adopté une constitution qui lui interdit d'émettre une déclaration de guerre. Le pays est placé sous la protection américaine en vertu du traité bilatéral de sécurité signé entre les deux pays à San Francisco en 1951. Le Japon a néanmoins le droit de posséder des forces d'autodéfense, afin de répondre à une éventuelle agression liée au contexte tendu de la guerre froide, ainsi qu'au droit d'autodéfense. Toutefois, ces forces posent encore un problème de nos jours. Selon l'article 9 de la Constitution de l'État du Japon, le pays renonce à la guerre et ne maintient pas de force navale, terrestre ou aérienne. Cependant, Tokyo ne renonce pas à son droit de se défendre.

Ceci lui permet la création des forces d'autodéfense, dont l'existence et les activités suscitent de vifs débats au sein du pays. La marine japonaise se voit ainsi dotée d'une flotte d'autodéfense qui a pour objectif de protéger les côtes nippones. Actuellement, cette marine est considérée comme étant la quatrième mondiale en termes de tonnage [1]. Néanmoins, cette force maritime, certes conséquente, a des missions de protections diverses : défense du territoire, mais aussi des lignes d'approvisionnement. Elle fait cependant face à des contestations croissantes, qui poussent ainsi le Japon à s'adapter et à ajuster les Forces Maritimes d'Autodéfense pour être paré à faire face à des menaces croissantes.

UNE HAUSSE DES TENSIONS ET DES MENACES

Le Japon voit apparaître depuis de nombreuses années des menaces croissantes dans sa région. En effet, la Chine se montre de plus en plus agressive dans ses prises de position sur les îles Senkaku/Diaoyu revendiquées par les deux pays et Taiwan. Celles-ci sont occupées et administrées par le Japon depuis la première guerre sino-japonaise de 1895. Cependant, la Chine considère ces îles comme lui appartenant. En outre, ces dernières lui sont capitales pour diverses raisons. La première est la présence de champ d'hydrocarbure dans la région. Ces îles facilitent également l'accès à l'océan Pacifique pour la marine chinoise. Enfin, il ne faut pas oublier que c'est une zone recelant des ressources halieutiques conséquentes.



Image n°8 : revendication chinoise des îles Senkaku/Diaoyu

La Chine affiche un expansionnisme croissant dans la région, ce qui force Tokyo à réagir. En effet, en janvier 2021, Pékin a fait passer une loi permettant à ses garde-côtes de recourir à la force même sans sommation dans les eaux chinoises. Le fait est que la Chine considère les îles Senkaku comme étant chinoises ce qui induit de nombreuses tensions entre les deux pays. Ces mésententes sont aggravées par de nombreux passages de navires chinois dans ces eaux. Le danger pour le Japon est que la Chine soit en train d'accroître la taille de sa flotte militaire, tout en modernisant ses équipements. Cette manœuvre est perçue comme une menace par Tokyo. Toutefois, ce n'est pas la seule insécurité à laquelle est confrontée la marine nippone. La Corée du Nord et ses capacités balistiques, ainsi que les nombreux tirs menés dans les eaux japonaises sont perçus comme des menaces. Le tir le plus récent étant un missile balistique, tiré le 5 janvier 2022, ayant survolé le Japon avant de retomber hors de sa zone économique exclusive (ZEE). En outre, l'État nippon n'a pas non plus réglé le litige territorial qui l'oppose à la Russie concernant les îles Kouriles. L'accroissement de la capacité navale russe ainsi que des tensions entre Moscou et Washington font planer une autre menace sur le Japon, allié des États-Unis.

LA MODERNISATION DE LA MARINE JAPONAISE

Pour s'adapter et répondre à ces nouveaux enjeux sécuritaires, le Japon entend bien moderniser sa flotte ainsi que ses équipements. La force navale japonaise est très complète. Il lui manque seulement des moyens dans un domaine d'intervention. Néanmoins, cela tend à changer. Pour commencer, le Japon, du fait des tensions dans les Senkaku, a créé une force amphibie. Cette dernière lui permettrait de reprendre en cas de besoin le contrôle de ces îles. Il tend à moderniser ses porte-hélicoptères de classe Izumo pour leur permettre d'accueillir des F-35B à décollage vertical achetés aux États-Unis. Cette situation traduit un accroissement du potentiel offensif nippon.

En outre, Tokyo développe sa flotte et ses moyens de production par le biais d'investissements dans les chantiers navals de Kobe. L'objectif ici est de pouvoir produire des bâtiments de plus grands tonnages, ainsi que faciliter la production de ces navires.

Le Japon développe aussi des sous-marins avec une batterie lithium-ions, qui ont l'avantage d'avoir une plus grande autonomie et de meilleures performances acoustiques. Ces caractéristiques les rendent plus difficiles à détecter. Elle développe également l'armement de ses sous-marins. La marine nippone a aussi lancé la production de destroyers JS Maya très polyvalents. Ils sont équipés de capteurs de recherche, mais aussi de contrôle de tirs, ainsi que des tube lance-torpilles et de missiles antibalistiques. Si la marine japonaise se modernise, cela n'est pas le seul moyen qu'utilise le Japon pour développer sa marine.

UN CHANGEMENT DE PARADIGME

En plus de moderniser son armada aéronavale, le Japon a aussi prévu de renforcer son expérience opérationnelle. Ce pays participe déjà à des exercices conjoints avec l'US Navy depuis 1998, mais aussi à travers une coopération militaire avec l'Australie. Tokyo se met ainsi à la recherche d'alliés, comme le montre la première visite du Premier ministre Suga en Asie du Sud-est en octobre 2020. Tokyo dans cette logique transmet des équipements, des navires de garde-côtes, de même qu'une formation commune de faible importance, avec le Vietnam, la Malaisie et les Philippines. Le Japon exporte également des outils militaires, notamment aux Philippines, en août 2020, à qui elle a vendu un système radar. Les deux pays s'exercent désormais conjointement aux côtés de l'Australie et des États-Unis.

Enfin, le Japon entend bien développer sa marine dans une logique de réponse à la montée en puissance chinoise. Cette situation peut laisser prévoir un renforcement de la course aux armements dans la région. Si le Japon entend continuer à accroître sa marine, ses capacités ne semblent pas être suffisantes pour contrer à lui seul la Chine, qui développe une marine toujours plus grande. Pour contrer les moyens colossaux de Pékin, Tokyo compte sur ses alliés et cherche à en trouver de nouveaux, tout en améliorant l'interopérabilité entre ses différents partenaires.

[1] Cornier, C. (2020, 24 avril). Vers une montée en puissance structurelle de la marine japonaise ?. *IRIS*.

Bibliographie

Articles de revues scientifiques :

Lamidel, T. (2018). De l'Osumi à l'Izumo : une méthodique remontée en puissance aéronavale japonaise. *Revue Défense Nationale*, 807, 95-99. <https://www.cairn.info/revue-defense-nationale-2018-2-page-95.htm>

Pelletier, P. (2016). Le Japon et la mer, grandeurs et limites. *Hérodote*, 163, 131-148. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2016-4-page-131.htm?contenu=article>

Sitographie :

Cocault C. & Flamant C. (2015). *Les îles Senkaku/Diaoyu : l'archipel de la discorde*. Classe Internationale. <https://classe-internationale.com/2015/11/30/les-iles-senkakudiaoyu-larchipel-de-la-discorde/>

Cornier C. (2020, 24 avril). *Vers une montée en puissance structurelle de la marine japonaise ?*. IRIS. <https://www.iris-france.org/146538-vers-une-montee-en-puissance-structurelle-de-la-marine-japonaise/>

Lagneau L. (2021, 8 février). *Dotée de nouveaux pouvoirs, la garde-côtière chinoise fait une incursion dans les eaux des îles japonaises Senkaku*. Zone militaire. <http://www.opex360.com/2021/02/08/dotee-de-nouveaux-pouvoirs-la-garde-cotiere-chinoise-fait-une-incursion-dans-les-eaux-des-iles-japonaises-senkaku/>

Le Monde (2012). *Ces îles qui enveniment les relations entre la Chine et le Japon*. Le Monde. https://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2012/09/11/ces-iles-qui-enveniment-les-relations-entre-la-chine-et-le-japon_1758370_3216.html

Mesmer P. (2021). *Inquiet de la montée en puissance de son voisin chinois, le Japon renforce sa coopération militaire*. Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/07/face-a-son-voisin-chinois-le-japon-renforce-sa-cooperation-militaire_6093718_3210.html

Ministères des armées. (2020). Les Forces maritimes d'auto-défense, le Corps des garde-côtes et la structuration de la stratégie maritime du Japon. Référence n° 1509995830. *Direction générale des relations internationales et de la stratégie*. https://www.defense.gouv.fr/content/download/586734/9973203/file/202006-Japon_CONS2020-05-Rapport-Final.pdf

Pflimlin E. (2021, 17 février). *Îles Senkaku/Diaoyu : des tensions croissantes*. IRIS. <https://www.iris-france.org/154596-iles-senkaku-diaoyu-des-tensions-croissantes/>

6médias (2022). *La Corée du Nord tire un projectile non-identifié dans la mer du Japon*. Capital. <https://www.capital.fr/economie-politique/la-coree-du-nord-tire-un-projectile-non-identifie-dans-la-mer-du-japon-1424490>

Vidéographie :

Terra Bellum (2020). Le Grand Retour de la Marine Japonaise [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=ILvQfuhHQC>

Terra Bellum (2021). Comment le Japon veut vaincre la Chine [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=Bvj1-vAQIdE>

LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND AU DÉFI DES CHANGEMENTS DÉMOCRATIQUES DES DEUX PAYS

RÉDIGÉ PAR LAZHARE BADAOUI



Image n°9 : © Revue Elements

LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND AU DÉFI DES CHANGEMENTS DÉMOCRATIQUES DES DEUX PAYS : UN AGENDA EUROPÉEN COMMUN ?

« Cette visite est un moment très important pour bâtir les bases solides d'une coopération entre nos deux pays à la fois pour la relation bilatérale elle-même, laquelle a été encore renforcée avec le traité d'Aix-la-Chapelle, et également pour évoquer les sujets européens, les grands sujets internationaux sur lesquels nous souhaitons étroitement nous coordonner et nous avons pu à l'instant balayer la plupart de ces derniers. Nous avons évoqué les relations entre l'Afrique et l'Europe en préparation du sommet à venir Union africaine-Union européenne et avons abordé la question des relations avec la Chine et l'importance de conserver cet équilibre entre défense et promotion de nos valeurs, d'une part, et travail commun avec Pékin sur les grands enjeux globaux. »[1]

Dans une conférence de presse qui s'est tenue à l'Élysée le 10 décembre 2021, le président Emmanuel Macron a tenu à réaffirmer l'amitié qui lie les deux pays depuis plus de soixante-dix ans. Cet évènement prend place à l'occasion de la visite du nouveau chancelier allemand Olaf Scholz, qui succède à Angela Merkel après seize ans à la tête de l'exécutif. Pour son premier voyage à l'étranger depuis sa nomination en tant que chancelier, la présence d'Olaf Scholz à Paris n'a rien d'anodine : elle s'inscrit dans la tradition d'après-guerre, à savoir la solidification des liens ô combien essentiels entre la France et l'Allemagne, symbole de la reconstruction des deux pays et à l'origine de la création de l'Union européenne.

VERS UNE VISION CONVERGENTE DE L'EUROPE : FORTE, INDIVISIBLE ET INDÉPENDANTE...

Le quinquennat d'Emmanuel Macron, qui s'achèvera donc en avril 2022, a été marqué par un attachement prononcé à l'égard de l'Europe. Ainsi, lors d'un discours tenu à la Sorbonne en septembre 2017, le président français a soutenu « *une refondation d'une Europe souveraine, unie et démocratique [...] face aux grands défis de notre temps, nous ne pouvons pas nous permettre de garder les mêmes politiques, les mêmes habitudes. Nous ne pouvons pas davantage choisir la voie du repli national* » [2]. Parmi les priorités fixées pour l'Europe, Emmanuel Macron souhaitait notamment renforcer la souveraineté européenne, mieux protéger les frontières ou encore développer une défense commune [3]. Cinq ans plus tard, à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne, quel bilan peut-on dresser des ambitions françaises ?

Du point de vue défensif, la France est à l'origine de la création du premier budget militaire commun pour la défense, doté de 8 milliards d'euros. L'objectif ultime de Macron étant de doter l'Europe d'une autonomie stratégique.

Parmi les avancées, la France est également à l'origine de la réforme de l'Autorité européenne de sécurité des aliments. Une réforme de la gouvernance a notamment été amorcée, prenant en compte une meilleure transparence et une indépendance quant aux études scientifiques. Économiquement, l'adoption par l'Union européenne du plus grand plan de relance de son histoire afin de contrer la crise économique engendrée par la pandémie (750 milliards d'euros) a permis à la France d'assumer sa politique nationale du « *quoi qu'il en coûte* ». Car 40% du plan de relance de la France est financé par l'UE [3]. Le couple franco-allemand a également financé les transitions économique et numérique des États membres, par l'intermédiaire de l'émission d'une dette européenne commune.

Du côté allemand, le nouveau gouvernement d'Olaf Scholz fait de l'UE sa priorité absolue : « *la réussite de l'Europe est notre préoccupation nationale la plus importante* » avait-il déclaré lors de sa première allocution gouvernementale [4]. Le chancelier allemand souhaite notamment, à l'instar de la France, faire progresser l'UE sur la question de la souveraineté stratégique, ainsi que dans les domaines de l'approvisionnement énergétique et numérique.

Parmi les dossiers chauds figurent également les questions d'État de droit en Pologne et en Hongrie ainsi que la crise biélorusse.

Les ambitions françaises sont donc étroitement liées à celles de l'Allemagne, à savoir le développement d'une véritable souveraineté européenne ou encore le renforcement des liens diplomatiques et économiques avec l'Afrique. L'objectif à terme est de doter l'Europe d'une véritable indépendance à l'échelle internationale.

... MAIS DIVERGENTE SUR LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES

Même si le couple franco-allemand est fort et reste le moteur de l'Union européenne, il existe néanmoins des points de divergence entre les deux pays.

Parmi ces divergences, il y a la question écologique, à commencer par le nucléaire. Du côté allemand, Olaf Scholz a pu accéder à la chancellerie grâce à une coalition de son parti (le parti social-démocrate allemand) avec les écologistes. Annalena Baerbock, leader des Verts en Allemagne, a hérité du ministère des Affaires étrangères. Un poste loin d'être anodin dans la stratégie allemande. Outre-Rhin, les réacteurs nucléaires seront fermés définitivement d'ici à la fin 2022 (réforme amorcée par Angela Merkel en 2011 suite à la catastrophe de Fukushima).

Du côté français, c'est l'inverse : Paris souhaite intégrer le nucléaire dans une liste européenne des énergies « vertes », ce qui engendrera des financements spécifiques. La France dispose de l'un des plus grands parcs nucléaires du monde et constitue par conséquent un élément constitutif de sa puissance.

Enfin, l'autre point de divergence - et pas des moindres - est la coordination des politiques économiques. En effet, lors de la visite d'Olaf Scholz à Paris en décembre dernier, il a affirmé que « *croissance* » et « *solidité des finances* » étaient « *les deux faces d'un même effort* ». Et ça n'est pas réellement la position française.

Depuis plusieurs années déjà, la question économique est le principal point de discorde entre les deux pays. La politique rigoriste d'Angela Merkel qui demandait toujours plus d'effort de la part des États membres n'était pas du tout partagée par la France. Aujourd'hui, Emmanuel Macron souhaite repenser le cadre budgétaire européen des accords de Maastricht, qui prévoit de ne pas dépasser les 3% du déficit budgétaire d'un État.

Ce dernier estime que cette règle (mise en place afin de contrôler les dépenses nationales qui, une fois entré dans l'Union monétaire européenne, avait tendance à ne pas adopter les réformes nécessaires) est aujourd'hui dépassée. Olaf Scholz, ancien ministre fédéral des finances, milite pour davantage de rigueur budgétaire et un retour au déficit zéro d'ici 2024.

La France et l'Allemagne sont donc confrontées à des nouveaux enjeux, à l'aube des changements démocratiques que connaissent les deux pays : gestion de la crise sanitaire, question migratoire en Europe et montée des nationalismes notamment en Europe de l'Est sont autant de défis qui nécessiteront une collaboration entière et transparente des deux côtés du Rhin. Même si des divergences existent, il est essentiel que la France et l'Allemagne s'accordent sur un agenda commun.

[1] Extrait du discours d'Emmanuel Macron, à l'occasion de la visite d'Olaf Scholz à Paris en décembre 2021

[2] Extrait du discours d'Emmanuel Macron à la Sorbonne en septembre 2017, quelques mois après son élection

[3] Chiffres fournis par le Ministère français de l'économie : 100 milliards d'euros injectés dans l'économie française

[4] Extrait du discours d'Olaf Scholz au Bundestag en décembre 2021

Bibliographie

Rapports officiels :

Elysée (2021, 10 décembre). Propos liminaire du Président de la République lors de la conférence de presse conjointe avec le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne. <https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-18934-fr.pdf>

Elysée (2017, 26 septembre). Initiative de l'Europe - discours d'Emmanuel Macron pour une Europe souveraine, unie, démocratique. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/26/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souveraine-unie-democratique>

Elysée (2021). Quatre ans de travail pour l'Europe. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/europe>

Articles de presse :

Noyan, O. (2022, 6 janvier). Ce que l'Allemagne réserve à l'Europe pour 2022. *Euractiv*. [www.euractiv.fr. https://www.euractiv.fr/section/politique/news/ce-que-lallemande-reserve-a-leurope-pour-2022/](https://www.euractiv.fr/section/politique/news/ce-que-lallemande-reserve-a-leurope-pour-2022/)

L'AZERBAÏDJAN EN EUROPE : ENTRE SOFT POWER ET DÉRIVES POLITIQUES

RÉDIGÉ PAR CLÉMENT VALLET



Image n°10 : Drapeau de l'Union Européenne et de l'Azerbaïdjan

Régime autoritaire gouverné depuis trente ans par la famille Aliyev [1], l'Azerbaïdjan est une ex-république soviétique très dépendante économiquement de ses exportations d'hydrocarbures (36% du Produit Intérieur Brut), et ayant connu une croissance intense. Sur les rives de la Caspienne trône Bakou, sa perle, capitale et métropole démesurée, vitrine culturelle et architecturale de la puissance nationale, à l'instar de Doha, Abu Dhabi ou Dubaï. La comparaison entre les pétromonarchies du Golfe et l'Azerbaïdjan tient la route en ce qui concerne la volonté des dynasties de diversifier l'économie - le tourisme pour sortir de la dépendance au pétrole. De plus, le pays a projeté une diplomatie tous azimuts qui touche aussi bien au soft power, qu'au lobbying intense dans les institutions internationales ou auprès des hommes politiques européens.

L'Azerbaïdjan d'Ilham Aliyev est ainsi devenue une "démocrature" stable, sans réelle opposition intérieure, pouvant déployer à l'extérieur ses moyens d'influences diplomatiques et son image de marque. Néanmoins, un manque de cohérence dans les récits diffusés et des polémiques régulières pointent les limites de cette stratégie européenne.

SPORT, DIVERTISSEMENT, CULTURE : LA RECETTE POUR PLAIRE EN EUROPE

D'abord, il convient d'établir que l'Azerbaïdjan entretient toujours des relations privilégiées avec la Russie et la Turquie, notamment héritées de l'ancienne tutelle soviétique et de la proximité culturelle entretenue avec l'aire turcophone. De fait, les domaines de l'armement, de la sécurité, de l'économie et de la diplomatie traditionnelle sont encore fortement liés à Moscou et Ankara. Néanmoins, l'ancre occidental que veut obtenir le pays depuis une vingtaine d'années se caractérise par un effort de diplomatie publique, et par l'organisation d'événements internationaux susceptibles de plaire à un public étranger.

En effet, l'Azerbaïdjan est d'abord un acteur incontournable dans les domaines du divertissement et du sport au cours de ces dix dernières années. L'Azerbaïdjan participe tout autant à l'Eurovision qu'à l'Euro de football, en passant par les Journées Européennes du Patrimoine. Ce numéro d'équilibriste renvoie à la position géostratégique du pays : sa présence en Europe est certes géographique, mais témoigne avant tout d'une volonté politique.

SOFT POWER ET AUTORITARISME : UN ALLIAGE DIFFICILE À RENDRE COHÉRENT

Grâce à ses excédents monétaires permettant un développement soutenu, le pays a pu investir en amont dans des partenariats, des mécénats ou encore de vastes projets urbains. L'image de marque "Azerbaïdjan, Land of Fire" s'est imposée à l'intérieur du pays comme à l'extérieur, des célèbres Flame Towers de Bakou jusqu'aux maillots de l'Atlético de Madrid. Dans ce récit politique, ultra-modernisme se conjugue avec traditions et authenticité, comme le montre le récent Centre Culturel Heydar Aliyev, du nom du père et fondateur, conçu par Zara Hadid. La cuisine, l'art du tapis, le thé, la musique, les danses et les costumes sont autant d'éléments médiatisés pour promouvoir une identité singulière [2]. L'État azerbaïdjanais se veut à la fois oriental, moderne mais résolument différent des grands frères russes et turcs, bien que le slogan "Deux pays, un peuple" soit relayé par le président Recep Tayyip Erdogan, et que la tutelle russe soit entretenue par son homologue Vladimir Poutine [3].

Le pays a développé sur son sol les grands rendez-vous culturels et sportifs, en même temps vastement retransmis dans les foyers du monde entier. C'est une véritable diplomatie de l'*entertainment* qui a été développée, accompagnée de constructions toujours plus impressionnantes pour accueillir en bonne et due forme des événements d'envergure internationale. Parmi les plus médiatisés, on retrouve les Jeux Olympiques (JO) Européens en 2015, le Grand Prix de Formule 1 depuis 2016, la finale de la Ligue Europa en 2019, l'Euro de football 2021. Ces événements sont accompagnés de shows télévisés où des personnalités populaires en Occident sont régulièrement invitées. Ainsi en ouverture des JO Européens, Lady Gaga, dont la prestation a été facturée deux millions de dollars, reprenait John Lennon, "*Imagine all the people, living life in peace*". Une douce ironie ? Alors qu'il y aurait, proportionnellement, moins de prisonniers politiques en Russie qu'en Azerbaïdjan, le gouvernement continue d'afficher une démocratie de façade. Les mêmes polémiques reviennent régulièrement dans les médias ou auprès des Organisations Non Gouvernementales (ONGs) : comment un pays aussi peu respectueux des libertés fondamentales (d'expression, d'association, de réunion), du développement durable, ou pratiquant torture et crimes de guerre [4], peut-il être accepté à la table des négociations avec les autres nations européennes ?

En effet, ce débat est récurrent, au point, certainement, d'écorner l'image que veut se donner l'Azerbaïdjan. Est-ce suffisant pour relativiser l'adhésion des opinions publiques ? L'objectif à long terme ne se calcule pas tant en retombées économiques qu'en prestige et en attention internationale, comme en témoignent les milliards dépensés qui ne profiteront que peu à l'économie locale, d'autant plus dans l'arrière-pays. Pour le moment, le tourisme atteint péniblement quelques pourcents du PIB, et provient majoritairement de Russie ou de Turquie. De fait, la réception qualitative de cette diplomatie est difficile à calculer, mais toujours est-il que la retransmission TV des événements, la couverture médiatique, et les réactions sur les réseaux sociaux en font une publicité *de facto*.

En somme, les caractéristiques du *soft power* classique défini par Joseph Nye sont remplies par cette occupation du terrain : culture, politique étrangère, et même valeurs politiques. En effet, le pays met en avant le fait que le régime soit républicain, laïc et régi par des élections. En d'autres termes, il est "euro-compatible". L'État se targue par ailleurs d'être l'un des pays « musulman » les plus sécularisés et revendique une forte tolérance religieuse [5] mais aussi une ouverture envers les droits des femmes ou des minorités. Son travail dans le développement du football féminin a notamment été salué par le Comité International Olympique (CIO), en 2013. Ajoutons ici le rôle de la Fondation Heydar Aliyev, puissante mécène, présidée par la première dame d'Azerbaïdjan, qui s'est spécialisée dans la rénovation du patrimoine historique, notamment chrétien, en Europe. Dans un pays à environ 97% de population musulmane, le geste est apprécié.

Dans les faits, le nationalisme ardent pratiqué par Ilham Aliyev, la corruption systémique des élites, le musèlement de l'opposition, ou encore les atteintes aux droits de l'homme et aux libertés de la presse entachent ce bilan. L'exposition organisée par l'UNESCO à Paris en 2015, intitulée "L'Azerbaïdjan, terre de tolérance" pose ainsi question : cette instance chargée d'honorabilité, victime d'un sous-financement, semble avoir été peu regardante sur les donateurs capables de la sauver, mais accompagnés de velléités politiques.

L'AZERBAÏDJAN DANS L'UNION EUROPÉENNE : DU LOBBYING À LA DIPLOMATIE DU CAVIAR

Dans les institutions européennes, l'action est moins innovante, consistant même en l'application d'un des premiers préceptes diplomatiques : celui des dons et contre-dons. Cependant, elle a dérivé dangereusement vers le pot-de-vin, au point de voir le pays souvent assimilé à une « laverie ». Bien sûr, la présence au sein du Conseil de l'Europe (depuis 2001), instance suprême sur les droits de l'homme, libertés, et valeurs politiques européennes, est déjà contestable. Toutefois, la surprise fut encore plus grande dans les années 2010, lorsque l'étendue de la *caviar diplomacy* fut progressivement révélée au sein-même de l'Union européenne : rapport non voté, surveillance d'élections douteuse, voyages tous frais payés, argent versé sur des comptes personnels, etc. Ce lobbying trop peu transparent a conduit à la condamnation de quelques membres du personnel européen, au mieux en justice, sinon morale. D'où l'intérêt, pour l'Azerbaïdjan, de redoubler ses efforts en termes d'investissements financiers et de diplomatie publique, afin « d'imposer » son *soft power*, qui ne l'est finalement plus vraiment.

Pour revenir sur l'actualité, le prochain match entre l'Olympique de Marseille et le Qarabağ FK sera intéressant à analyser. Alors que la cité phocéenne se caractérise aussi par une diaspora arménienne importante, le club azéri est une fierté nationale, car il est le seul au niveau dans les compétitions européennes. Or, il est détenu par la Socar (géant pétrolier national), est originaire du Haut-Karabagh, et son personnel est régulièrement épingle par les médias pour des dérives ultranationalistes gênantes en Europe [7]. Par ailleurs, le match Azerbaïdjan-Arménie est tout simplement interdit par l'Union des associations européennes de football (UEFA), preuve de tensions géopolitiques au-delà de la région concernée. Enfin, à l'inverse, rappelons-nous des Jeux Européens de 2015 où les athlètes arméniens n'ont pas pu défilier ni déployer leur drapeau ...

Beaucoup d'exemples symbolisent ainsi l'impasse de la diplomatie azerbaïdjanaise en Europe. Certes, celle-ci est efficace au sens où les finances et le poids géostratégique du pays permettent à la fois d'occuper l'espace médiatique et d'être accepté par l'Europe comme un partenaire fiable. Cependant, en termes d'image et de rayonnement, l'équation est plus complexe, les récits politiques étant décrédibilisés par les diverses atteintes aux droits de l'homme dont est coutumière cette démocratie qui n'en a que le nom. Les investissements, si quantitatifs soient-ils, semblent toujours rattrapés par l'odeur de la poudre et de la fumée.

[1] En Azerbaïdjan, le pouvoir est une affaire de famille. Heydar Aliyev est considéré comme le père fondateur de la République. Il se retire en 2003 et désigne son fils Ilham Aliyev comme successeur en 2003, peu avant sa mort. Ilham était alors vice-président de la Socar, puis président du Comité national olympique d'Azerbaïdjan. Sa femme, Mehriban Aliyeva, est à la fois première dame et vice-présidente.

[2] Ces thèmes sont constamment traités dans les médias sociaux, et des clips vidéo sont réalisés afin de promouvoir une identité azerbaïdjanaise différente de celle de ses voisins, ce qui a été important pour légitimer l'existence d'une nation au sens historique et culturel, depuis son indépendance : https://www.youtube.com/watch?v=RDeaLB_o9pU

[3] En effet, la guerre de 2020 dans le Haut-Karabagh a démontré que la région du Caucase était sous le contrôle strict de la Turquie, soutien principal et armateur de l'Azerbaïdjan, et surtout de la Russie qui a imposé son arbitrage en invitant les belligérants au Kremlin.

[4] Ces divers éléments sont développés dans le rapport 2020 d'Amnesty International sur l'Azerbaïdjan, disponible à cette adresse : <https://www.amnesty.org/fr/location/europe-and-central-asia/azerbaijan/report-azerbaijan/>

[5] La réalité est plus complexe : c'est historiquement parce que l'Azerbaïdjan est multiethnique et multiconfessionnel que les différentes communautés religieuses ont cohabité pacifiquement. Pour contrer le prosélytisme religieux après l'indépendance, l'Etat a alors imposé une laïcité fondée sur le contrôle de la religion, privilégiant les cultes les plus diffusés (notamment chiites) et interdisant les courants minoritaires vus comme étrangers et déstabilisateurs.

[6] Dans le conflit au Haut-Karabagh, l'Azerbaïdjan a fait de sa stratégie communicationnelle un terrain clé de sa victoire : utilisation massive des réseaux sociaux

[7] Fin 2020, le responsable de la communication du club de Qarabag, Nurlan Ibrahimov, appelait à « tuer tous les Arméniens, jeunes et vieux, sans distinction », alors que les deux pays étaient en plein conflit. En retour, la Fédération arménienne de football a demandé à l'UEFA l'exclusion de Qarabag des compétitions européennes. Une enquête a été ouverte.

Bibliographie

Rapports officiels :

DG Trésor (2019). Le secteur du tourisme en Azerbaïdjan. *Ministère de l'économie, des finances et de la relance*. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2019/05/31/le-secteur-du-tourisme-en-azerbaidjan>

DG Trésor (s.d.). Présentation économique du pays : AZERBAÏDJAN. *Ministère de l'économie, des finances et de la relance*. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/AZ/presentation-du-pays>

Articles de revues scientifiques :

Lefebvre, B. (2015). Bakou 2015 : Des jeux européens vraiment européens ? (3/3). *Hypothèses*. <https://dipnot.hypotheses.org/1674>

Radvanyi, J. (2011). L'Azerbaïdjan. Dans : *Les Etats postsoviétiques : Identités en construction, transformations politiques, trajectoires économiques*. Paris : Armand Colin, 148-165. <https://www.cairn.info/les-etats-postsovietiques-9782200271633-page-148.htm?contenu=resume>

Articles de presse :

AFP. (2015). Les Jeux de Bakou, une difficile épreuve pour les sportifs arméniens. *France 24*. <https://www.france24.com/fr/20150617-jeux-bakou-une-difficile-epreuve-sportifs-armeniens>

Amnesty International (s.d.). Tout ce qu'il faut savoir sur les droits humains en AZERBAÏDJAN 2020. *Amnesty International*. <https://www.amnesty.org/fr/location/europe-and-central-asia/azerbaijan/report-azerbaijan/>

L'Équipe (2021, 2 novembre). Appel au meurtre des Arméniens : L'UEFA ouvre une enquête contre un club azéri—L'Équipe. <https://www.lequipe.fr/Football/Actualites/Appel-au-meurtre-des-armeniens-l-uefa-ouvre-une-enquete-contre-un-club-azeri/1190471able>

Lussato, C. (2015). L'Azerbaïdjan, une « terre de tolérance », vraiment ?. *Nouvel Obs*. <https://www.nouvelobs.com/monde/20150904.OBS5319/l-azerbaidjan-une-terre-de-tolerance-vraiment.html>

Massiot, A. (2018). L'Azerbaïdjan est une dictature mais ça ne dérange pas l'Europe. *Libération*. https://www.libération.fr/planete/2018/04/09/l-azerbaidjan-est-une-dictature-mais-ca-ne-derange-pas-l-europe_1639516/

Motet, L. (2017). « Diplomatie du caviar » : Les échanges de bons procédés entre l'Azerbaïdjan et les élus français. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/09/05/diplomatie-du-caviar-les-echanges-de-bons-procedes-entre-l-azerbaidjan-et-les-elus-francais_5181230_4355770.html

Sitographie :

Balci, B. (2017). *Islam et tolérance en Azerbaïdjan : Réalité historique et usage politiques*. Sciences Po. <https://www.sciencespo.fr/enjeumondial/fr/odr/islam-et-tolerance-en-azerbaidjan-realite-historique-et-usage-politiques.html>

Dachsel, F., & Hofmann, R. (2021, 29 mars). *How an Authoritarian Regime Infiltrated a Government in the Heart of Europe*. VICE. <https://www.vice.com/en/article/qjp74b/azerbaijan-lobbying-germany-angela-merkel-ilham-aliyev>

Danilin, O. (2021). *Analyse russe de la guerre de l'information entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan*. Ecole de Guerre Economique. https://www.ege.fr/infoguerre/analyse-russe-de-la-guerre-de-l-information-entre-l-armenie-et-l-azerbaidjan?fbclid=IwAR2E_FAANY8DPGpFqQtKn8brXtDQujwRSoU0I-DtZ3_raHBKGx6UJ9sbPlo

Maghakyan, S. (2019). *This Year's UNESCO Session Was an Insult to World Heritage*. Hyperallergic. <https://hyperallergic.com/508663/2019-unesco/?fbclid=IwAR2eRmGE3m-5OnR5t4xpmJRCVkB6H2a-TRheqQZbz3qhZXeOj-vDio5Rycg>

Rzayev, C. (2021). Евро-2020 в Баку – на фоне карабахского конфликта, коррупции в UEFA и пандемии. https://www.ng.ru/kartblansh/2021-06-09/3_8169_kartblansh.html?print=Y

OCCRP (2017). *The Azerbaijani Laundromat*. OCCRP. <https://www.occrp.org/en/azerbaijanlaundromat/>

UEFA (2013). *Le CIO récompense le football féminin en Azerbaïdjan*. UEFA. <https://fr.uefa.com/insideuefa/football-development/news/0210-0f88984b97d7-ae0017d4165c-1000--le-cio-recompense-le-football-feminin-en-azerbaidjan/?referrer=%2Finsideuefa%2Fnews%2Fnewsid%3D2039518>

Vidéographie :

Rzayev, R. (s.d.) [Royal Rza]. AZERBAIJAN - LAND OF FIRE [vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=RDeaLB_o9pU

Bringer, B., & Richard, L. (2021). La caviar connection [vidéo]. ARTE. <https://boutique.arte.tv/detail/le-caviar-connection>

DOSSIER

LA GÉOPOLITIQUE DU BURKINA FASO



SOMMAIRE

- 27** INTRODUCTION
BAPTISTE OUSTRAIN
- 29** LA DÉGRADATION ENVIRONNEMENTALE AU BURKINA FASO :
PIVOT DES DÉPLACEMENTS INTERNES ET DES TENSIONS QUI EN
RÉSULTENT ?
EVA BARRÉ
- 32** 34 ANS APRÈS, LE PROCÈS DE L'ASSASSINAT DE THOMAS SANKARA
ENFIN OUVERT
PIERRE-ALEXANDRE GOURRAUD
- 35** LA RUE GRONDE FACE À BARKHANE AU BURKINA FASO
AMAURY GANTET
- 39** CONCLUSION
BAPTISTE OUSTRAIN

Introduction

RÉDIGÉE PAR BAPTISTE OUSTRAIN

À l'échelle de l'ouest africain, le Burkina Faso représente la transition s'exprimant en de multiples termes. Le premier d'entre eux est géographique. Le Burkina Faso est situé à un point véritablement central. Sa topographie est diverse : les grandes étendues sahéliennes caractéristiques du nord du pays contrastent avec le sud plus humide et tropical de la côte du Golfe de Guinée. Sa situation géographique le place dans un espace ouvert aux possibilités. Frontalier à 6 pays, le Burkina Faso fait le lien direct entre les États littoraux du sud et ceux enclavés du nord. Cependant, cette situation de transition n'est pas représentée uniquement par la géographie. Le pays est l'un des moins bien situés au classement de l'indice de développement humain (IDH) où il pointe à la 182ème place [1]. La population recherche un changement drastique qui pourrait lui permettre de s'améliorer dans le secteur sociétal. La transition démographique étant toujours en cours dans ce pays où 45% de la population a moins de 15 ans, les problématiques liées à la question infantile sont extrêmement présentes. Elles englobent elles aussi un large spectre qui nécessite des politiques longues pour aboutir à des résultats concrets.

Or, la situation interne burkinabè est très précaire car c'est aussi un espace de transition pour les groupes armés terroristes. Principalement actifs dans le Mali et le Niger, ils ont progressivement migré vers le sud pour atteindre des espaces plus fertiles à leurs actions. Le Burkina Faso est devenu un champ de bataille pour ces acteurs qui réussissent à se déplacer d'un pays à l'autre. Ce vecteur déstabilisant accentue une situation déjà tendue politiquement : la démocratie du pays est encore jeune et peine à s'affirmer. Le président de la République Roch Kabiré a été réélu le 20 novembre 2020. Cependant, sa position est très incertaine. La dégradation de la question sécuritaire reste la problématique la plus discutée. C'est elle qui a abouti le 8 décembre 2021 à la démission du Premier ministre, suite à la pression mise par l'opposition sur ce gouvernement jugé incompétent.

Ainsi, si la situation interne du Burkina Faso est en forte dégradation, l'état des lieux international est plus favorable. Le pays est bien intégré aux différentes organisations africaines. Il est ainsi membre du G5 Sahel, de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union économique et monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ou encore de la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD). De plus, le pays tend à améliorer son image avec le développement de sa démocratie. Il fait office de bon élève et possible leader en devenir en tant que médiateur. En effet, sa position centrale lui ouvre de nombreuses potentialités diplomatiques sur le plan régional, les relations entre pays sahéliens et pays littoraux n'étant pas au beau fixe.

La France, ancien colonisateur, reste le principal soutien de l'État à l'échelle internationale. Le Burkina Faso a acquis l'indépendance en 1960 mais, comme le reste des pays situés dans cet espace, les liens sont toujours présents. Ceux-ci s'illustrent notamment lors d'événements à l'image du discours effectué à l'université de Ouagadougou le 28 novembre 2017. Lors de cette prise de parole, Emmanuel Macron profite de son déplacement en Afrique pour évoquer plusieurs sujets qu'il estime importants pour tendre vers une meilleure collaboration franco-africaine. Cependant, cette relation est perçue comme une sorte de néo-colonialisme par une partie de la population. Or, le Burkina Faso est l'un des pays où la liberté d'expression en partie retrouvée permet une plus grande affirmation des problématiques propres au pays. Le sommet Afrique France de Montpellier de 2021 a été le théâtre de plusieurs prises de paroles en ce sens.

L'exemple le plus frappant reste celui de la burkinabè Sibila Saminatou Ouedraogo, qui n'hésite pas à mettre en avant les graves précarités de son pays, souvent occultées par la question sécuritaire [2]. Cependant, la France n'est pas le seul acteur étranger important. Les ressources minières du pays sont abondantes et de nombreux pays cherchent à prendre une part de ces richesses. La Chine est devenue le premier investisseur au Burkina Faso et la Russie est également fortement présente. Ainsi ces deux pays fournissent aujourd'hui plus de biens au Burkina Faso que le fait la France. Ce changement international est largement observable dans les nations riveraines tel que le Mali. Le Burkina Faso est en train de changer, ce processus ne s'est jamais arrêté, mais l'attention portée sur ce pays souvent mésestimé par rapport à ses voisins s'est soudainement accrue. Ainsi, c'est à travers ce dossier que nous souhaitons illustrer ce qui ressort de l'état actuel du pays.

Dans un premier temps, nous aborderons la dégradation environnementale du pays, et les difficultés du gouvernement à y répondre. Nous traiterons ensuite du procès de Sankara, comme représentatif du dysfonctionnement judiciaire actuel du Burkina Faso. Enfin, nous évoquerons l'implication des armées étrangères pour faire face au défi sécuritaire du pays, à commencer par la France.

[1] Human development report. (2020). Human development data center. *United nation development program*.

[2] AFP. (2021). Au sommet Afrique-France, Macron interpellé par la jeunesse africaine. *France 24*.

La dégradation environnementale au Burkina Faso : pivot des déplacements internes et des tensions qui en résultent ? RÉDIGÉ PAR EVA BARRÉ

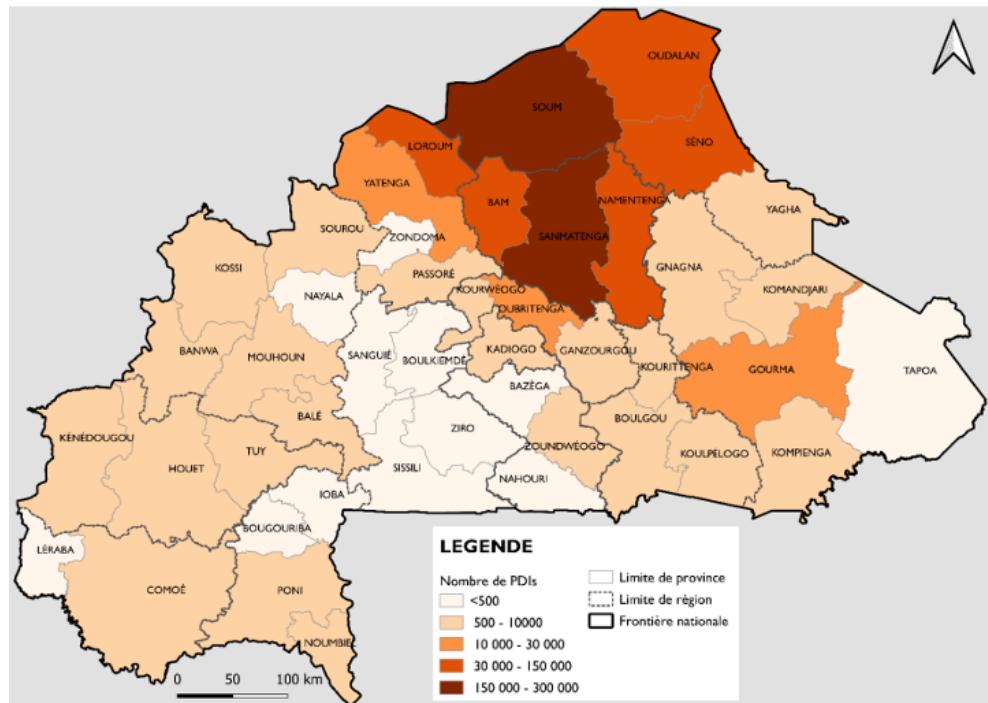


Image n°11 : La situation humanitaire du Burkina Faso en septembre 2020 : 1 013 234 PDI
© UNOCHA (2020).

En septembre 2021, le gouvernement burkinabè enregistre une augmentation de 4% du nombre de personnes déplacées internes (PDI) en seulement 2 mois, atteignant ainsi 1 423 378 individus au 31 août 2021 [1]. Ce phénomène est en partie imputable aux inondations et aux vents violents ayant eu lieu au cours de l'été, engendrant plus de 20 800 sinistrés. Ces aléas climatiques se multiplient, au détriment des secteurs centraux du pays que sont l'agriculture, la foresterie et l'élevage. Ces activités, tant économiques que de subsistance, reposent largement sur l'accès aux différentes ressources naturelles. Les tendances climatiques régionales inquiètent : on observe une hausse globale de la température, de graves sécheresses, ainsi que des inondations et des tempêtes de sable conséquentes et régulières. Les ressources en terres et en eaux en pâtissent largement, les Nations unies estimant que près de 80 % des terres agricoles sahéliennes sont dégradées [2].

Face à cette diminution des ressources naturelles, les conflits entre éleveurs et agriculteurs augmentent au cours de la dernière décennie, avec une concentration géographique au nord du Burkina Faso.

D'après les estimations du ministère des Ressources Animales, 4 000 conflits de ce type ont eu lieu au Burkina Faso entre 2006 et 2011. Ces tensions sont souvent appréhendées selon plusieurs préjugés : les milieux arides sont pauvres en ressources, si bien que les agriculteurs et les éleveurs se livrent une concurrence inévitable. En réalité, de multiples facteurs participent à l'escalade des conflits locaux au Burkina Faso : pression démographique, inégalités sociales croissantes, baisse de confiance entre les communautés et envers les élites ... Les analystes hésitent à établir un lien direct entre le changement climatique et la conjoncture conflictuelle de la région. Pourtant, les dégradations environnementales apparaissent régulièrement comme un point clé des déplacements de populations, et donc des tensions qui en résultent.

LES DÉPLACEMENTS DE POPULATIONS INTERNES AU BURKINA FASO : QUELLE PLACE POUR LE FACTEUR ENVIRONNEMENTAL ?

Les déplacements internes au Burkina Faso s'expliquent par deux phénomènes principaux : la pression du terrorisme [3] ainsi que les conséquences des dérèglements climatiques. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) considère en effet que ces changements devraient provoquer d'importants mouvements de populations, cherchant soit à fuir les conséquences de catastrophes climatiques, soit à trouver de nouvelles terres arables. Le contexte actuel de dégradation environnementale au Burkina Faso pousse les individus à de nouveaux déplacements, semblables aux mouvements internes observés suite aux grandes sécheresses des années 1970 et 1980. L'accélération visible dernièrement peut être imputée à l'irrégularité des précipitations, provoquant une dégradation des sols et des zones de pâturage. Ce contexte mène forcément à la croissance de la mobilité humaine forcée (voir image 11).

La notion même de déplacés environnementaux fait débat. L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) évoque plutôt les « migrants environnementaux », qu'elle définit de cette manière : « Les personnes ou groupes de personnes qui, essentiellement pour des raisons liées à un changement environnemental soudain ou progressif influant négativement sur leur vie, sont contraintes de quitter leur foyer habituel ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement et qui de ce fait, se déplacent à l'intérieur de leur pays ou en sortent » [4]. Au Burkina Faso, le phénomène de déplacés environnementaux est une réalité : dès les années 1970, les grandes sécheresses ont entraîné de nombreuses migrations du Plateau Central vers l'Ouest, le Sud-ouest et le Centre-ouest du Burkina Faso. Les populations se tournent alors vers des régions rurales propices aux activités agricoles. D'autres choisissent plutôt de s'orienter directement vers des grandes villes, à commencer par Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Ces déplacements sont internes, saisonniers et de courte durée. Depuis les années 90, ce phénomène s'intensifie face aux effets conjoints du changement climatique, de la croissance démographique, de la raréfaction et de la dégradation des ressources. La migration apparaît alors comme une stratégie d'adaptation des populations en proie à l'incertitude du potentiel agricole.

Il demeure que les déplacements actuels s'expliquent en grande partie par la situation sécuritaire du pays, même si le contexte environnemental a son importance. Peu importe la raison, ils génèrent néanmoins de nombreux conflits entre les communautés d'accueil et les PDI. Plusieurs études estiment en effet que les déplacements accroissent les pressions sur l'accès aux ressources disponibles de la zone d'accueil. Les infrastructures de base ne sont plus adaptées face à l'afflux de déplacés, engendrant notamment des tensions pour l'accès aux ressources hydriques ou foncières. Cela génère un sentiment de détérioration des conditions de vie pour les populations d'accueil et entraîne un rejet des PDI. Les tensions résultent aussi de modes de vie différents entre les communautés, notamment en ce qui concerne la conception de l'agriculture, ou bien le rapport à la nature. Dans tous les cas, cet antagonisme s'illustre avant tout dans la gestion des ressources.

LA PERTINENCE DES CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, ENTRE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE ET ÉCOLOGIE POLITIQUE

Malgré des connaissances croissantes à propos du changement climatique, il semble complexe d'établir un lien direct entre ce phénomène, les déplacements internes, et l'accroissement des tensions au Burkina Faso. La plupart des travaux sur le sujet s'orientent autour des traditionnels conflits entre agriculteurs et éleveurs. Il existe deux modèles explicatifs principaux : la sécurité environnementale et l'écologie politique. Le premier considère que les ressources naturelles subissent les effets conjugués de la surexploitation et du changement climatique. Leur accès devient donc de plus en plus concurrentiel, débouchant à terme sur des conflits violents. A titre d'exemple, les tensions entre usagers burkinabè pour le partage de l'eau sont fréquentes : il est extrêmement complexe de faire coïncider les besoins et les attentes des agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et industries.

Néanmoins, cette vision met l'accent sur la prétendue incompatibilité entre l'agriculture et le pastoralisme au Burkina Faso. Historiquement, les relations agriculteurs-pasteurs reposent pourtant sur un lien de complémentarité.

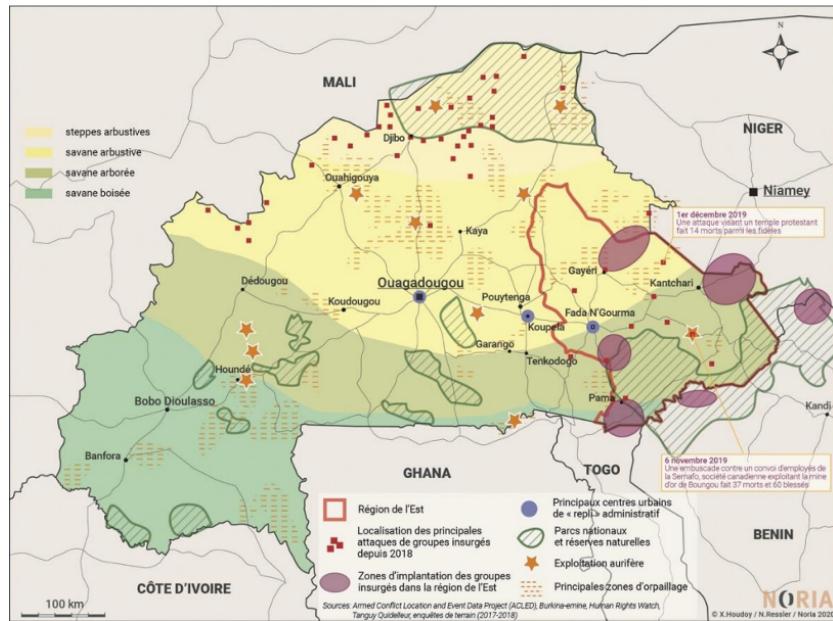


Image n°12 :La concurrence pour les ressources et l'implantation des groupes insurgés au Burkina Faso
 © Hubert, N. (2021).

Si la compétition s'accroît actuellement, c'est notamment du fait de l'homogénéisation des activités pastorales et agricoles : aujourd'hui, les agriculteurs font également de l'élevage, et inversement. Or, cette concurrence d'un nouvel ordre a été largement encouragée par les politiques de développement du gouvernement burkinabè.

Le second modèle explicatif admet ainsi la diversité des facteurs de conflits, en s'intéressant notamment au contexte politique et historique des régions concernées. Il apparaît alors que les institutions locales et nationales sont dans l'incapacité de prévenir ou de résoudre les conflits. Plus encore, ces tensions apparaissent régulièrement comme la conséquence de choix politiques et économiques.

En effet, au Burkina Faso, plusieurs analystes soulignent les responsabilités des politiques nationales et locales dans l'accroissement des conflits agriculteurs-éleveurs. La modernisation agricole promue par le gouvernement Compaoré dans les années 90 passe par la sédentarisation, renforçant encore les clivages idéologiques. Les éleveurs n'ayant besoin que d'un accès saisonnier aux ressources, leurs droits fonciers ont été ignorés, entraînant l'empietement des terres cultivées sur les zones de pâturage. Ce problème de pénurie foncière a été aggravé par l'accaparement des terres mené conjointement par des agro-entreprises et des sites miniers. Cela contribue encore au sentiment de dépossession et d'exclusion d'une partie de la population. Certains Burkinabè se voient donc contraints de se déplacer vers des zones riches en terres arables, à commencer par les parcs nationaux protégés.

Au Burkina Faso, les principaux foyers de violence sont justement situés dans les deux principales aires protégées, que sont la Réserve Sylvo-Pastorale et de Faune partielle du Sahel et le complexe W-A-P (voir image 12). Ces espaces ont été créés respectivement en 1970 et en 2005, dans l'optique de résoudre les potentiels conflits liés à l'environnement. Dans les faits, cette décision gouvernementale ne répond ni aux besoins ni aux attentes des Burkinabè. Au contraire, ces zones ne font qu'accentuer les tensions et la concurrence entre agriculteurs, pasteurs, orpailleurs et élites locales.

Finalement, le lien entre changement climatique, déplacés environnementaux et conflits locaux n'est pas direct. Pourtant, les dégradations environnementales semblent influencer l'émergence de dynamiques conflictuelles. Il s'agit donc d'un facteur indirect dans l'éclatement actuel des tensions. Les dérèglements climatiques risquent potentiellement d'aggraver cette situation, si bien que l'autorité centrale doit absolument agir localement, en prenant compte au mieux des attentes de sa population.

[1] Chahed, N. (2021). *Burkina Faso : 9 morts dans les catastrophes naturelles depuis le début de la saison des pluies*. Anadolu Agency.

[2] Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (2021). *Le changement climatique et les conflits poursuivent les Burkinabés déplacés*. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés.

[3] Présence de plusieurs groupes armés rivaux liés à Al-Qaïda ou à l'Etat islamique dans les provinces du Centre-Nord. Ceux-ci exacerbent largement les tensions entre les populations, en instrumentalisant les différents conflits interethniques.

[4] Mérinne-Schoumaker, B. (2020). *Les migrations environnementales : un nouvel objet d'enseignement*. Géoconfluences.

34 ans après, le procès de l'assassinat de Thomas Sankara enfin ouvert

RÉDIGÉ PAR PIERRE-ALEXANDRE GOURRAUD



Image n° 13: Thomas Sankara: Volksheld und Vorbild
© AFP



Image n° 14: Thomas Sankara et Jean-Baptiste Boukary Lingani le 4 août 1983. © Jeune Afrique

Le 15 octobre 1987, un commando interrompt une réunion conduite par Thomas Sankara au siège du Conseil National de la Révolution à Ouagadougou. Le chef d'État burkinabè et ses 12 compagnons sont fusillés et leurs corps, criblés de balles, sont enterrés à la hâte. Le soir même, la nouvelle se répand dans le pays. Blaise Compaoré, vice-président de Thomas Sankara, s'autoproclame chef d'État, une position qu'il conservera jusqu'en octobre 2014. Alors que le continent est en deuil, le certificat de décès de l'époque indique une « mort naturelle ». Mais les doutes entourent la mort du président, et le monde entier cherche à savoir qui a fait disparaître celui que l'on nommait le « Che Guevara Africain ».

THOMAS SANKARA, FIGURE RÉVOLUTIONNAIRE DU BURKINA FASO

Le capitaine Thomas Sankara a particulièrement marqué le peuple burkinabè. Pilote de formation, il devient lieutenant dans l'armée de l'air voltaïque avec laquelle il participe à des escarmouches frontalières contre le Mali en décembre 1974. Sa carrière en politique se poursuit dans le gouvernement de Saye Zerbo, où il est nommé Secrétaire d'État à l'information en 1981. Il quittera son poste 1 an plus tard, dénonçant la dérive anti syndicale du régime. Il devient ensuite Premier ministre sous le chef d'État Jean-Baptiste Ouédraogo en janvier 1983, mais sera limogé en juillet de la même année.

Le 4 août 1983, Thomas Sankara arrive au pouvoir après un coup d'état orchestré par lui et ses proches compagnons Henry Zongo, Jean-Baptiste Boukary Lingani et Blaise Compaoré. Alors âgé de 33 ans, il détient l'image d'un dirigeant honnête et incorruptible qui a l'ambition de donner un nouveau souffle économique et social à son pays.

Il adopte un nouveau drapeau, un nouvel hymne ainsi qu'un nouveau nom pour son pays. La Haute-Volta, nom d'origine coloniale, devient en 1984 le Burkina Faso signifiant « Le pays des hommes intègres » en mooré et en dioula, les 2 langues majoritaires du pays [1]. Panafricain et anti-impérialiste, il incite les autres pays du continent à ne pas payer les dettes financières aux anciens pays colonisateurs lors du sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine en juillet 1987. Le peuple étant sa priorité, il donne une importance à la libéralisation des femmes en interdisant les mariages forcés, l'excision, la polygamie.

Durant sa présidence, on observe d'ailleurs une augmentation du nombre de femmes exerçant des postes dans la haute fonction publique. Il encourage la jeunesse de son pays en luttant contre les problèmes d'éducation et de santé.

Thomas Sankara lance notamment des campagnes d'alphabétisation et de vaccination préventive contre la méningite. L'environnement et l'autosuffisance alimentaire sont aussi au cœur de son programme. Voulant lutter contre la désertification, il entreprend le reboisement du Burkina Faso avec sa demande d'installation d'une pépinière dans chaque village. De 1983 à 1987, la production de blé est doublée afin d'atteindre une autosuffisance alimentaire dans le pays. Le président opère également une redistribution des terres des propriétaires féodaux vers les paysans.

Jouissant d'une popularité certaine au sein de son peuple, le jeune révolutionnaire se crée aussi quelques ennemis. Ses politiques entraînent la frustration d'une partie de la classe moyenne burkinabè ainsi que de certains chefs tribaux, privés de leurs priviléges. Les relations sont également méfiantes avec certains voisins, à commencer par la Côte d'Ivoire du premier ministre Félix Houphouët-Boigny. La France est irritée par certaines prises de positions de Thomas Sankara, notamment son anti-impérialisme et ses soutiens à la Palestine, à la Libye et à Cuba.

UN PROCÈS CONTROVERSÉ POUR UNE AFFAIRE ENCORE NON RÉSOLUE

Pendant les années de présidence de Blaise Compaoré, l'affaire Sankara est un tabou, et la mémoire du révolutionnaire demeure enfouie. C'est seulement 28 ans après la mort du capitaine que l'enquête est ouverte, lorsqu'un mouvement populaire chasse le président Compaoré en octobre 2014 à la suite de sa tentative de modification de la constitution du pays pour se présenter à un 5ème mandat d'affilée. Le gouvernement burkinabè peut alors procéder à l'exhumation des restes des corps et l'affaire Sankara est rouverte, non sans une pression citoyenne.

D'abord prévu pour le 11 octobre 2021, le procès a été retardé de 2 semaines supplémentaires à la demande des avocats de la défense afin de mieux préparer les plus de 20 000 pièces du dossier.

14 accusés sont jugés au Tribunal militaire de Ouagadougou. Parmi eux, 3 principaux suspects : Blaise Compaoré, Hyacinthe Kafando, et le général Gilbert Diendéré. Seul ce dernier se présente au procès du 9 novembre, au cours duquel il plaide non-coupable devant les juges. L'ancien président Compaoré, principal suspect de l'affaire, est en exil depuis 2014 et a trouvé refuge en Côte d'Ivoire. Il y obtient la nationalité ivoirienne, tandis que le pays exclut toute extradition de ses citoyens.

Il reste néanmoins sur le coup d'un mandat d'arrêt international depuis 2016. Il est accusé d'attentat à la sûreté de l'État, de complicité d'assassinat et de recel de cadavres. Hyacinthe Kafando, chef présumé du commando du 15 octobre 1987, est également en exil depuis 2015. D'autre part, les avocats de la partie civile indiquent de nombreux décès parmi les témoins et les accusés de l'époque.

Seul compagnon de Sankara à avoir survécu à la fusillade, le témoin Alouna Traoré déclare « C'est la garde rapprochée de Blaise Compaoré qui nous a tirés dessus » lors de l'audience du 21 décembre » [2].

Plusieurs autres témoins indiquent des relations houleuses entre Blaise Compaoré, Thomas Sankara et leurs gardes respectives peu de temps avant les faits. Les accusés Gilbert Diandéré et Hyacinthe Kafando sont aussi chargés par de nombreux témoignages, indiquant leur rôle clé dans la préparation et l'exécution de l'offensive. Également mis en cause, le médecin militaire Alidou Jean-Christophe Diébré avait indiqué une « mort naturelle » sur le certificat de décès de Thomas Sankara. L'accusé de faux en écriture publique a reconnu les faits, indiquant qu'il n'avait pas pu déterminer la cause de la mort car aucune autopsie n'avait été réalisée à l'époque [3].

Malgré tout, sans la présence des principaux acteurs, les juges ne peuvent pas mettre en lumière toute la vérité. Le tribunal aurait notamment aimé entendre les témoignages de Roland Dumas et Jack Lang, ministres français de l'époque, et celui de Jean-Christophe Mitterrand, ancien conseiller Afrique de l'Elysée. La potentielle implication de la France dans le coup d'État de 1987 doit encore être élucidée. En effet, le spécialiste de l'histoire politique du pays Bruno Jaffré évoque la présence « d'agents français au Burkina Faso le lendemain de l'assassinat » inscrit dans un rapport d'instruction [4].

Ceux-ci auraient notamment détruits des écoutes téléphoniques entre Blaise Compaoré et Jean-Pierre Palm, un gendarme également inculpé dans l'affaire. À travers son discours émancipateur, de nombreux observateurs estiment que Thomas Sankara gênait le gouvernement français et son projet de Françafric. De fait, le président Emmanuel Macron s'est engagé en 2017 à déclassifier les documents français secret-défense en rapport avec l'assassinat.

Trois lots de pièces ont été fournis aux autorités du Burkina Faso, dont le dernier en avril 2021 [5]. Mais parmi les documents transmis, aucun n'indique la présence française à Ouagadougou avant ou après les faits, entraînant le scepticisme des experts de l'affaire.

LE PROCÈS SANKARA : SYMBOLIQUE DES DYSFONCTIONNEMENTS DE LA JUSTICE DU FASO

Tardif, le procès est important pour le peuple burkinabè en recherche de justice. Il l'est d'autant plus pour les familles des victimes du coup d'État, voulant enfin connaître la vérité sur la disparition de leurs proches. Mariam Sankara, veuve de Thomas, espère un procès exemplaire pour mettre fin « à la culture de l'impunité et aux violences politiques qui sévissent dans certains pays d'Afrique », elle regrette également « un manque de courage » de Blaise Compaoré pour son refus de comparaître devant les autorités judiciaires du Burkina Faso [6].

Le régime de Compaoré s'est illustré par « une gestion clanique de l'économie, une corruption ascendante, une justice au service des plus forts, une armée déséquilibrée et des élections jouées d'avance » [7]. Au lendemain de sa destitution, la justice est caractérisée par une véritable méfiance des populations. Les principales critiques s'axent sur le faible nombre de juridictions, l'abandon des zones rurales, l'utilisation du français et l'absence d'interprètes, les délais, le manque de moyens humains et matériels, ou encore l'inexécution des décisions rendues. Les accusations des burkinabè se sont néanmoins cristallisées autour de la corruption concernant l'élucidation de plusieurs crimes politiques, à commencer par l'affaire Sankara. L'objectif principal du ministère de la Justice est alors de restaurer la confiance : le premier engagement concerne ainsi la prise en charge immédiate de ces dossiers. Pourtant, plusieurs années après l'adoption de différentes mesures, les difficultés sont toujours bien présentes. L'affaire Sankara reste, encore aujourd'hui, non résolue dans son intégralité. Plus encore, le départ de Compaoré marque également le développement de groupes ruraux d'autodéfense dits Koglweogo. Régulièrement accusés de sévices physiques et de détentions arbitraires, ils sont acceptés par les populations face à une justice considérée comme incompétente. L'autorité de l'Etat est ainsi de plus en plus remise en question.

34 ans après sa disparition, le Che Guevara africain reste un modèle pour la jeunesse panafricaine et sa mémoire est de nouveau chéri au Burkina Faso.

Une statue en son honneur est érigée en 2019 à Ouagadougou. Le 15 octobre 2020, l'Université Ouaga II, située à l'est de capitale, est d'ailleurs rebaptisée l'Université Thomas Sankara. Les maux de l'éducation, de la santé et de la sécurité contre lesquels luttait le capitaine étant encore d'actualité, le combat du Burkina Faso n'est pas encore terminé. Mais l'héritage du révolutionnaire demeure, inspirant la jeunesse africaine tout entière, qui tente de se mobiliser pour un avenir prospère.

[1] « Burkina » signifie « homme intègre » en mooré, langue parlée par plus de 50% de la population. « Faso » équivaut à « terre des ancêtres » en diouli, une des autres langues du pays.

[2] Some, T. (2021, 21 décembre). *Procès Thomas Sankara : Hyacinthe Kafando prépare le coup d'Etat, selon le témoin Alexis Ouédraogo*. Sidwaya.

[3] Ky, A. (2021, 4 novembre). Mention « mort naturelle » sur le certificat de décès de Sankara : « J'ai laissé parler mon cœur ». *Burkina 24*.

[4] Brunet, R. (2021, 10 octobre). Burkina Faso : 5 questions avant le procès de l'assassinat de Thomas Sankara. *France 24*.

[5] Ouest-France. (2021, 4 avril). Assassinat de Sankara : la France remet un « dernier lot » de documents déclassifiés au Burkina Faso.

[6] RFI (2021, 10 octobre). Procès Sankara : Blaise Compaoré « va fuir jusqu'à quand ? », demande Mariam Sankara [vidéo]. *YouTube*.

[7] Saliou, I. (2018). La justice dans la transition politique au Burkina Faso. *Délibérée*, 5, 64-69.

La rue gronde face à Barkhane au Burkina Faso

RÉDIGÉ PAR AMAURY GANTET



Image n° 15 : Soldat français et burkinabé
© État-major des armées

Entre le 18 et le 26 novembre 2021, un convoi militaire de l'armée française a été arrêté à plusieurs reprises au Burkina Faso par des mouvements de contestations alors qu'il tentait de relier le Niger depuis la Côte d'Ivoire. Ces manifestations à Bobo-Dioulasso, Ouagadougou et Kaya sont l'expression de la colère de l'opinion publique burkinabè face à l'apparente inefficacité de la lutte anti-terroriste menée par l'armée française et les forces armées du Burkina Faso.

UNE PRÉSENCE FRANÇAISE DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION BARKHANE

Il est souhaitable, afin de comprendre cette colère populaire, de revenir sur l'engagement militaire français au Burkina Faso. Cet engagement s'effectue dans le cadre de l'opération Barkhane, une opération qui a pris le relai de Serval en août 2014. Cette opération, mobilisant plus de 4000 hommes, s'étend sur la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad.

Elle a comme objectif principal la lutte contre les nombreux groupes terroristes sévissant au Sahel (AQMI, Ansarul Islam, Boko Haram et JNIM). Dans un soucis de permettre aux forces armées du G5 Sahel de lutter contre le terrorisme et de stabiliser la région même en cas de retrait français, l'opération Barkhane comprend un volet de formation des forces locales.

Comme précisé par le Ministère des armées dans un dossier de presse publié en décembre 2021, « le volet militaire n'est qu'une partie de la réponse qui doit d'abord s'appuyer sur des progrès politiques, sociaux, culturels et économiques. » [1] Cet aspect précis ne semble pas être à la hauteur des attentes, alors que le général Lecointre déclare à propos du Mali voisin qu'il « ne pense pas qu'il soit possible de régler le problème en moins de dix à quinze ans, si tant est que nous le puissions. » [2]

LE MASSACRE DE LA CASERNE D'INATA, ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR D'UNE COLÈRE PROFONDE

Face aux échecs de l'intervention militaire française et à l'impuissance de l'armée burkinabè, le peuple du Burkina Faso exprime un sentiment d'exaspération généralisée. Une évènement récent a exacerbé ce sentiment : le 14 novembre 2021, 53 gendarmes sont massacrés alors que leur caserne d'Inata est prise d'assaut par des djihadistes du groupe Ansarul Islam. Il sera découvert que les gendarmes, en plus d'être sous-équipés, notamment en munitions, n'avaient pas étaient ravitaillés en vivre et souffraient donc de malnutrition.

Cette colère est tout d'abord dirigée vers le régime du président Roch Marc Kaboré, accusé de ne pas réussir à mettre fin aux violences djihadistes qui traversent le pays depuis 2015. Face aux contestations populaires, son premier ministre, Christophe Joseph-Marie Dabiré, a démissionné ce 8 décembre 2021, entraînant avec lui tout le gouvernement burkinabè, comme le veut la loi.

LA FRANCE, ANCIENNE PUISSANCE COLONIALE ET PARFAIT BOUC-ÉMISSAIRE

Toutefois, un autre acteur subit la colère des Burkinabè : la France. L'ancienne puissance coloniale n'arrive pas à endiguer la menace terroriste. Dans cette guerre asymétrique, les moyens importants de l'armée française (780 véhicules terrestres et plusieurs dizaines d'aéronefs) ne suffisent pas à faire face à des groupes armés opérant via des attaques rapides en pick-up et moto avant de disparaître dans l'immensité sahélienne.

Face à cela, il est alors compréhensible que la population fasse de la France un bouc-émissaire. Ainsi, pour certains, l'armée française ne serait présente au Burkina Faso que pour assurer son propre intérêt et garder la mainmise sur ses anciennes colonies. La posture de dialogue avec l'Afrique qu'Emmanuel Macron promeut est vue avec suspicion par l'opinion publique burkinabè. Il y a, selon François Giovalucchi, enseignant à l'Université Catholique de Madagascar, un « sentiment que la France s'accroche, qu'elle cherche à plaire. » [3]. Ce discours caricatural opposant les impérialistes français contre les souverainistes burkinabè a l'avantage d'être simple à comprendre par le plus grand nombre.

Malheureusement il empêche toute nuance et omet que, même si l'intervention française n'est pas parfaite, un retrait des troupes ferait place à une situation bien pire que celle que le pays connaît aujourd'hui.

Il circule aussi au sein de la population des rumeurs affirmant que la France serait complice des terroristes et même que le convoi transportait des armes destinées à ces derniers. Bien qu'infondées, ces rumeurs ont pris une importance non-négligeable. Jean-Yves le Drian, ministre français des Affaires étrangères, a évoqué l'instrumentalisation de ces théories complotistes par des puissances extérieures, dont la Russie, à travers le terme de « guerre informative ».

UNE OPPOSITION NATIONALE ORGANISÉE

La défiance vis-à-vis de la France et de Kaboré, en plus d'être portée par la rue, est aussi partagée par l'opposition et des mouvements politiques nationaux. L'opposition politique est incarnée par Eddie Komboïgo, le président du Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP), parti de l'ancien président Blaise Compaoré et plus gros parti d'opposition avec seize pourcents des sièges à l'Assemblée nationale burkinabè. M Komboïgo avait lancé un ultimatum au président Kaboré à la mi-novembre, lui laissant un mois pour résoudre la crise sécuritaire que le pays traverse, faute de quoi il appellera ses partisans à descendre dans la rue.

En juin 2021, la Coalition des Patriotes du Burkina Faso (ou COPABF), une organisation de la société civile de taille importante, appelait au retrait immédiat des troupes françaises, l'accusant de complicité avec les groupes terroristes. Le coordinateur de cette organisation, Roland Bayala, a aussi exprimé son souhait de mettre en place une collaboration « franche et gagnante-gagnante », avec une autre puissance étrangère. Cette puissance aurait comme rôle d'assurer la sécurité du pays et la montée en puissance de l'armée burkinabè tout en évitant « de piller nos ressources comme la France le fait ». Contrairement à ce que Jean-Yves le Drian déclarait, M Bayala évoque la Chine comme partenaire.

L'INTERVENTION MILITAIRE FRANÇAISE AU BURKINA FASO, UNE SOLUTION INCOMPLÈTE ET COURT-TERMISTE

Dans une interview donnée début décembre 2021 en marge du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, Bakary Sambe, directeur du Timbuktu Institute, développe l'importance de distinguer la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent au Sahel. En effet, cette distinction est capitale pour comprendre l'échec auquel fait face l'armée française et les frustrations de la population burkinabè.

La lutte contre le terrorisme est une lutte purement militaire : renseignement, neutralisation des membres des différentes organisations et saisie de matériel. Cependant, même si elle est essentielle, cette intervention militaire menée par l'armée française au Burkina Faso ne s'attaque pas aux racines du mal.

En effet, pour résoudre les problèmes de terrorisme dans le pays il faut prévenir l'émergence de l'extrémisme violent. Cet extrémisme est engendré par la faible inclusion sociale et les vulnérabilités socio-économiques auxquelles certains groupes et individus, et parmi eux principalement des jeunes hommes, font face. Le djihadisme se construit en exploitant ces failles et les instrumentalisent en y appliquant un habillage religieux (salafisme, wahhabisme...).

En fait, la réponse la plus appropriée face au terrorisme est la lutte contre les causes structurelles de l'extrémisme violent : la pauvreté, le manque de perspective pour la jeunesse, la mal-gouvernance et les injustices subies ou perçues par certains groupes. Cette réponse passe par des investissements massifs de l'état dans l'éducation et la santé. Au Burkina Faso le taux d'alphabétisation était en 2018 légèrement inférieur à 40 % et dans les régions du Nord l'accès aux soins est jugé « presque impossible » selon l'ONG Médecins Sans Frontières. Il est aussi intéressant de surveiller, au-delà du rôle de l'État burkinabè, les actions de l'Agence Française de Développement (AFD), et notamment sa « Stratégie 2020-2025 ». L'AFD est un acteur majeur du développement dans le pays avec 102 millions d'euros d'aides annuelles distribuées de 2015 à 2019. Elle a un rôle important en accompagnant les gouvernements burkinabè dans le développement du pays et donc pour réduire l'émergence de l'extrémisme violent dans le pays.

LE RAPPORT DE LA POPULATION À L'ÉTAT ET AUX ARMÉES

Il est aussi important, afin de comprendre la méfiance des Burkinabè face à l'armée française, de s'interroger sur le rapport à l'armée qu'ont les populations civiles du Burkina Faso. Il s'agit, pour l'armée française, de soigner particulièrement son rapport avec les populations locales, étant donné que les soldats sont les seuls représentants de la France avec lesquels les Burkinabè interagissent au quotidien. Il est important que l'armée inspire confiance et qu'elle ne renvoie pas l'image d'une force hostile, ou même d'après les dires de certains Burkinabè, d'une armée d'occupation. Un exemple d'action pouvant rapprocher l'armée française et la population est l'ouverture d'un hôpital militaire, comme à Gao, au Mali. Ces hôpitaux, bien qu'accueillant en priorité du personnel militaire, sont ouverts à la population civile et permettent de donner une autre image de l'armée française grâce à la qualité des soins prodigués dans ces régions où l'accès aux soins est extrêmement compliqué.

Le déficit de confiance des Burkinabè vis-à-vis de la France s'explique aussi par le passé colonialiste de celle-ci. Ainsi, la mutation de Barkhane en une opération réellement européenne pourrait aussi convaincre les populations locales d'accepter cette présence militaire car les forces françaises seraient diluées dans un contingent européen.

Ainsi, la présence militaire française est remise en question par l'opinion publique burkinabè et par les forces politiques locales. La cause principale, outre les fausses rumeurs pouvant émaner de Russie, est l'apparente inefficacité de son action anti-terroriste. En effet, après plus de cinq ans au Burkina Faso, l'armée française n'a pas réussi à éliminer la menace terroriste dans le pays. Il faut, pour cela, s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme violent, la réponse militaire étant incomplète. Dans un même temps, l'armée française doit soigner son rapport avec la population afin qu'elle ne soit pas vue comme le bras armé de la Françafrique.

[1] : Dumas, F. (2021). Rapport d'information sur l'Opération Barkhane. *Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée Nationale*.

[2] : Alonso, P. (2021). François Lecointre, chef d'état-major des Armées, quittera ses fonctions en juillet. *Libération*.

[3] : Leprince, G. (2021). Les terroristes progressent en Afrique, voici pourquoi. *YouTube*.

Conclusion

RÉDIGÉE PAR BAPTISTE OUSTRAIN

En définitive, le cas du Burkina Faso est particulièrement intéressant car il s'agit d'un pays d'Afrique de l'Ouest faisant face à de nombreuses problématiques. Le pouvoir est dans une position de plus en plus tendue dû à sa situation intérieure. Cette dernière est fortement aggravée par le phénomène de désertification en cours. Le nord du pays devient extrêmement aride, rendant infertiles certaines terres essentielles à la subsistance des populations. Les tensions entre éleveurs et agriculteurs sont fréquentes, notamment lorsqu'il s'agit des points d'eau. Cela accroît les conflits dans une région déjà durement menacée par les groupes terroristes. Le développement de milices locales destinées à protéger les possessions de chacun accentue la violence. Ainsi, si l'environnement n'est pas le premier vecteur de tensions, il est l'un des facteurs accentuant le phénomène. Les problématiques climatiques ressortent également comme un paramètre de déstructuration. Beaucoup d'individus en insécurité alimentaire migrent au sein du pays et provoquent des bouleversements dans d'autres régions déjà surpeuplées, entraînant une montée des tensions interrégionales. De plus, le soutien politique autour des populations directement touchées par les problèmes environnementaux ne sont pas exemptés de remise en question. Les impacts environnementaux sont de fait très importants pour le Burkina Faso. Si le gouvernement tente de répondre à ces dérèglements, il semble pour l'instant nier les préoccupations réelles de sa population. Ceci laisse apparaître les différents dysfonctionnements de l'Etat, dont l'autorité est de plus en plus remise en question.

Le procès de Thomas Sankara illustre parfaitement ces difficultés propres au gouvernement. Ce militaire fut un homme extrêmement important et il a pu appliquer concrètement ses idées et sa gouvernance entre 1983 et 1987. Il fut le symbole d'un Burkina Faso libre, où la corruption et les insurrections étrangères n'avaient pas leur place. L'ancien président est aujourd'hui regretté, tout comme sa politique donnant la priorité au peuple, à la libéralisation des femmes et à la sauvegarde de l'environnement. Cependant son assassinat coupa court à ses réformes et le pays resta jusqu'en 2014 sous la direction du commanditaire présumé. Or, la chute de Blaise Compaoré a permis d'ouvrir l'enquête entourant la mort de cette icône du pays et de l'Afrique. Ce renouveau de justice a également fait réémerger les idées de ce personnage. Cependant, 34 ans après l'assassinat du président Sankara et 12 de ses acolytes, la résolution de l'affaire est compromise par les décès et la fuite des individus mis en cause. Les témoignages et les plaidoyers parviennent toutefois à éclaircir les faits et les conditions de l'attaque datant de 1987.

En plus de l'aspect symbolique de cette affaire, le procès Sankara implique également d'autres puissances étrangères, à commencer par la France. Au Burkina Faso, les acteurs internationaux interviennent surtout par le biais d'acteurs militaires importants. La situation sécuritaire est devenue tellement stratégique dans l'esprit des politiques de ce pays que les acteurs extérieurs n'hésitent pas à intervenir. En vertu du G5 Sahel et dans la prolongation de l'opération Barkhane, la France peut se déplacer dans la zone frontalière afin de combattre les organisations terroristes présentes. Cette assistance est vouée à se transformer pour mieux s'adapter aux nécessités stratégiques. Ainsi, de plus en plus d'acteurs européens sont actifs dans cet espace et viennent soutenir l'action française. Cependant, la présence de puissances étrangères est loin de contenter la population burkinabè. Également, une partie de l'opposition politique cherche une réponse issue de leurs propres forces armées. Les critiques évoquent une opération qui ne progresse plus et dont les objectifs sont inadéquats. Les massacres récents orchestrés par les groupes terroristes sont à même de déstabiliser une fois de plus le discours commun de la France et du président Burkinabè.

Ainsi, le Burkina Faso est véritablement un État en transition. Celle-ci peut s'avérer néfaste lorsqu'elle s'illustre à travers les dérèglements climatiques, accentuant des tensions déjà présentes. Cependant, elles sont bénéfiques quand le pays cherche à prendre en main sa propre sécurité. L'appui étranger est pour le moment nécessaire, mais la prise de conscience politique est un premier pas important pour mettre en avant les facteurs permettant l'unité du pays. De même le procès Sankara ouvre un nouvel espoir : le pays cherche des repères dans son histoire et sa démocratie doit encore s'affirmer. En effet, le 12 janvier dernier à Ouagadougou, 8 militaires ont été arrêtés pour soupçon de coup d'État. Si cette tentative n'a pas été avérée, elle montre néanmoins que les dysfonctionnements actuels du gouvernement burkinabè nuisent largement à la stabilité du pays. Le peuple doit pleinement s'exprimer, afin de favoriser la mise en place d'une bonne gouvernance nationale. S'ils y parviennent, alors le pays des Hommes intègres pourrait devenir l'un des leaders de la région.

INTERPOL : UNE ORGANISATION CORROMPUE ?

RÉDIGÉ PAR MARIE-SOPHIE BOURNOT



Image n°16 : L'Assemblée générale d'INTERPOL élit un nouveau Président © INTERPOL. (2021, 26 novembre).

L'élection du nouveau président d'INTERPOL s'est déroulée lors de la 89ème Assemblée générale d'Interpol, en novembre 2021 à Istanbul. Ce dernier est le Général-major émirati Ahmed Nasser Al-Raisi. Néanmoins, en comparaison avec les précédentes élections, celle de 2021 fut largement médiatisée. En effet, la question principale de cette nouvelle présidence est de savoir dans quelle mesure l'élection du président Ahmed Naser Al-Raisi pose-t-elle problème aux démocraties du monde ?

QU'EST-CE QU'INTERPOL ?

Pour y répondre, il faut déjà faire un rappel concernant INTERPOL, sa définition et son fonctionnement. Tout d'abord, son nom complet est « Organisation internationale de police criminelle ». Elle est qualifiée d'intergouvernementale et regroupe 195 pays membres. Le but d'INTERPOL est de favoriser la collaboration entre les autorités de police dans le but de créer un monde plus sûr. Pour ce faire, l'organisation permet des échanges et des accès à des informations entre les pays membres concernant les infractions et les criminels tout en leur apportant un appui technique et opérationnel. INTERPOL affirme aussi que ses actions sont politiquement neutres et menées dans le respect de la législation en vigueur dans les 195 pays [1]. L'organisme est composé d'agents de police et de personnes civiles.

INTERPOL est devenu crucial dans une société mondialisée où la criminalité s'internationalise chaque jour de plus en plus. L'organisation est également représentée au sein des Nations Unies, de l'Union européenne et de l'Union africaine [2].

INTERPOL a trois instances : le Secrétariat général, le Bureau Central National INTERPOL (B.C.N.) et l'Assemblée générale. La première se charge de coordonner les activités quotidiennes de l'organisation pour lutter contre les divers secteurs criminels tels que le terrorisme, le crime organisé ou encore le cyberspace. Le siège du Secrétariat général est situé à Lyon, néanmoins, plusieurs antennes se trouvent dans diverses régions du monde, dont le complexe mondial pour l'innovation à Singapour. Un B.C.N. est présent dans chaque pays membre. Il sert à ce que les États restent en contact entre eux ainsi qu'avec le Secrétariat général. Enfin, l'Assemblée générale s'occupe des décisions en réunissant chaque année l'intégralité de ses membres.

En outre, c'est durant cette Assemblée générale que se déroule, tous les quatre ans, l'élection du président d'INTERPOL. Toutefois, il n'est pas rémunéré et ce poste est à temps partiel. Cette fonction est essentiellement honorifique puisque le Directeur effectif de l'organisation est son Secrétaire Général, Jürgen Stock. Celui-ci supervise l'application des décisions prises durant l'Assemblée générale. Son rôle est ainsi de présider chaque année l'Assemblée générale ainsi que les trois sessions du Comité exécutif.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ORGANISATION ET LES DIFFÉRENTS PROBLÈMES QUE CETTE ÉLECTION ENGENDRE

Élu avec 68,9% des voix lors du troisième tour de scrutin, l'émirati Ahmed Naser Al-Raisi remporte le poste de président d'INTERPOL face à la Tchèque Sarka Havrankova [3]. Naser Al-Raisi a intégré la Police d'Abou Dhabi en 1980 et a rapidement gravi les échelons. Diplômé de Cambridge en 2004 en Administration de la police, et en 2010 d'un MBA à la Coventry University et ayant obtenu son doctorat en Études policières à la London Metropolitan University en 2013, il est depuis 2015 un inspecteur général du ministère de l'Intérieur des Émirats arabes unis [4]. Avant d'être élu président d'INTERPOL, Al-Raisi avait la fonction de Délégué auprès du Comité exécutif d'INTERPOL de 2018 à 2021.

Ahmed Naser Al-Raisi a néanmoins attiré l'attention ces derniers mois, en étant la cible d'accusations de tortures. Ces plaintes viennent de deux pays, la France et la Turquie ainsi que de nombreuses organisations non-gouvernementales. En effet, des organisations de défense des droits de l'Homme ainsi que des élus européens se sont fortement opposés à l'élection d'Al-Raisi. Marie Arenan, députée européen et présidente de la sous-commission des droits de l'Homme du Parlement européen, de même que deux autres députés ont écrit mi-novembre 2021 à la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, « *nous sommes profondément convaincus que l'élection du Général Raisi porterait atteinte à la mission et à la réputation d'Interpol et affecterait lourdement la capacité de l'organisation à s'acquitter efficacement de sa mission* » [5].

L'ONG *Gulf Center For Human Rights* a accusé le général émirati d'actes de « *tortures et de barbaries* » contre l'opposant Ahmed Mansoor. Celui-ci est détenu depuis 2017 aux EAU dans des conditions ne respectant absolument pas le respect des droits de l'Homme. D'autres plaintes à l'encontre du nouveau président d'INTERPOL sont aussi à prendre en compte. La première est celle de Matthew Hedges, un étudiant britannique déclarant avoir été détenu pendant sept mois en 2018 aux EAU et avoir subi des menaces l'accusant d'espionnage pour les services britanniques. De la même manière, Ali Issa Ahmad, également britannique, affirme qu'il a subi de nombreuses tortures, et ce durant plusieurs jours lors de sa détention en 2019. Son crime aurait été d'avoir porté un T-shirt qatari lors d'un match de la Coupe d'Asie des nations [6].

Cela peut montrer une possible dérive de l'organisation puisque les pays, en particulier les régimes autoritaires, pourraient se servir des informations de l'agence pour traquer les opposants. En effet, certains pays en particulier des États autoritaires ont fait exploser les demandes d'arrestation et d'extradition. Leurs principaux outils sont les « notices rouges », qui sont des avis de recherche internationaux émis par INTERPOL. Cette dernière renseigne ainsi à tous les autres pays membres de l'organisation qu'un individu est recherché pour être jugé ou pour purger une peine par le pays qui en a fait la demande. Les conséquences de ces émissions comme l'emprisonnement, l'annulation d'un visa, ou l'impossibilité d'avoir accès au système financier transforment l'organisation en un possible instrument de répression internationale. Ces notices rouges ne doivent cependant avoir aucun caractère politique, militaire, ethnique ou religieux et ne concernent que des délits ordinaires selon les réglementations d'INTERPOL. En outre, sur les quatre dernières AG, trois se sont déroulées dans des pays autoritaires, même si celle de 2020 aux EAU a été annulée due à la crise sanitaire.

Un autre point attire l'attention des médias, celui du financement de la Fondation d'INTERPOL, qui provient en grande majorité des Émirats arabes unis. La fondation permet d'aider l'organisation dans ses projets. À eux seuls, les EAU ont versé 50 millions d'euros [7]. Une autre possibilité serait que le pays cherche à blanchir son image à l'échelle internationale et à gagner en influence en renforçant sa réputation d'État soi-disant respectueux des lois en devenant un acteur principal d'INTERPOL.

Toutefois, il est vrai que même si l'organisation commet de nombreuses infractions à son propre règlement [8], il faut néanmoins dédramatiser puisqu'INTERPOL n'est encore irrémédiablement pas corrompu ou politisé. Un travail de réforme serait cependant nécessaire pour assurer la transparence de l'organisation. Il serait alors intéressant de se pencher plus en détails sur l'évolution d'INTERPOL après l'installation de la nouvelle présidence.

[1] INTERPOL. (s. d.-c). Qu'est-ce qu'INTERPOL ?

[2] INTERPOL. (s. d.-a). Partenariats avec les organisations internationales.

[3] INTERPOL. (2021, 26 novembre). L'Assemblée générale d'INTERPOL élit un nouveau Président.

[4] INTERPOL. (s. d.-b). Président.

[5] France 24. (2021, 25 novembre). Le général émirati Ahmed Naser al-Raisi, accusé de torture, élu président d'Interpol.

[6] l'Opinion. (2021, 25 novembre). Ahmed Naser Al-Raisi, général émirati dont les services sont accusés de torture, va prendre la tête d'Interpol.

[7] Interpol, bientôt dirigée par un Émirati accusé de torture ? (2021, 20 novembre). Courrier international.

[8] À titre d'exemple, en mars 2021, un rapport britannique a conclu que les EAU avaient détourné le système de notices rouges pour s'en servir contre des opposants au régime. Un autre exemple est l'abus d'Ankara envers l'utilisation d'Interpol et de ses notices rouges, à la suite d'un coup d'État en juillet 2016. Cet acte a notamment été dénoncé par la chancelière allemande Angela Merkel.

BIBLIOGRAPHIE

Article de revues scientifiques :

Bromund, T. (2021). Key Priorities for the U.S. at the 2021 Meeting of the Interpol General Assembly. *The Heritage Foundation*, 3664. <https://www.heritage.org/sites/default/files/2021-11/BG3664.pdf>

Articles de presse :

AFP. (2021, 24 novembre). Interpol élit son président, deux candidats dont un Emirati accusé de torture. *L'Express*. https://www.lexpress.fr/actualites/1/monde/interpol-elit-son-president-deux-candidats-dont-un-emirati-accuse-de-torture_2162967.html

AFP. (2021, 25 novembre). Interpol : Ahmed Naser Al-Raisi, un général émirati accusé de torture, élu président. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/international/article/2021/11/25/le-general-emirati-ahmed-naser-al-raisi-elu-president-d-interpol-malgre-des-accusations-de-torture_6103528_3210.html

l'Opinion. (2021, 25 novembre). Ahmed Naser Al-Raisi, général émirati dont les services sont accusés de torture, va prendre la tête d'Interpol. *L'Opinion*. <https://www.lopinion.fr/international/ahmed-naser-al-raisi-general-emirati-dont-les-services-sont-accuses-de-torture-va-prendre-la-tete-dinterpol>

Madelin, T. (2017, août 22). Merkel accuse Erdogan d'abuser d'Interpol. *Les Echos*. <https://www.lesechos.fr/2017/08/merkel-accuse-erdogan-dabuser-dinterpol-153036>

Touzani, S. (2021, 25 novembre). Présidence d'Interpol : les dessous de l'élection polémique du général émirati accusé de torture. *Les Echos*. <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/un-general-emirati-accuse-de-torture-elu-president-dinterpol-1366863>

Sitographie :

France 24. (2021, 25 novembre). *Le général émirati Ahmed Naser al-Raisi, accusé de torture, élu président d'Interpol*. <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20211125-le-g%C3%A9n%C3%A9ral-%C3%A9mirati-ahmed-naser-al-raisi-accus%C3%A9-de-torture-%C3%A9lu-pr%C3%A9sident-d-interpol>

INTERPOL. (s. d.-a). *Partenariats avec les organisations internationales*. <https://www.interpol.int/fr/Nos-partenaires/Partenariats-avec-les-organisations-internationales>

INTERPOL. (s. d.-b). *Président*. <https://www.interpol.int/fr/Qui-nous-sommes/Gouvernance/President>

INTERPOL. (s. d.-c). *Qu'est-ce qu'INTERPOL* ? <https://www.interpol.int/fr/Qui-nous-sommes/Qu'est-ce-qu-INTERPOL>

INTERPOL. (2021, 26 novembre). *L'Assemblée générale d'INTERPOL élit un nouveau Président*. <https://www.interpol.int/fr/Actualites-et-evenements/Actualites/2021/L-Assemblee-generale-d-INTERPOL-elit-un-nouveau-President>

Interpol, bientôt dirigée par un Émirati accusé de torture ? (2021, 20 novembre). Courrier international. <https://www.courrierinternational.com/article/police-interpol-bientot-dirigee-par-un-emirati-accuse-de-torture>

LA GUERRE AU TIGRÉ : UN CONFLIT HORS DE CONTRÔLE?

RÉDIGÉ PAR VICTOR ESCAFFRE-FAURÉ



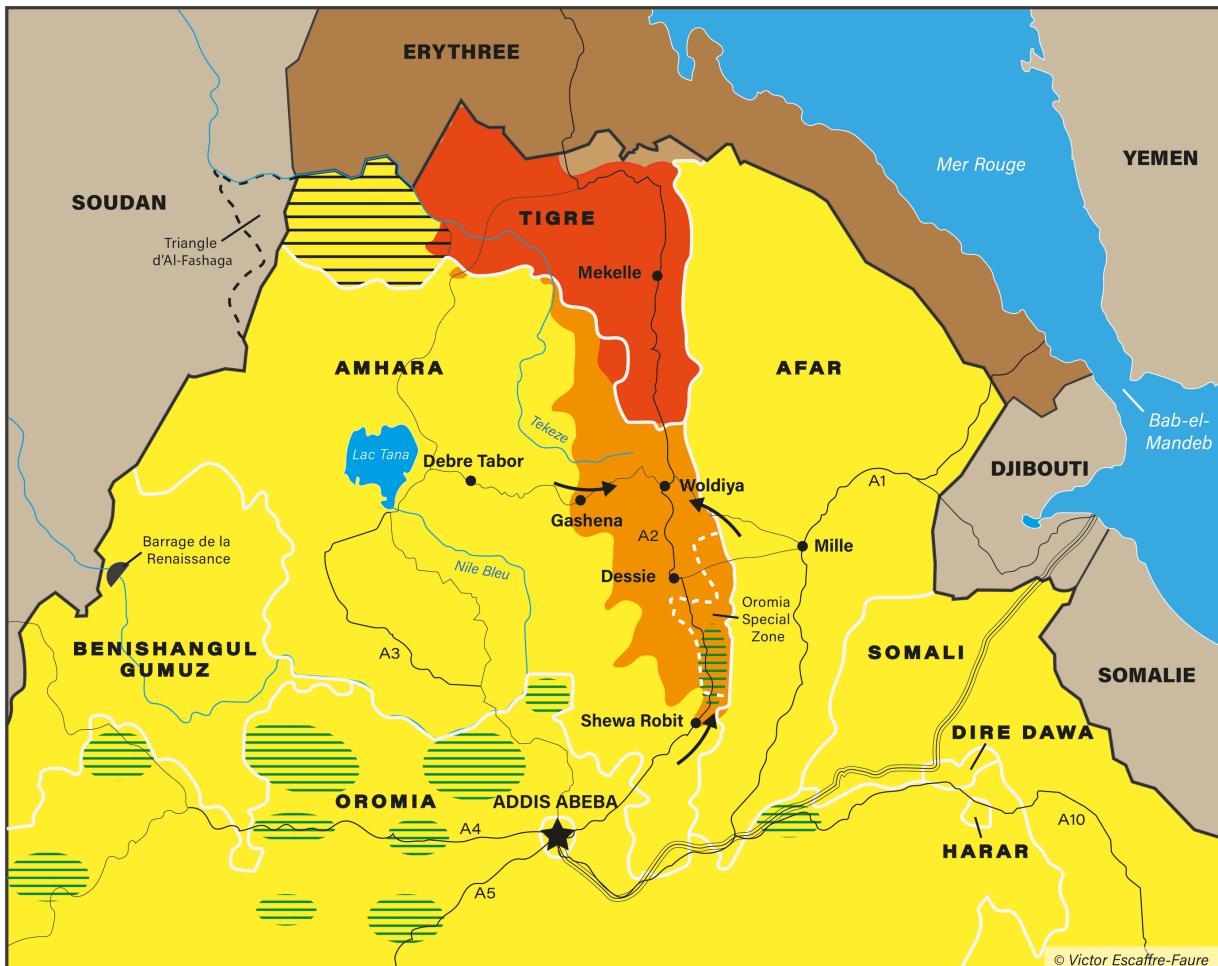
Image n°17 : Un ancien combattant tient une bougie lors d'une cérémonie commémorative pour les victimes de la guerre du Tigré à Addis-Abeba en Ethiopie le 3 novembre 2021 © EDUARDO SOTERAS - AFP

Le 28 juin 2021, les rebelles tigréens parviennent à reprendre la capitale régionale du Tigré, Mekéle. Hâtivement abandonnée par l'armée nationale éthiopienne (ENDF) et le gouvernement régional de transition, la ville tombe sans combat. Après cette victoire importante, les rebelles décident de mener la guerre hors de leur territoire en région Amhara et Afar en espérant, à terme, prendre la capitale Addis Abeba. En seulement 5 mois, les rebelles sont parvenus à s'approcher à 200 km de la capitale [1]. Cependant, après une puissante contre-offensive de l'armée éthiopienne fin novembre 2021, les rebelles ont été forcés de se replier au Tigré avec une ligne de front similaire à celle de fin juin.

Le conflit au Tigré, région septentrionale de l'Ethiopie, commence le 4 novembre 2020 sur fond de crise politique entre le gouvernement fédéral éthiopien et le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), le parti politique qui gouvernait le Tigré. Le TPLF est l'un des puissants groupes rebelles qui a mis fin à la dictature de Mengistu en 1991 et a par la suite gouverné l'Ethiopie d'une main de fer. Cependant, le parti tigréen a perdu énormément d'influence après l'ascension d'Abiy Ahmed au poste de Premier ministre en 2018.

Après plusieurs mois de litiges, les forces armées éthiopiennes envahissent le Tigré après que des troupes fidèles au TPLF aient attaqué des bases de l'armée nationale. Mekéle est prise en seulement 3 semaines et les rebelles sont acculés dans les zones rurales. Les troupes paramilitaires du TPLF, les forces fédérales tigréennes fidèles au parti et les milices locales se regroupent au sein des TDF puis reprennent au fil de mois de guérilla l'ascendant sur l'armée éthiopienne et ses alliés. Ils parviennent donc à l'été 2021 à reconquérir une large partie du Tigré. Revenons sur les 6 derniers mois du conflit entre juin 2021 et janvier 2022 où l'on observe un changement de nature du conflit. Initialement un conflit militaire de faible envergure provoqué par une transition de pouvoir raté entre le TPLF et le parti de la prospérité (PP) d'Abiy Ahmed, c'est désormais une guerre civile qui touche tout le pays avec des répercussions géopolitique et internationales déterminantes pour le futur de la Corne de l'Afrique.

Nous n'évoquerons cependant ni les causes du conflit ni les premiers mois du conflit (de novembre 2020 à juin 2021) étant donné qu'un article sur le sujet a déjà été publié en juin 2021 dans notre revue.



Carte du Nord de l'Ethiopie

I. Infrastructures

- A1 Autoroutes et routes secondaires
- A3 Voie ferrée Djibouti/Addis Abeba
- A4 Barage de la Renaissance

II. ENDF et ses alliés

- ENDF et milices alliés
- Erythrée
- Contre-attaque gouvernementale de novembre 2021
- Ouest-Tigré contrôlé par des milices amharas

III. Les forces rebelles

- TDF au 1er janvier 2022
- Extension maximale des TDF le 22 novembre 2021
- Zones d'activité de l'OLA

Sources : Ethiopia Map, Oromia Conflict Updates

LA « PETITE GUERRE TOTALE »

Jean-Philippe Rémy, correspondant régional pour le Monde, a publié en septembre 2021 un article intitulé « En Ethiopie, la petite guerre totale ». Cette expression décrit succinctement une guerre en voie de tribalisation, qui s'est étendue à plusieurs autres régions et où les populations et les économies sont désormais dédiées à un seul objectif : la destruction de l'ennemi par tous les moyens disponibles. Afin d'expliquer comment le conflit a dégénéré en seulement quelques mois, il est essentiel de détailler les offensives et contre-offensives militaires qui ont été le moteur des évolutions politiques, sociales et géopolitiques de l'Ethiopie de ces derniers mois.

La reprise de Mekele par les rebelles tigréens marque un tournant majeur dans le conflit. Après presque 8 mois de guérilla dans les montagnes et hauts plateaux du Tigré, l'armée éthiopienne est contrainte de se replier. Seul l'Ouest-Tigré, isolé après la destruction des deux uniques ponts sur la rivière Tekeze, reste aux mains des forces loyalistes, en l'occurrence des milices amharas. Désormais en position de force, le commandement tigréen décide de porter la guerre hors du Tigré afin de soulager la région, briser l'embargo humanitaire dont elle est victime et mettre fin au régime d'Abiy Ahmed en prenant la capitale. Ignorant la trêve déclarée unilatéralement par le gouvernement éthiopien, les rebelles progressent vers le Sud en capturant les villes de Woldiya et Gashena, carrefours routiers stratégiques du Nord de la région Amhara. L'offensive se poursuit jusqu'au mois de septembre qui voit une consolidation du front à l'avantage des rebelles.

Les offensives reprennent début octobre. Après 3 semaines d'affrontements meurtriers, les TDF prennent les villes de Dessie et Kombolcha, verrous stratégiques sur la marche d'Addis Abeba. L'OLA a d'ailleurs participé à cette offensive en capturant plusieurs portions de l'autoroute A2 dans la région spéciale Oromo de l'État d'Amhara, perturbant la logistique puis la retraite de l'armée fédérale. Les victoires successives des Tigréens s'expliquent par plusieurs facteurs : les troupes rebelles sont aguerries, relativement bien équipées comparées à leur adversaire et très bien encadrées. Ayant dominé l'appareil militaire de l'Ethiopie ces trente dernières années, elle bénéficie d'une grande expérience avant même le début de la guerre. Le terrain était aussi à leur avantage. Le Nord-Est de la région Amhara est escarpé, un champ de bataille idéal pour une armée faiblement motorisée habituée aux combats de montagnes.

Suite à la prise de Dessie, les TDF et l'OLA, dont la coopération était connue depuis quelques mois, annoncent la création le 5 novembre d'une coalition de 9 groupes rebelles avec l'objectif de renverser la « dictature » d'Abiy Ahmed et de former un gouvernement de transition [2]. L'initiative militaire de leur côté, l'alliance rebelle lance une offensive tous azimuts vers la capitale et atteignent Shewa Robit le 22 novembre. Cette ville est située à seulement 200 km de la capitale. Le jour suivant, presque un an jour pour jour après le début de la guerre, le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, se rend directement sur le front prendre le commandement de l'armée fédérale alors en grande difficulté. En effet, en moins de deux mois les rebelles ont progressé de 250 km vers la capitale le long de l'autoroute A2. L'arrivée du chef d'État coïncide avec une contre-offensive générale de l'armée éthiopienne et des milices affiliées sur l'ensemble du front qui parvient à mettre en déroute les rebelles.

La contre-offensive gouvernementale se termine le 23 décembre proche des frontières administratives entre le Tigré et les régions Amhara et Afar. En seulement un mois, les forces loyalistes sont parvenues à renverser les gains territoriaux des 5 mois précédents des rebelles tigréens. Cette défaite majeure peut être expliquée par d'autres raisons. Après plusieurs mois de combats féroces dans des régions hostiles à sa présence, l'armée rebelle a perdu une partie importante de sa capacité à combattre, que ce soit en termes d'effectifs, de matériels ou de véhicules. À l'opposé, les forces loyalistes se sont renforcées par l'achat et l'utilisation massive de drones obtenus par des partenariats avec la Turquie et l'Iran.

De plus, les milices amharas, dont la puissante milice ethno-nationaliste Fano, ont vu leur rôle renforcé et leur armement amélioré grâce au soutien du gouvernement central après la perte de Dessie fin octobre. Bien plus motivé que l'armée multi-ethnique de l'ENDF, ces milices ont prouvé leur résilience militaire ainsi qu'un goût prononcé pour les crimes de guerre en tout genre (pillages, viols collectifs, massacre de civils et de prisonniers de guerre) contre les minorités ethniques (Tigréens, Oromos et Kimans essentiellement) dans les territoires qu'ils contrôlent. Malgré un arrêt quasi-total des combats, ni cessez-le-feu, ni négociation de paix, ont été annoncés. Le front est désormais calme tandis que la tragédie humanitaire se poursuit en silence.

UN ÉTAT MULTI-ETHNIQUE EN VOIE DE DÉSINTÉGRATION

De plus, les milices amharas, dont la puissante milice ethno-nationaliste Fano, ont vu leur rôle renforcé et leur armement amélioré grâce au soutien du gouvernement central après la perte de Dessie fin octobre. Bien plus motivé que l'armée multi-ethnique de l'ENDF, ces milices ont prouvé leur résilience militaire ainsi qu'un goût prononcé pour les crimes de guerre en tout genre (pillages, viols collectifs, massacre de civils et de prisonniers de guerre) contre les minorités ethniques (Tigréens, Oromos et Kimans essentiellement) dans les territoires qu'ils contrôlent. Malgré un arrêt quasi-total des combats, ni cessez-le-feu, ni négociation de paix, ont été annoncés. Le front est désormais calme tandis que la tragédie humanitaire se poursuit en silence.

Au-delà de la violence toujours croissante de la guerre qui a déjà tué plusieurs milliers de personnes, la crainte principale des observateurs internationaux est l'explosion des violences inter-ethniques et des violations massives des droits humains les plus fondamentaux. Le gouvernement du lauréat au prix Nobel de la Paix 2019, Abiy Ahmed, est particulièrement mis en cause ainsi que ses alliés amharas et erythréens. Dès son commencement, ce conflit est marqué par une violence indiscriminée contre les civils. Plusieurs massacres ont été perpétrés lors de l'occupation du Tigré causant la mort de plusieurs centaines de civils tigréens. Ainsi fin novembre 2020, la ville d'Aksoum, centre religieux reconnu au patrimoine mondial de l'UNESCO, a été pillée par les forces érythréennes. Selon Amnesty International, le bilan s'élèverait à au moins 240 victimes. Les Tigréens ne sont pas en reste. Lors de leur progression en région Amhara, les exactions contre les civils ont été nombreuses.

L'une des raisons qui expliquent la fidélité et le soutien du peuple tigréen aux TDF est la peur d'un génocide à leur encontre. Ce risque n'est pas complètement fantasmé comme le prouve les événements dans l'Ouest du Tigré. Cette région est occupée sans discontinu depuis novembre 2020 par des milices amharas qui estiment que ces terres fertiles doivent être rendues au peuple amhara. Les enquêtes d'organisations humanitaires et l'étude d'images satellites ont montré l'échelle des destructions dans la région : des dizaines de villages rasés et plusieurs milliers de civils déplacés de force pour éviter la mort ou la famine. En mars 2021, Tony Blinken, secrétaire à la défense des États-Unis, a qualifié ces atrocités de « nettoyage ethnique ». La situation n'a fait que s'aggraver depuis. Une autre préoccupation majeure est le risque de famine qui s'aggrave progressivement au Tigré et dans les zones de l'Amhara et de l'Afar touchées par la guerre. Selon l'ONU, à l'été 2021, 5,5 millions d'Ethiopiens étaient en situation d'insécurité alimentaire dont 350 000 en situation de famine nécessitant une aide immédiate. La crise alimentaire est aggravée par le blocus imposé par les forces éthiopiennes. En septembre 2021, l'ONU a dénoncé les entraves à la distribution d'aide alimentaire au Tigré. En réponse, 7 représentants de l'ONU furent expulsés. La situation alimentaire est toujours tendue en janvier 2021. La reprise des combats, le maintien durable du blocus ou de simples aléas naturels pourraient à terme plonger des milliers de personnes dans la famine.

Le gouvernement éthiopien a pris ces derniers mois des décisions très controversées qui limitent drastiquement les libertés des Ethiopiens en particulier après la déclaration de l'état d'urgence nationale le 2 novembre 2021. La liberté de la presse concernant le conflit a été bâillonnée. Depuis le 28 novembre 2021, la presse est interdite de donner des informations sur la guerre exceptées celles qui proviennent de déclarations officielles. Plusieurs médias internationaux comme Reuters et l'American Press (AP) ont été menacés d'avoir leur licence suspendue s'ils continuaient à « désinformer ». Le processus de démocratisation du pays, initié au début du mandat d'Abiy Ahmed en 2018, n'est plus d'actualité. Une autre crainte majeure est la persécution du peuple tigréen. La Commission éthiopienne des droits humains (EHRC), organisme public indépendant, a fait état d'arrestations à grande échelle de Tigréens sur la simple base de leur appartenance ethnique.

Human Rights Watch (HRW) affirme dans un rapport publié le 5 janvier 2022 que plusieurs milliers d'Ethiopiens originaires du Tigré ont été illégalement emprisonnés et violentés à leur retour après avoir été expulsés d'Arabie Saoudite.

Ces nouvelles politiques discriminatoires ont été prises alors que le narratif développé par le gouvernement et ses alliés est devenu plus menaçant et extrême. Le lendemain de la déclaration de l'état d'urgence, le 3 novembre, le Premier Ministre a donné un discours inquiétant. Il y a fait la promesse que « La fosse qui sera creusée sera très profonde, ce sera là où l'ennemi sera enterré, pas là où l'Éthiopie se désintégrera » puis que « nous enterrerons cet ennemi avec notre sang et nos os et nous ferons renaître la gloire de l'Éthiopie ». À cet égard, on observe une guerre de l'information sans merci sur les réseaux sociaux où se sont aussi propagés les discours de haine sans que les plateformes, Twitter notamment, ne parviennent à limiter leur diffusion.

Enfin, on observe une propagation des violences inter-ethniques au-delà du Tigré et de l'Amhara. Le second théâtre majeur de cette guerre est l'Oromia, la région la plus vaste et peuplée d'Ethiopie. L'insurrection de l'OLA a pris de l'ampleur ces derniers mois, portée par les frustrations économiques et politiques d'une ethnie toujours aussi marginalisée malgré son poids démographique. Dans ce contexte tendu, milices amharas et l'OLA ont été accusées à plusieurs reprises de massacres contre les communautés ethniques qu'ils souhaitent chasser de « leurs terres ». En août 2021, l'OLA aurait ainsi tué plus d'une centaine d'Amharas entraînant des représailles par des milices locales qui auraient fait 60 morts. L'OLA est suspectée de vouloir expulser la minorité amhara d'Oromia, par la violence si nécessaire. Pareillement, les milices amharas ont mené de nombreuses attaques contre les minorités ethniques de la région Amhara comme les Kimans et les Oromos notamment dans la région spéciale Oromo. Cette enclave ethniquement peuplée d'Oromos en Amhara a été à plusieurs fois victimes d'affrontements inter-ethniques meurtriers. Ainsi en mars et en avril 2021, la ville d'Ataye a été le théâtre de combats provoquant la mort de plus de 600 personnes. Ces violences inter-ethniques se sont propagées à d'autres régions et à d'autres communautés moins impliquées dans la guerre. En juillet 2021, les forces fédérales afars et somalis se sont ainsi affrontées pour le contrôle de quelques villages frontaliers provoquant la mort de plus 300 personnes. Ce bref conflit a provoqué des émeutes dans le pays voisin Djibouti, début août, aussi traversé par des conflits sociaux entre Afars et Issa, démographiquement majoritaires, et la minorité somali qui domine l'appareil politique et économique du pays.

Longtemps un empire multiculturel stable, la cohabitation des communautés la composant est durablement remise en cause aujourd'hui. La guerre opposant les TDF et l'OLA au gouvernement central éthiopien et ses alliés a aussi des conséquences à l'échelle régionale et internationale.

LES BOULEVERSEMENTS GÉOPOLITIQUES RÉGIONAUX

En effet, en parallèle du conflit interne éthiopien, les rapports de force géopolitique dans la Corne africaine sont en pleine mutation. On observe la constitution d'un axe Erythrée-Ethiopie-Somalie qui s'est grandement renforcé depuis le début de la guerre au Tigré. Les Erythréens ont soutenu militairement l'ENDF dès le début de son offensive. Après des accusations nombreuses d'exactions contre les civils et une pression internationale grandissante, ces derniers se retirent du conflit en avril. Malgré cette annonce, l'armée érythréenne s'est maintenue au Tigré mais a cessé ses opérations militaires. Par ailleurs, l'OLA a dénoncé en juin la présence de troupes érythréennes en Oromia pour combattre la rébellion. Une accusation non commentée par les autorités locales. Un engagement moins important aurait aussi été fourni par la Somalie du président Farmaajo. Selon l'ONU, plusieurs milliers de soldats somaliens auraient été envoyés en Érythrée pour y être entraînés. Ces derniers auraient ensuite été déployés au Tigré. Le président Farmaajo a bénéficié d'un soutien important de l'Ethiopie avant la guerre aussi bien pour sa réélection que dans des opérations de pacification dans les régions transfrontalières. Le coup de force politique opéré par Farmaajo fin décembre 2021 contre son Premier Ministre ne devrait pas entacher cette relation.

L'Ethiopie n'a pas que des alliés dans la région. Egypte et Soudan sont toujours en crise avec Addis Abeba sur le remplissage du barrage de la Renaissance qui met en danger leur approvisionnement vital en eau douce. Le Soudan et l'Ethiopie se disputent aussi les terres fertiles du triangle d'Al-Fashaga, occupées par l'Ethiopie depuis 1995. Profitant de la guerre au Tigré, l'armée soudanaise a complètement repris possession de la région en décembre 2021 au prix de plusieurs dizaines de soldats morts de chaque côté.

Malgré une situation interne tendue, l'Ethiopie d'Abiy Ahmed a aussi noué de nouveaux partenariats stratégiques. En premier lieu, elle bénéficie du soutien diplomatique de la Chine et de la Russie à l'ONU qui bloquent toute initiative relative à la guerre au Tigré. Plus déterminant encore est le rapprochement qu'elle a opéré avec la Turquie, l'Iran et les Émirats-Arabs-Unis. Ces pays lui ont notamment fourni des drones d'attaques tels que les Bayraktar TB2 achetés en Turquie. Les négociations sur ces achats se sont effectuées lors de la visite le 18 août 2021 d'Abiy Ahmed en Turquie. Les termes du contrat étant secrets, leur déploiement en Ethiopie est difficile à dater. Cependant, ils ont pris part lors de la contre-offensive gouvernementale de fin novembre.

Ce contrat a été dénoncé par les États-Unis alors que les bombardements ont déjà tué plusieurs dizaines de civils en quelques semaines selon les autorités sanitaires du Tigré et des autres régions affectées. L'Egypte aurait par ailleurs essayé de rallier les États-Unis et plusieurs pays occidentaux afin de faire pression sur la Turquie, sans succès.

L'Ethiopie a aussi perdu une grande partie de ses soutiens internationaux traditionnels. Les gouvernements précédents avaient développé une diplomatie pro-occidentale et noué un partenariat stratégique avec les États-Unis. Ces derniers percevaient l'Ethiopie comme un facteur de stabilité régionale. La guerre au Tigré y a mis fin. Le cabinet du président Biden a ouvertement dénoncé les violations répétées des droits de l'Homme. En septembre 2021, les USA ont imposé des sanctions contre des personnalités éthiopiennes et érythréennes (ainsi que tigréennes) tout en demandant l'ouverture immédiate de négociations de paix. Le 26 décembre, l'Ethiopie a aussi été exclue de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA). Cet accord accordait des avantages commerciaux. Par conséquent, son exclusion devrait affaiblir une économie éthiopienne déjà en grande difficulté. La Corne de l'Afrique est donc témoin d'un bouleversement des rapports géopolitiques locaux et régionaux accéléré par la guerre au Tigré.

Malgré une situation sécuritaire moins alarmante que fin novembre, la position d'Abiy Ahmed reste délicate. Envahir à nouveau le Tigré est très risqué : le potentiel militaire des TDF reste élevé, la population locale est toujours fidèle et la communauté internationale est plus attentive à la situation humanitaire. Cependant, ouvrir des négociations de paix pourrait conduire à la perte de deux alliés essentiels à sa cause : l'Érythrée et les nationalistes amharas. Déjà mécontents de l'arrêt des combats, ces deux groupes, qui souhaitent la destruction totale des TDF, pourraient se retourner contre le Premier Ministre. Cela aurait pour conséquence la déstabilisation d'un Etat multi-ethnique déjà très affaibli, incapable de contrôler les excès de violences inter-communautaires. Ainsi, même en cas de cessez-le-feu entre le Tigré et le gouvernement éthiopien, la route vers la paix et la stabilisation de l'Ethiopie sera longue et périlleuse.

[1] Mekele est distante de 800 km de cette dernière.

[2] Les 7 autres membres du Front uni des forces fédéralistes et confédéralistes éthiopiennes (UFEFCF) sont : Front uni démocratique révolutionnaire Afar; Front de libération Agew ; Front de libération de Sidama ; Mouvement populaire de libération de Benishangul ; Résistance de l'État Somali ; Parti démocratique des Kimants ; Armée populaire de libération de Gambella.

Bibliographie :

Rapports officiels :

Babiker, M. A. (2021, juin). Report of the Special Rapporteur on the situation of human rights in Eritrea,

Mohamed Abdelsalam Babiker (A/HRC/47/21). *United Nations Human Rights Council*.

Sitographie :

AFP (2021, août 3). *Des violences intercommunautaires font au moins trois morts à Djibouti*. Le Monde. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/08/03/des-violences-intercommunautaires-font-au-moins-trois-mort-a-djibouti_6090387_3212.html

All Africa (2021, 12 avril). *Ethiopia : Horrifying Accounts of Violence in Amhara Region - Ombudsman Says 303 Killed So Far*. <https://allafrica.com/stories/202104120214.html>

Al Jazeera (2021, 26 août). *More than 210 killed in violence in western Ethiopia : Commission*. <https://www.aljazeera.com/news/2021/8/26/ethiopia-rights-commission-says-150-killed-in-attack-in-oremiya>

Amnesty International (2021, 17 août). *Éthiopie. Le massacre par les troupes érythréennes de centaines de civil·e·s à Aksoum est susceptible de constituer un crime contre l'humanité*. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2021/02/ethiopia-eritrean-troops-massacre-of-hundreds-of-axum-civilians-may-amount-to-crime-against-humanity/>

Coskun, O., Spicer, J., & Toksabay, E. (2021, 14 octobre). *Turkey expands armed drone sales to Ethiopia and Morocco - sources*. Reuters. <https://www.reuters.com/world/middle-east/turkey-expands-armed-drone-sales-ethiopia-morocco-sources-2021-10-14/?taid=616812657778c400018d4c2e>

France 24 (2021, 6 novembre). *En Éthiopie, les rebelles forment une alliance contre le gouvernement fédéral*. <https://www.france24.com/fr/afrique/20211106-%C3%A9thiopie-une-alliance-rebelle-se-forme-contre-le-gouvernement-f%C3%A9d%C3%A9ral>

Garowe Online (2020, 30 juin). *Abiy Ahmed : Farmajo's partner in crime ?* <https://www.garoweonline.com/en/world/africa/abiy-ahmed-farmajo-s-partner-in-crime>

Hansler, J. C. (2021, 11 mars). *Blinken : Acts of « ethnic cleansing » committed in Western Tigray - CNNPolitics*. CNN. <https://edition.cnn.com/2021/03/10/politics/blinken-tigray-ethnic-cleansing/index.html>

Reteurs (2021, 3 novembre). *Ethiopian leader, marking year of war, says he will bury foes « with our blood »*.

Tarbii, O. (2021, 5 avril). *OLA spokesman published an official declaration stating that eritrean troops are deployed in western Oromia [Tweet]*. Twitter. <https://twitter.com/OdaaTarbiiWBO/status/1378936928993746946>

The Economist (2021, 22 avril). *Tigray is edging closer to famine*. <https://www.economist.com/graphic-detail/2021/04/22/tigray-is-edging-closer-to-famine>

LES ENJEUX DE LA FONTE DE LA MER DE GLACE

RÉDIGÉ PAR ALEXANDRE TOUTAIN



Image n°18 : 1992-2016 Michel Petitti
© montage Thibault Lorin

Souvent crainte, parfois fantasmée, la haute montagne s'est depuis quelque temps démocratisée. De la simple découverte des massifs alpins, à l'ascension des sommets les plus ardues de la planète, l'on constate que les activités alpines tendent à attirer de plus en plus de touristes. Dans ce sens, cette attraction semble opportune pour les communes proches de ces sommets, qui pourraient voir leur économie bondir grâce à l'afflux de touristes. Toutefois, comme toute forme de tourisme, l'alpinisme semble posséder des limites, la plupart liées aux questions environnementales. Comme tout autre écosystème, les zones montagnardes sont aussi victimes du réchauffement climatique, et doivent faire face aux différents enjeux de ce dérèglement. En outre, les communes voisines de ces massifs doivent faire un choix, celui de privilégier le tourisme au détriment de la préservation des écosystèmes, ou bien freiner le tourisme quite à mettre en difficulté l'économie locale. Bien qu'il soit particulièrement difficile d'avoir un avis tranché sur la question, il reste possible d'observer les enjeux environnementaux locaux pour comprendre quelles incidences pourrait avoir le dérèglement climatique sur ces régions. En ce sens, la France est aujourd'hui l'un des pays touchés par ce risque environnemental dans les milieux alpins.

Le massif des Alpes notamment, qui est un des lieux les plus fréquentés pour les sports alpins, fait depuis quelques années face à ces risques qui dénaturent le paysage environnant. Afin de comprendre les enjeux que représente ce dérèglement climatique, nous prendrons comme exemple la Mer de glace, à proximité de la commune de Chamonix-Mont-Blanc dans le département de la Haute-Savoie.

Situé sur le versant septentrional du Mont-Blanc et proche de Chamonix, la mer de Glace est le plus grand glacier des Alpes. Bien qu'il fût craint par les populations locales au XVII^e siècle en raison de son avancée, le glacier des Bois [1] est progressivement apprivoisé, et vers la fin du XVIII^e siècle, un tourisme commence à se former aux abords du glacier.

Aujourd'hui, les activités touristiques se sont fortement développées et des infrastructures ont été construites afin de faciliter l'accès pour les touristes, qui peuvent dès lors atteindre le glacier par le chemin de fer du Montenvers, et par des télécabines. Désormais, la mer de Glace est devenue l'un des lieux phares du tourisme dans le massif du Mont-Blanc, accueillant des randonneurs et des touristes l'été, et des skieurs l'hiver qui descendent depuis l'aiguille du Midi et la vallée blanche.

Mais cette augmentation du tourisme, et la forte hausse d'émissions de gaz à effet de serre dans la région pose un problème écologique majeur, celui de la fonte du glacier. Quand bien même l'on puisse constater que l'augmentation de la température et la fonte des glaciers suivent un cycle lié aux périodes de glaciation, il semblerait que l'empreinte de l'Homme joue un rôle majeur dans la fonte de la mer de Glace. En effet, selon Thibault Lorin, docteur à l'ENS de Lyon, une décrue de 40 mètres par an [2] (voire une accélération) devrait se faire. À ce rythme, nous pourrions même imaginer un recul du glacier de 1km en comparaison à son état à la fin du Petit Âge Glaciaire [3]. Il faudrait alors 125 000 ans pour que le glacier atteigne le niveau qu'il avait avant la dernière glaciation. En outre, la température moyenne observée dans le massif du Mont Blanc a augmenté de 4°C, et le glacier semble avoir reculé de 2km depuis 1850, de quoi alarmer les autorités quant à la détérioration de celle que l'on nomme la vallée blanche.

Toutefois, bien que le constat soit assez alarmant, il ne semble pas être trop tard pour prendre des mesures. Pour cela, le président de la République française Emmanuel Macron s'est rendu sur place le 13 février 2020, faisant constat de la fonte du glacier. " *Je n'imaginais pas une fonte aussi rapide, c'est impressionnant. On se rend compte comment les non-décisions ont fait en arriver là* " [4] a-t-il déclaré lors de sa visite de la grotte de glace, accessible directement depuis la mer de Glace. Pour lutter contre les effets néfastes du dérèglement climatique, Emmanuel Macron avait déjà décidé d'agir, en créant l'OFB (Office français de la biodiversité) [5], dédié à la protection de la biodiversité en métropole et dans les Outre-mer. Sur le plan politique, le gouvernement actuel a également pris des mesures, et une zone de protection a été créée sur le massif du Mont-Blanc. Le 1er octobre 2020, le préfet de Haute-Savoie a également signé un APHN (Arrêté préfectoral de protection des habitats naturels) visant à protéger le site.

En outre, cet arrêté prévoit la régulation de l'usage de véhicules, d'atterrissement d'engins, du camping, des itinéraires pédestres et des différentes sources potentielles de nuisances ou de pollutions [6]. Toutefois, bien que l'on puisse constater la volonté des acteurs publics de prendre des mesures pour réguler les émissions de carbone dans le massif du Mont-blanc et aux abords de la mer de Glace, l'arrêté ne semble concerner que 22km² du Mont-blanc, situés majoritairement à plus de 3000m d'altitude [7]. Dans ce sens, l'arrêté n'aurait que peu d'impact sur l'écosystème.

Quand bien même seules les activités alpines comme la randonnée et les sports de glisse seraient autorisés, la zone protégée n'est pas la plus impactée et les zones proches des communes des Alpes ne verrait pas forcément une réelle évolution dans la protection de la nature environnante. Néanmoins, sur une note positive, cet arrêté démontre l'intérêt que les acteurs publics commencent à porter à cette zone montagneuse particulièrement impactée par le dérèglement climatique.

Enfin, le 30 janvier 2021 se tenait un tribunal citoyen pour les droits de la Nature, organisé par le réseau européen de la Global Alliance for the Rights of Nature (GARN). Lors de ce tribunal, l'association "Notre Affaire à Tous" défendait le dossier de la Mer de Glace, aux côtés de l'association "Mountain Wilderness", une association internationale dont le but premier est la sauvegarde des zones montagnardes. L'objectif principal de cette démarche, bien que son impact soit pour le moment peu visible, est de sensibiliser un plus grand nombre d'acteurs politiques et publics aux urgences climatiques locales. Quand bien même nous n'avons aujourd'hui que peu d'informations quant à la tenue de ce tribunal, l'on constate toutefois la volonté des populations de défendre cette zone coûte que coûte. Des mesures ont donc été prises du côté gouvernemental et public, et il ne nous reste seulement qu'à attendre, encore faut-il que celles-ci soient réellement effectives.

[1] Le glacier des Bois est l'ancien nom donné à la mer de Glace.

[2] Planet Terre (2016, 16 septembre). *La mer de Glace: grandeur (et décadence?) d'un glacier alpin.*

[3] Ibid.

[4] AFP (2020, 13 février). Comment protéger le Mont Blanc et son écosystème ? La visite de Macron pour apporter des solutions. *Le Monde*.

[5] OFB, Office français de la biodiversité.

[6] Ministère de la transition écologique (2020, 1 octobre). Création de la zone de protection d'habitats du Mont-Blanc - Site d'exception.

[7] Carrel, F. (2020, 7 décembre), Le massif du Mont-Blanc, espace désormais protégé... mais à minima. *Libération*.

Bibliographie :

Articles de revues scientifiques :

Hobléa, F., Cayla, N., Giusti, C., Peyrache-Gadeau, V., Poiraud, A., & Reynard, E. (2017). Les géopatrimoines des Alpes occidentales : Émergence d'une ressource territoriale. *Annales de géographie*, 717(5), 566-597.

Lorin, T. (2016). La mer de Glace : Grandeur (et décadence ?) d'un glacier alpin. *Planet Terre*. <https://planet-terre.ens-lyon.fr/ressource/Mer-de-Glace.xml>

Articles de presse :

AFP (2020, 13 février). Comment protéger le mont Blanc et son écosystème ? La visite de Macron pour apporter des solutions. (2020, février 13). *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/climat/article/2020/02/13/emmanuel-macron-visite-la-mer-de-glace-pour-parler-climat_6029390_1652612.html

Carrel, F. (2020, 7 décembre). Le massif du Mont-Blanc, espace désormais protégé... mais a minima. *Libération*. https://www.liberation.fr/terre/2020/12/07/le-massif-du-mont-blanc-espace-desormais-protege-mais-a-minima_1806794/

Cousseran, M. (2021, août 24). La mer de Glace, le symbole des effets du changement climatique en France. *Geo*. <https://www.geo.fr/environnement/la-mer-de-glace-le-symbole-des-effets-du-changement-climatique-en-france-206016>

Letesse, V. & Vivion, R. (2020, 13 février). Protection du Mont-Blanc : Emmanuel Macron annonce la création de zone réglementée et des amendes plus fortes. *France Bleu*. <https://www.francebleu.fr/infos/environnement/incipitites-au-mont-blanc-emmanuel-macron-annonce-des-amendes-plus-fortes-1581612792>

Sitographie :

Mer & Océan (2021, 2 février). *Des droits pour la Mer de Glace*. <https://www.mer-ocean.com/des-droits-pour-la-mer-de-glace/>

Ministère de la transition écologique (2020, 1 octobre). *Création de la zone de protection d'habitats du Mont Blanc – Site d'exception*. <https://www.ecologie.gouv.fr/creation-zone-protection-dhabitats-du-mont-blanc-site-dexception>

One Heart (2020, 14 février). *La mer de Glace menacée par le réchauffement climatique*. <https://www.oneheart.fr/actualites/la-mer-de-glace-menacee-par-le-rechauffement-climatique>

Office français de la biodiversité. (s. d.). <https://www.ofb.gouv.fr/>

LA PLACE DE L'EAU DANS LE CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN : ANNEXION ET RECONNAISSANCE DU PLATEAU DU GOLAN

RÉDIGÉ PAR CHLOÉ DANIEL

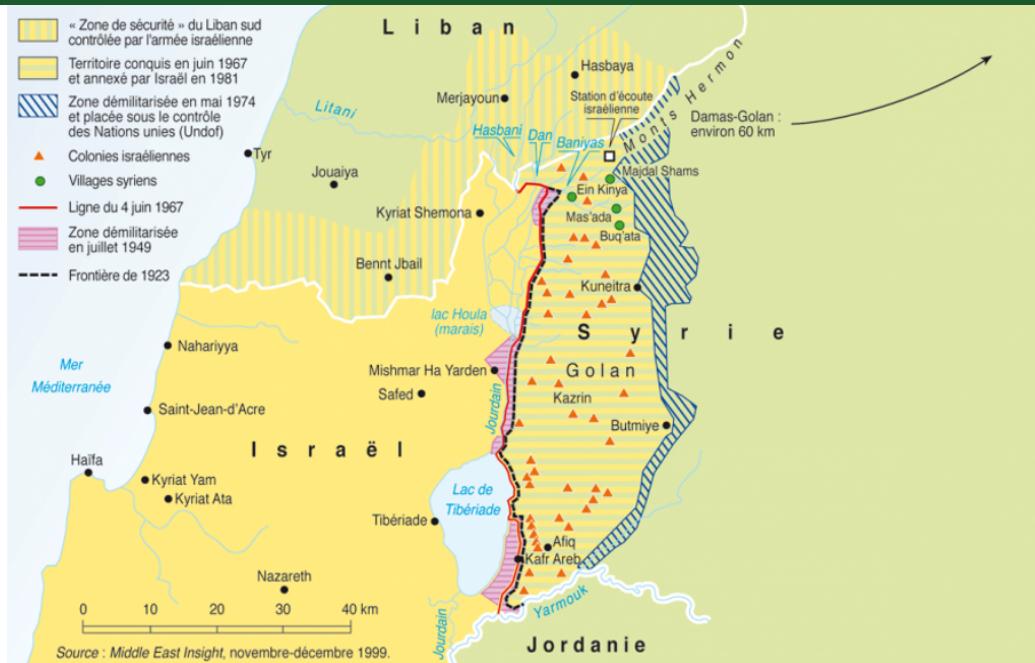


Image n°19 : L'importance du Plateau du Golan
© Middle East Insight, novembre-décembre 1999

Le 25 mars 2019, le journal *Le Monde* publie un article signalant que « *Donald Trump a signé un décret reconnaissant la souveraineté d'Israël sur le Golan* ». Le plateau du Golan est un territoire syrien occupé par Israël depuis la guerre des Six Jours en 1967 et annexé unilatéralement en 1981, une annexion jusqu'alors non reconnue par la communauté internationale. Dans quelle mesure la déclaration de Donald Trump concernant l'annexion du plateau du Golan par Israël ravive-t-elle l'importance de l'or bleu comme source du conflit israélo-palestinien ?

Si l'eau est très présente sur notre Terre et indispensable à la survie de tout être vivant, elle représente un enjeu sécuritaire non-négligeable. En effet, il est établi qu'un être humain ne pourrait vivre plus de 3 jours sans s'hydrater. Cependant, malgré sa présence abondante, certaines régions sont dites arides : zones dans lesquelles les précipitations sont tellement insuffisantes qu'il faut pratiquer l'irrigation pour y maintenir des cultures. Ainsi, certaines populations sont soumises à un véritable stress hydrique, c'est-à-dire que les ressources en eau disponibles sont inférieures à la demande en eau. Supprimer les réserves en eau d'un État serait une réelle attaque contre sa population qui risque de périr rapidement.

LE PLATEAU DU GOLAN, ESPACE STRATÉGIQUE DANS LE TOMBEAU DES CONFLITS

Dans le cadre du conflit israélo-palestinien [1], c'est l'État d'Israël qui exploite les réserves en eau du plateau du Golan au détriment des populations palestiniennes. Ce conflit remonte à une idée préconisée par Theodor Herzl qui, en 1896, publie *Der Judenstaat*, théorisant la création d'un État pour le peuple juif. Cette idée se matérialise au début du XXème siècle avec le parti religieux Mizrahi revendiquant la « terre promise ». S'en suit la déclaration Balfour du 2 novembre 1917 et la résolution 181 du 29 novembre 1947 par l'Assemblée générale des Nations Unies qui prévoit un État juif sur 56 % de la terre de Palestine et un État arabe sur les 44 % restants. La principale zone disputée est le plateau du Golan, car il s'y trouve la majorité des sources alimentant le Jourdain et le lac de Tibériade, ce qui fait de lui un territoire hautement stratégique. Enserré par Israël à l'Ouest, le Liban au Nord, la Syrie à l'Est et la Jordanie au Sud, il offre une vue directe sur le lac de Tibériade, soit 500 millions de m³ d'eau par an. Joyau stratégique ou carrefour des conflits, Israël confère au Golan une importance vitale en raison de sa position géographique qui lui assure sécurité militaire et prospérité en eau.

Territoire de 70 kilomètres de long sur 25 de large, il est surnommé le Château d'eau, car gorgé d'eau dans une région très aride. Les nombreuses sources hydrauliques qu'il abrite se jettent dans le Jourdain et représentent les principales ressources en eau d'Israël.

Si les disputes autour de l'or bleu sont importantes dans ce conflit, on ne parle néanmoins pas de parler de « guerre de l'eau » à l'heure actuelle, car ce conflit oppose une faction souveraine à une faction non-souveraine, soit l'Etat d'Israël et la Palestine. Par ailleurs, « *l'eau est utilisée par une partie à un conflit comme un moyen de pression et de négociation ou comme un véhicule pour nuire à une partie ennemie, l'eau est victime ou outil de la guerre, et non son objectif* ».

LA MAINMISE HISTORIQUE ET JURIDIQUE ISRAÉLIENNE SUR L'EAU

La question de l'eau soulève un caractère géopolitique important dans les relations entre Israéliens et Palestiniens et constitue un enjeu de premier plan pour la souveraineté historique et politique de la région. Dès son indépendance le 14 mai 1948, Israël met en place différents objectifs visant à l'annexion de plusieurs territoires. Le but est ici de détourner des cours d'eau en sa faveur à des fins d'exploitation et d'approvisionnement de sa communauté. Suite à l'armistice signé en 1949 après la guerre israélo-arabe, Israël occupe alors plus de la moitié de la Palestine historique. Lorsqu'en 1967 Israël occupe le plateau du Golan, l'État récupère la totalité des ressources en or bleu qu'il convoitait.

Dès lors, le caractère égal du découpage de la région est fondamentalement remis en cause. La législation appliquée et les pratiques d'exploitation israéliennes imposent aux États arabes et aux Palestiniens en particulier une logique discriminatoire systématique sur la question de l'eau. La loi israélienne sur l'eau de 1959 fait de cet élément un bien public soumis au contrôle de l'État, elle empêche donc les Palestiniens de disposer librement de leurs ressources en eau. Cette ressource étant largement convoitée par les deux communautés, elle devient un outil stratégique pour Israël : elle est indispensable pour irriguer les champs et bâtir des industries fiables.

Naissent ainsi des discriminations sur l'accès à l'eau et à son prix, avec par exemple la compagnie israélienne Merlot qui pratique « légalement » des tarifs inégaux pour les Palestiniens. Ces derniers se voient ainsi payer plus cher l'eau agricole et l'eau potable. S'y ajoute également la question de l'agriculture qui joue un rôle symbolique dans l'appropriation de la terre et de l'eau.

UNE RÉGION NATURELLEMENT ARIDE : L'EAU COMME FACTEUR DE GUERRE

Les tensions liées à l'eau se déplient également autour de sa consommation et de son exploitation qui relèvent alors de la question sécuritaire de cette ressource. En effet, la situation est naturellement catastrophique dans cette région sèche et aride. La situation de stress hydrique qui en découle ne fait que s'intensifier au fur et à mesure que la consommation d'eau augmente du fait de la croissance démographique et du développement économique. De plus, l'épuisement des réserves lié à une surexploitation des sources d'approvisionnement et l'arrivée de migrants ne font qu'accentuer le problème. L'État d'Israël contrôle tout le système d'approvisionnement en eau des Palestiniens : ils détournent 75% des ressources. Cependant, Israël produit plus d'eau qu'il n'en consomme. De plus, la consommation moyenne par habitant israélien est cinq fois plus élevée que celle d'un Palestinien. Ainsi, la question de la sécurité reste un enjeu majeur pour la région qui se retrouve confrontée à un conflit à la fois hydrique, mais aussi militaire car l'exploitation de l'eau est devenue une arme de guerre. En effet, depuis la deuxième Intifada [2], la situation s'est dégradée, et les Palestiniens sont victimes d'une interdiction d'accès à certains puits, ceux-ci pouvant même être détruits par l'armée israélienne. C'est pour cela que le développement du réseau hydrique palestinien semble impossible et ce contrôle engendre de graves problèmes sanitaires.

En somme, les ressources en eau du plateau de Golan sont le symbole d'un conflit à la fois économique, humain et sécuritaire. C'est un conflit économique dans la mesure où chaque territoire en a besoin pour se développer, humain car l'eau est vitale à l'homme, et sécuritaire puisque c'est un outil stratégique dans cette guerre qui présente un enjeu de sécurité hydrique. Le plateau du Golan regroupe chacune de ces problématiques.

Si l'eau se fait de plus en plus rare avec le manque de pluie, aggravé par l'explosion démographique et des besoins en eau grandissant, l'or bleu est au cœur de la relance des discours entre Israël et la Palestine. C'est un possible vecteur de paix, comme l'expliquent les propos de Yitzhak Rabin, ancien Premier ministre d'Israël, en 1992, « *si nous réglons tous les problèmes du Proche-Orient mais pas celui du partage de l'eau, notre région explosera. La paix ne sera pas possible* ». La résolution du problème de l'eau est un excellent point de départ pour les négociations de paix entre les deux nations. Néanmoins, celle-ci ne pourrait aboutir sans une coopération internationale, surtout que les disparités entre les États hébreux et arabes sont beaucoup trop anciennes et profondes.

Ainsi, si la déclaration de Donald Trump ravive l'importance du plateau de Golan, il paraît évident qu'elle remet sur le devant de la scène tous les enjeux liés à cette réserve en eau. De fait, l'eau occupe une place majeure dans ce conflit comme facteur et outil stratégique. La déclaration de souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan par le Président des États-Unis, jusqu'ici non remise en cause, affaiblit fortement la coopération et menace une aggravation de la situation.

[1] Le conflit israélo-palestinien se distingue du conflit israélo-arabe, bien qu'ils soient intimement liés.

[2] La deuxième Intifada dure de 2000 à 2005. C'est une nouvelle période de violence entre israéliens et palestiniens, aussi marquée par l'intervention de groupes terroristes.

Bibliographie:

Ouvrages scientifiques :

- Calligé, L. (2008). *De l'eau et de la paix : conflit et coopération israélo-palestiniens*. Paris : L'harmattan.
Blanc, P. (2012). *Proche-Orient : Le pouvoir, la terre et l'eau*. Paris : Presses de Sciences Po.
Deblone, J-M. (2009). *Géopolitique du conflit israélo-palestinien : Les hommes, la terre et l'eau*. Paris : ELLIPSES.

Articles scientifiques :

- Lacoste, Y. (2016). Chapitre 20. Israël-Palestine : un conflit d'une exceptionnelle complexité. Dans : Béatrice Giblin éd., *Les conflits dans le monde : Approche géopolitique* (pp. 291-325). Paris : Armand Colin.
<https://doi.org/10.3917/arco.gibli.2016.01.0291>

Salamé, L. (2017). La crise de l'eau ou la perpétuelle gestion des conflits. *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 86, 44-48. <https://doi.org/10.3917/re1.086.0044>

Sitographie :

- Amiot, H. (2013). *Eau et conflits dans le bassin du Jourdain*. Les clés du Moyen-Orient.
<https://www.lesclesdumoyenorient.com/Eau-et-conflits-dans-le-bassin-du-Jourdain.html>

Flaminio, S. (2017). *Aridité, sécheresse, pénurie*. Géoconfluences. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/aridite-secheresse-penurie>

Macé, M. *Le stress hydrique : sa définition, ses causes et ses conséquences*. Le centre d'information sur l'eau.
<https://www.cieau.com/eau-transition-ecologique/enjeux/quest-ce-que-le-stress-hydrique-comment-y-repondre/>

Rekacewicz, P. (2000). *Le Golan annexé et le Liban sud occupé par Israël*. Le Monde diplomatique. <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/israelnorddp12000>

Le Monde (2019). *Donald Trump a signé le décret reconnaissant la souveraineté d'Israël sur le Golan*.
https://www.lemonde.fr/international/article/2019/03/25/donald-trump-a-signé-le-décret-reconnaissant-la-souverainete-d-israel-sur-le-golan_5441062_3210.html

PROJECTION DE FORCE : ORIGINES ANCIENNES, MODERNISATIONS CONSTANTES ?

RÉDIGÉ PAR TRISTAN CHARRIER

« À nos forces classiques sont en même temps conférées une tâche et une dimension nouvelles. La défense de la France ne se joue plus immédiatement à ses frontières. Elle dépend du maintien de la stabilité internationale, de la prévention de crises, en Europe ou hors d'Europe, qui, dégénérant, mettraient en péril nos intérêts et notre sécurité. Il nous faut donc développer l'aptitude propre de nos moyens classiques à prévoir, prévenir, agir, souvent à distance du territoire national » [1].

Ainsi parlait Édouard Balladur dans le Livre blanc de la Défense de 1994. C'est ici que, pour l'armée française, commence réellement la transition d'une armée de défense nationale à une armée capable de se battre à des milliers de kilomètres de ses bases.

En effet, si l'armée française, au cours des années 1970 et 1980, a montré des capacités à combattre à l'étranger, l'opération « Daguet », entre 1990 et 1991, a illustré des limites évidentes dans les capacités de projection, notamment en ce qui concerne la rapidité de réaction [2].

DÉFINITION DE LA PROJECTION DE FORCE, ET IMPORTANCE DE LA LOGISTIQUE

Mais il convient de définir ce qu'est cette capacité de projection. Selon le Ministère des Armées, la projection est définie comme étant l'« acheminement, par voie aérienne, maritime ou terrestre, d'une force militaire de son lieu habituel de stationnement ». La projection de forces étant « l'envoi de troupes au sol sur un théâtre d'opérations. Elle suppose le déploiement et l'emploi d'unités sur le terrain avec des moyens de commandement, de combat et de soutiens adaptés » [3].

On observe donc que la logistique est au centre de la projection de force. Si celle-ci consiste certes, en l'acheminement de forces armées à l'étranger, il s'agit également de lui donner les capacités de combattre si nécessaire, et d'éviter qu'elle ne manque de ravitaillement. Ceci pourrait en effet entraîner un effondrement de son potentiel de combat.



Image n°20 : © ?

Il ne faut en aucun cas la négliger sous peine d'un désastre militaire, tel Napoléon en Russie ou les Allemands devant Moscou. En effet, la projection de force implique un éloignement plus ou moins conséquent des dépôts et des bases logistiques. De ce fait, l'effort à fournir croît avec la distance à parcourir.

La projection de force, consiste en la capacité à amener des forces armées sur un territoire étranger, généralement hostile, au travers de trois moyens principaux, et un quatrième, plus auxiliaire, confidentiel. Les trois premiers, sont la terre, la mer, et l'air. Nous l'avons vu, si la projection nécessite l'envoi de forces armées, elle est aussi et surtout un exercice délicat du fait de l'effort logistique très important qu'elle nécessite. Attention cependant à ne pas ranger les moyens de projections dans des cases séparées : la projection de force, notamment aujourd'hui, nécessite presque systématiquement un soigneux mélange des trois premiers moyens, chacun présentant en effet des qualités intrinsèques.

LA TERRE, PREMIER MOYEN DE LA PROJECTION DE FORCE ?

La projection de force par la terre, est le plus facile à mettre en œuvre. Les efforts logistiques, toujours conséquents, peuvent être soutenus à l'aide de transports relativement simples à trouver. Aujourd'hui, cela peut être par moteur ou à l'aide d'animaux. [4]

Cette forme de projection de forces date probablement de la Préhistoire. Dès l'Antiquité, on peut trouver des exemples de projection de force terrestre, comme au début de la lutte pour l'hégémonie entre Thèbes et Sparte. Un contingent spartiate avait été déployé près de la première ville, à Cadmée [5].

LA MER, MOYEN DE PROJECTION ANCIEN MAIS TOUJOURS RISQUÉ

Second moyen de projection, la mer. Longtemps limité aux côtes par des méthodes de navigation et de repérage encore peu élaborées, le développement de celles-ci a permis à l'homme d'envoyer des troupes armées toujours plus conséquentes. La marine compense une certaine lenteur. En 2013, le Spearhead, navire de transport le plus rapide de la marine américaine de l'époque, parcourait 35 nœuds, soit près de 65km par heure[6] par une grande capacité d'emport (le même navire peut emporter 600 tonnes de matériel divers[7]).

Encore plus que sur terre, les projections par la mer doivent être minutieusement préparées, surtout si la force doit débarquer sur un terrain hostile. Dans l'Antiquité, l'expédition de Syracuse par les Athéniens (de 415 à 413 avant Jésus-Christ), doit ainsi permettre la projection de plus de 30 000 hommes à 900 kilomètres d'Athènes[8]. Un échec sur les plages siciliennes mettrait en péril tant la mission que l'intégralité de la force.

L'AIR, NOUVEAUTÉ RÉvolutionnaire

Vient ensuite le moyen aérien. Ce dernier est encore récent. Mais il a connu un développement extrêmement rapide. L'Airbus A400M de l'armée française porte jusqu'à 37 tonnes de matériel ou de personnel divers, ou 116 parachutistes[9].

Cela reste moins que les transports maritimes, mais cela est considérablement plus rapide : le même avion vole à près de 850km/h [10]. Si l'avion est aujourd'hui essentiellement un moyen de transport rapide, il ne faut pas oublier que c'est également le vecteur des forces aéroportées. Ce facteur est particulièrement important dans une armée française où la culture du parachutisme reste considérable.

LE MERCENARIAT, RÉvolution à VENIR OU SIMPLE COMPLÉMENT DE CE QUI SE FAIT AUJOURD'HUI ?

Enfin, quatrième potentiel moyen de projeter des forces, le mercenariat. Si la projection de force reste aujourd'hui essentiellement une affaire d'armées régulières, on observe que les troupes de mercenaires sont aussi utilisées par les États qui ne disposent pas nécessairement des capacités de projection, pour des questions matérielles ou politiques. C'est par exemple le cas de la Russie avec le groupe Wagner[11]. Ce groupe, officiellement indépendant, agit souvent en accord avec les intérêts russes, notamment en Afrique. Autre avantage, cela permet à l'État commanditaire de pouvoir facilement se défausser sur la société employée en cas de problèmes : crimes, échecs militaires... Néanmoins, de nos jours, les mercenaires, notamment au travers des Sociétés Militaires Privées (SMP), sont essentiellement utilisés en complément des forces régulières projetées. Mais cela n'empêche nullement une modification de cet état de fait dans un futur plus ou moins proche.

En somme, la projection de force est un phénomène ancien, qui date de l'Antiquité. Si depuis cette période, la dimension aérienne constitue la seule véritable révolution technologique, et que le mercenariat comme moyen exclusif de projection de force en est à ses balbutiements, on observe depuis une augmentation des capacités de déploiement, mais aussi des distances. La vitesse de déploiement s'est démultipliée. Mais, si le déploiement en lui-même est difficile, il n'empêche que ce n'est rien comparé aux difficultés que constituent le soutien logistique continu, ainsi que la sécurisation des voies de communication créées.

- [1] : (1994). Livre blanc sur la défense : 1994 (Collection des rapports officiels). Documentation française.
- [2] : Gautier, L. (2021). La mère de toutes les réformes : la guerre du Golfe et la politique de défense française. *Revue Défense Nationale*, 843, 61-71.
- [3] : La loi de programmation militaire de A à Z (2018, 8 février). *Ministère des Armées*.
- [4] : Gain, N. (2021, 15 mars). *Le mulet prêt à reprendre du service dans les troupes de montagne*. FOB - Forces Operations Blog.
- [5] : Giraud, J.-M. (2000). Xénophon et l'explication de la défaite spartiate. *Dialogues d'histoire ancienne*, 26(1), 85-107.
- [6] : « Spearhead » : le nouveau navire de transport rapide de l'US Navy. (2013, 15 février). *Le Marin*.
- [7] : Ibid
- [8] : Bey, F. (2021, novembre). La stratégie d'Athènes prend l'eau à Syracuse. *Guerres et Histoires, Hors-série* (12), 14-18.
- [9] : L'avion de transport A400M. (2016, 24 mars). *Ministère des Armées*.
- [10] : L'Airbus militaire A400m sur le « chemin critique » de l'Europe de la défense. (s. d.). *Sénat*.
- [11] : Touchard, L. (2021, janvier). Une armée fragile face au djihadisme. *Défense et Sécurité internationale*, 151.

Bibliographie :

Ouvrages :

Long, M., Balladur, E. & Léotard, F. (1994). *Livre blanc sur la défense : 1994* (Collection des rapports officiels). Documentation française.

Rapports officiels :

EADS (s.d.). L'Airbus militaire A400m sur le « chemin critique » de l'Europe de la défense. *Sénat*.
<https://www.senat.fr/rap/r08-205/r08-20546.html>

DGA (2016, 24 mars). L'avion de transport A400M. *Ministère des Armées*.
<https://www.defense.gouv.fr/dga/equipement/aeronautique/l-avion-de-transport-a400m>

Ministère des armées (2018, 8 février). La loi de programmation militaire de A à Z.
<https://www.defense.gouv.fr/portail/enjeux2/la-lpm-2019-2025/le-lexique/la-loi-de-programmation-militaire-de-a-a-z>

Articles de revues scientifiques :

Bey, F. (2021, novembre). La stratégie d'Athènes prend l'eau à Syracuse. *Guerres et Histoires, Hors-série* (12), 14-18.

Briquel, D., & Desnier, J.-L. (1983). Le passage de l'Hellespont par Xerxès. *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1, 22-30.

Gautier, L. (2021). La mère de toutes les réformes : la guerre du Golfe et la politique de défense française. *Revue Défense Nationale*, 843, 61-71. <https://doi-org.ezproxy.univ-catholille.fr/10.3917/rdna.843.0061>

Giraud, J.-M. (2000). Xénophon et l'explication de la défaite spartiate. *Dialogues d'histoire ancienne*, 26(1), 85-107.

Touchard, L. (2021, janvier). Une armée fragile face au djihadisme. *Défense et Sécurité internationale*, 151.

Sitographie :

Gain, N. (2021, 15 mars). *Le mulet prêt à reprendre du service dans les troupes de montagne*. FOB - Forces Operations Blog. <https://www.forcesoperations.com/le-mulet-pret-a-reprendre-du-service-dans-les-troupes-de-montagne/>

Le Marin Ouest-France (2013, 15 février). « *Spearhead* » : le nouveau navire de transport rapide de l'US Navy. (2013, 15 février). <https://lemarin.ouest-france.fr/articles/detail/items/spearhead-le-nouveau-navire-de-transport-rapide-de-lus-navy.html>

VEILLE STRATÉGIQUE

RÉDIGÉE PAR CHARLOTTE TISSUT



PARTYGATE : MULTIPLICATION DES APPELS À LA DÉMISSION CONTRE BORIS JOHNSON

Jeudi 13 janvier, de nouvelles révélations du Telegraph ont accusé Boris Johnson d'avoir organisé une fête la veille des funérailles du prince Philip, ignorant ainsi le deuil national décreté. Ces nouvelles révélations viennent s'ajouter à celles relatives à la participation à d'autres soirées ayant eu lieu pendant le confinement imposé. Ces reproches s'étendent aussi à d'autres membres du gouvernement et illustrent "un vide moral au cœur du gouvernement", selon les propos d'Andrew Bridgen, auteur d'une lettre de défiance adressée au Parti conservateur. S'il en reçoit davantage, ce dernier devra alors procéder au remplacement du Premier ministre.



LA DÉMISSION D'ABDALLAH HAMDOK AU SOUDAN COMPROMET LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Le Premier soudanais, Abdallah Hamdok, a annoncé sa démission le dimanche 2 janvier. Alors que la rumeur ne cessait d'enfler, M. Hamdok s'est avoué vaincu et a annoncé qu'il sentait que la "survie" du Soudan est désormais "menacée". Il avait pris place à ce poste seulement deux mois auparavant, après avoir passé un accord politique avec les militaires suite à un coup d'Etat. Jusqu'alors, il représentait l'espoir soudanais pour l'arrivée d'une vraie démocratie. Toutefois, après avoir traité avec l'armée et les généraux, il est devenu un "traître" oeuvrant pour "le retour de l'ancien régime". Malgré cette image, il représentait pour son pays la possibilité d'enfin mettre en place une transition démocratique. Les affrontements se multiplient et la communauté internationale a appelé à l'apaisement des tensions et la poursuite de cette transition. La France a notamment appelé "au respect des droits des Soudanais à exprimer pacifiquement leurs opinions sans crainte de violences ou de représailles".

SILVIO BERLUSCONI À LA QUÊTE DE LA PRÉSIDENTIELLE

Figure emblématique controversée de l'Italie, Silvio Berlusconi a décidé d'entrer dans la course à la présidentielle. Quatre fois président du Conseil (chef du gouvernement) entre 1994 et 2011, Silvio Berlusconi tient à honorer la promesse faite un jour à sa mère de devenir président. Malgré son casier judiciaire, les procès, les scandales, les hospitalisations, ses liens avec la mafia, il apparaît comme le candidat favori de la droite. En Italie, la fonction de chef de l'Etat est purement honorifique mais revient traditionnellement à une personne ayant été un exemple de sagesse pour le pays. Nommé par un collège de grands électeurs, il possède peu de pouvoirs mais dispose d'une immunité juridique de sept ans, soit le temps du mandat. Cette prérogative semble particulièrement intéressante pour l'ancien chef du Conseil, toujours impliqué dans deux procès relatifs aux soirées "Bunga Bunga". L'élection se tiendra à partir du 24 janvier et à l'heure actuelle Silvio Berlusconi bénéficie de nombreux soutiens. Outre son parti, Forza Italia, il dispose aussi de celui de la Ligue de Matteo Salvini mais doit tout de même faire face à une féroce campagne anti-Berlusconi. Comme il l'a déjà fait auparavant, il a annoncé qu'en cas de défaite, son parti se retirerait du gouvernement, forçant ainsi l'organisation d'élections législatives anticipées.



ELECTIONS AU CHILI : LA GAUCHE PREND LE POUVOIR

Le 19 décembre 2021, Gabriel Boric est apparu victorieux à l'annonce des résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle. Jeune député de gauche de 35 ans, il est passé au second tour derrière le candidat de l'extrême droite José Antonio Kast, admirateur de la dictature de Pinochet. M. Kast avait par ailleurs annoncé qu'il pourrait ne pas reconnaître les résultats de l'élection si l'écart entre les deux candidats était trop faible. Finalement, le projet de Gabriel Boric, en faveur de davantage de justice sociale, l'a remporté avec un écart de plus d'un million de voix (56% des suffrages exprimés). Il devient désormais le successeur de Sebastian Piñera qui avait dû faire face à un mouvement social sans précédent en 2019. Sa victoire annonce pour la population chilienne un revirement radical du fonctionnement de leur société. Jusqu'alors, le Chili était qualifié de "laboratoire libéral de l'Amérique latine" mais va désormais entamer un virage vers une forme d'Etat providence. Symbole d'un changement profond en Amérique latine, la gauche s'impose peu à peu à travers tout le sous-continent.

Remerciements

Le bureau rapproché de l'A.M.R.I., composé d'Harmony Delhalle, Maëwenn Leboulanger, Fazia Khennouche et Alexandre Toutain, étant à l'initiative du projet, de la charte et du recrutement mérite nos plus sincères remerciements.

Cette revue a été créée de toutes pièces par des étudiants motivés et engagés pour produire un travail de qualité. À travers cette page nous citons toute ces personnes et leurs rôle dans ce projet.

En premier lieu viennent les rédacteurs, qui ont fait de leur mieux pour produire des articles scientifiques traitant de sujets aussi divers qu'intéressants : Lazhare Badaoui, Eva Barré, Marie-Sophie Bournot, Chloé Daniel, Tristan Charrier, Marco-Antonio Di Giusto, Victor Escaffre-Fauré, Amaury Gantet, Pierre-Alexandre Gourraud, Diane Kamano, Louise-Marie Netter, Baptiste Oustrain, Clément Pardonche, Alexandre Toutain et Clément Vallet.

Leurs articles ont été relus avec le plus grand soin par Lazhare Badaoui, Eva Barré, Marie-Sophie Bournot, Chloé Daniel, Victor Escaffre-Fauré, Pierre-Alexandre Gourraud, Louise-Marie Netter, Baptiste Oustrain, Clément Pardonche, Charlotte Tissut et Alexandre Toutain.

La veille stratégique, la sélection des informations et l'écriture de brèves les concernant ont été réalisées par Charlotte Tissut.

Enfin, tout le travail de mise en forme de la revue a été effectué par Laëtitia Seevathian.

Nous tenons aussi à remercier fortement Harmony Delhalle, présidente de l'A.M.R.I. et Louise-Marie Netter, responsable du pôle culture de l'A.M.R.I. ainsi que Margaux Poulain, responsable communication de l'A.M.R.I, pour toute l'aide qu'elles nous ont apportée, que ce soit pour la mise en page, la communication ou encore l'ultime vérification.

Un grand merci à Jeremy Terpant pour la réalisation du logo et à Louise Gouye pour sa contribution.

Nous tenons enfin à présenter notre erratum à Aïda Lo. Des erreurs ont été publiées au sein de la revue précédente, dans les notes de bas de page de l'article "*Les migrations afghanes en Iran, vues sous le prisme de l'arrivée au pouvoir des Talibans*". Le terme "Taliban" s'écrit en arabe et en patcho طالبان. Le titre original du film Le Cycliste est, en persan : بای سیکل ران :

Comme vous l'avez sûrement remarqué, de nombreux noms sont apparus plusieurs fois. En effet, la petite structure de la revue a nécessité un engagement important et répété de toute l'équipe, qui a témoigné à de nombreuses reprises de son implication et de sa volonté à parfaire le travail.

Ainsi nous tenons à remercier tout le monde pour tout le travail effectué au cours de ce mois et nous espérons, chers lecteurs, vous retrouver lors de nos prochaines éditions !

Rédacteurs en chef
LAZHARE BADAOU & EVA BARRÉ

BIBLIOGRAPHIE DU DOSSIER

Ouvrage :

Tchouteu, J. (2018). La trahison d'intégrité : L'assassinat de Thomas Sankara du Burkina Faso et la suffocation de l'espoir en Afrique. *Tisi Books*.

Mémoires et rapports de recherches :

Bureau relations médias de l'état-major des Armées (2021). Dossier de presse : Opération Barkhane. *Ministère des Armées*. <https://www.defense.gouv.fr/operations/afrique/bande-sahelo-saharienne/operation-barkhane/dossier-de-reference/operation-barkhane>

Dembele, A., Yameogo, S. De Longueville, F. et Ozer, P. (2021). Changement climatique, dégradation environnementale et terrorisme au Burkina Faso : quand la COVID-19 vient complexifier la situation des personnes déplacées internes. *Organisation Internationale pour les Migrations*. https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/252124/1/IOM%20_Changement%20climatique%20-%20gradation%20environnementale%20-%20terrorisme%20-%20Covid-19%20-%20Burkina%20Faso.pdf

Dumas, F. (2021). Rapport d'information sur l'Opération Barkhane. *Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale*. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_def/l15b4089_rapport-information

Hubert, N. (2021). Environnement, ressources et conflits au Burkina Faso [Thèse de Sciences Politiques, Université d'Ottawa]. https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/41871/1/Hubert_Nicolas_2021_th%c3%a8se.pdf
Institut de statistique de l'UNESCO (2021). Taux d'alphabétisation, total des adultes – Burkina Faso ». *Banque Mondiale*. <https://donnees.banquemonde.org/indicator/SE.ADT.LITR.ZS?locations=BF>

Krätsli, S. et Toulmin, C. (2020). Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne ?. *International Institute for Environment and Development*. <https://pubs.iied.org/sites/default/files/pdfs/2021-01/10208IIED.pdf>

Loncili, B. (2020). Intégration du lien entre migration, environnement et changement climatique dans la planification locale : cas des communes de Mané et de Bokin dans les régions du Centre-Nord et du Nord au Burkina Faso. *Organisation Internationale pour les Migrations*. <https://rodakar.iom.int/sites/rodakar/files/document/publications/Rapport%20Etude%20sur%20l%27integration%20MECC%20au%20BF%20%28002%29.pdf>

Articles de revues scientifiques :

Brottem, L. (2021). La complexité croissante des conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest et centrale. *Centre d'études stratégiques de l'Afrique*. <https://africacenter.org/fr/publication/la-complexite-croissante-des-conflits-entre-agriculteurs-et-eleveurs-en-afrique-de-louest-et-centrale/>

Diallo, A. et Renou, Y. (2015). Changement climatique et migrations : qualification d'un problème, structuration d'un champ scientifique et activation de politiques publiques. *Mondes en développement*, 172, 87-107. <https://doi.org/10.3917/med.172.0087>

Djiga, H. (2020). La gouvernance locale à l'épreuve des migrations dues aux changements climatiques : cas des rapports entre conseils villageois de développement et chefs traditionnels au Burkina Faso dans la gestion des conflits sociaux. *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, 6. <https://doi.org/10.4000/vertigo.9031>

Ghisalberti, A. (2011). Migrations, environnement et conflits fonciers en Afrique de l'Ouest. *L'Information géographique*, 75, 23-41. <https://doi.org/10.3917/lig.753.0023>

Hugon, P. (2009). Le rôle des ressources naturelles dans les conflits armés africains. *Hérodote*, 134, 63-79. <https://doi.org/10.3917/her.134.0170>

Langewiesche, K. (2004). Les limites du reboisement au Burkina Faso et au Bénin: Du travail forcé à l'approche participative. *Politique africaine*, 96, 196-211. <https://doi.org/10.3917/polaf.096.0196>

Mei, L. (2003). La ressource en eau au Burkina Faso : gestion et enjeux. *Travaux du Laboratoire de Géographie Physique Appliquée*, 22, 37-55. <https://doi.org/10.3406/tlgpa.2003.1010>

Saliou, I. (2018). La justice dans la transition politique au Burkina Faso. *Délibérée*, 5, 64-69. <https://doi.org/10.3917/delib.005.0064>

Articles de presse :

Alonso, P. (2021). François Lecointre, chef d'état-major des Armées, quittera ses fonctions en juillet. *Libération*. https://www.libération.fr/politique/demission-de-francois-lecointre-le-chef-déstat-major-rend-les-armées-20210614_PIAUO75DL5FEPKU7CCNSUBPUA4/

Bambara, J. (2021). La coalition des patriotes du Burkina Faso doute de la fiabilité de l'armée française et demande son retrait du territoire. *3TV*. <https://www.facebook.com/watch/?v=1147247769087390>

Brunet, R. (2021, 10 octobre). Burkina Faso : 5 questions avant le procès de l'assassinat de Thomas Sankara. *France 24*. <https://www.france24.com/fr/afrique/20211010-burkina-faso-5-questions-avant-le-proc%C3%A8s-de-l-assassinat-de-thomas-sankara>

De Matos, L. (2021). Burkina Faso : la pression pour le départ de l'armée française grandit. *TV 5 Monde*. <https://information.tv5monde.com/video/burkina-faso-l-animosite-envers-l-armee-francaise-grandit>

France 24. (2021, 9 novembre). Burkina Faso : le général Diendéré plaide non coupable au procès Sankara. <https://www.france24.com/fr/afrique/20211109-burkina-faso-le-g%C3%A9n%C3%A9ral-diend%C3%A9-plaide-non-coupable-au-proc%C3%A8s-sankara>

Gindre, A. (2021). Le Grand Jury du 21 novembre 2021. *LCI*. <https://www.lci.fr/replay-lci/video-le-grand-jury-du-21-novembre-2021-2202520.html>

Larcher, L. (2021). Sahel : un convoi de la force Barkhane cristallise le rejet de la France. *La Croix*. <https://www.la-croix.com/Monde/Sahel-convoi-force-Barkhane-cristallise-rejet-France-2021-11-28-1201187406>

Le Cam, M. (2021). Au Burkina Faso, la colère monte après l'attaque meurtrière du poste d'Inata. *Le Monde Afrique*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/11/19/au-burkina-faso-la-colere-monte-apres-l-attaque-meurtriere-du-poste-d-inata_6102704_3212.html

Le Cam, M. (2021). Au Burkina Faso, l'armée française face à la colère des habitants. *Le Monde Afrique*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/11/22/au-burkina-faso-l-armee-francaise-fait-les-frais-de-la-colere-des-habitants-contre-les-djihadistes_6103092_3212.html

Le Monde (2021, 26 octobre). Au Burkina, le procès de l'assassinat de Sankara reprend après deux semaines de suspension. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/10/26/au-burkina-le-proces-de-l-assassinat-de-sankara-reprend-apres-deux-semaines-de-suspension_6099897_3212.html

Macé, C. (2019). Au Burkina Faso, les conflits interethniques s'intensifient. *Libération*. https://www.liberation.fr/planete/2019/04/04/au-burkina-faso-les-conflits-interethniques-s-intensifient_1719457/

Ouest-France. (2021, 4 avril). Assassinat de Sankara : la France remet un « dernier lot » de documents déclassifiés au Burkina Faso. <https://www.ouest-france.fr/monde/burkina-faso/assassinat-de-sankara-la-france-remet-un-dernier-lot-de-documents-declassifies-au-burkina-faso-c3ef4506-9f8d-11eb-8383-5075cdb8029c>

Sawadogo, N. (2021). Burkina Faso : fournir des soins de santé dans une région dévastée par la violence. *Médecins Sans Frontières*. <https://www.msf.fr/actualites/burkina-faso-fournir-des-soins-de-sante-dans-une-region-devastee-par-la-violence>

Some, T. (2021, 21 décembre). Procès Thomas Sankara : Hyacinthe Kafando prépare le coup d'Etat, selon le témoin Alexis Ouédraogo. *Sidwaya*. <https://www.sidwaya.info/blog/2021/12/21/proces-thomas-sankara-hyacinthe-kafando-prepare-le-coup-detat-selon-le-temoin-alexis-ouedraogo>

Sitographie :

AFD (2021). Stratégie Burkina Faso 2020-2025. Agence Française de Développement. <https://www.afd.fr/fr/ressources/strategie-burkina-faso-2020-2025?origin=/fr/rechercher?query=burkina+faso>

Ben Ahmed, L. (2021). Burkina Faso : les déplacés internes en hausse de 4%. Anadolu Agency. <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/burkina-faso-les-d%C3%A9plac%C3%A9s-internes-en-hausse-de-4-/2357659>

Chahed, N. (2021a). *Burkina Faso : 9 morts dans les catastrophes naturelles depuis le début de la saison des pluies*. Anadolu Agency. <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/burkina-faso-9-morts-dans-les-catastrophes-naturelles-depuis-le-d%C3%A9but-de-la-saison-des-pluies/2359783>

Chahed, N. (2021b, 18 août). *Burkina Faso : ouverture le 11 octobre du procès de l'assassinat de Thomas Sankara*. Anadolu Agency. <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/burkina-faso-ouverture-le-11-octobre-du-proc%C3%A8s-de-l-assassinat-de-thomas-sankara-justice/2339279>

Cheshirkov, B. (2020). *Le HCR fait état de besoins humanitaires croissants au Sahel alors que les déplacements forcés s'y intensifient*. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2020/10/5f894c72a/hcr-fait-etat-besoins-humanitaires-croissants-sahel-deplacements-forces.html>

Comité International de la Croix-Rouge (2021). *Burkina Faso : quand le manque d'eau et la violence rendent la vie impossible* [interview de Wendgouda Priva Kabré]. <https://www.icrc.org/fr/document/burkina-faso-quand-manque-eau-et-violence-rendent-vie-impossible>

Da Cunha Dupuy, R. (2019, août). *Logiques d'un maintien de l'ordre moral : le cas des groupes d'autodéfense Koglweogo au Burkina Faso*. Sciences Po. <https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/oir/logiques-d-un-maintien-de-l-ordre-moral-le-cas-des-groupes-d-autodefense-koglweogo-au-burkina-fa>

Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (2021). *Le changement climatique et les conflits poursuivent les Burkinabés déplacés*. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. <https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2021/1/600ef4c8a/changement-climatique-conflits-poursuivent-burkinabes-deplaces.html>

Ky, A. (2021, 4 novembre). *Mention « mort naturelle » sur le certificat de décès de Sankara : « J'ai laissé parler mon cœur »*. Burkina 24. <https://www.burkina24.com/2021/11/04/mention-mort-naturelle-sur-le-certificat-de-deces-de-sankara-jai-laisse-parler-mon-coeur/>

Mérenne-Schoumaker, B. (2020). *Les migrations environnementales : un nouvel objet d'enseignement*. Géoconfluences. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/changement-global/articles-scientifiques/migrations-environnementales>

Ouédraogo, I. (2020, 15 octobre). *Enseignement supérieur : L'université Thomas Sankara inaugurée*. Le Faso. <https://lefaso.net/spip.php?article99996>

Pinet, J-M. (2016). *L'impact migratoire du changement climatique au Burkina Faso*. Les Cafés Géo. <http://cafe-geo.net/impact-migratoire-du-changement-climatique-au-burkina-faso/>

Vidéographie :

Leprince, G. [Mister Geopolitix]. (2021). Les terroristes progressent en Afrique, voici pourquoi [vidéo]. *YouTube*. <https://www.youtube.com/watch?v=uZuEC07L49E&t=371s>

RFI. (2021, 10 octobre). Procès Sankara : Blaise Compaoré « va fuir jusqu'à quand ? », demande Mariam Sankara [vidéo]. *YouTube*. <https://www.youtube.com/watch?v=mN76vY96hTY>